

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

122^e année

21 juillet
1990
No 29

Québec 

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

122^e année
21 juillet 1990
No 29

Sommaire

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, Loi sur l'
Aménagement et l'urbanisme, Loi sur l'
Avis divers
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le
Compagnies, Loi sur les
Compagnies étrangères, Loi sur les
Liquidation des compagnies, Loi sur la
Ministères, Avis concernant les
Pouvoirs spéciaux des corporations, Loi sur les
Projet de loi d'intérêt privé, Avis de présentation d'un
Protection du territoire agricole, Loi sur la
Renseignements sur les compagnies, Loi concernant les
Syndicats professionnels, Loi sur les
Ventes par shérif

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde

publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif de publication

Le tarif de publication est de 0,70 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

Prix à l'exemplaire

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4,40 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Division de la Gazette officielle
1279, boul. Charest Ouest, 9^e étage
Québec G1N 4K7
Téléphone: (418) 644-7795

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements

Partie 1 « Avis juridiques »: 53 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 77 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations »: 77 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Les Editions TransMo
7, chemin Bates
Outremont, QC
H2V 1A6
Téléphone: (514) 270-7172

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

TABLE DES MATIÈRES

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS — LOI SUR L'

VILLE DE BROSSARD (*Délégation*) 3181
AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME —
LOI SUR L'

MUNICIPALITÉ DE BAIE-JOHAN-BEETZ
(*Prolongation de délai pour permettre de modifier
son schéma d'aménagement*) 3181

MUNICIPALITÉ DE BROWNSBURG (*Prolongation
de délai pour permettre de modifier son schéma
d'aménagement*) 3181

MUNICIPALITÉ DE CANTON DE CHATHAM
(*Prolongation de délai pour permettre de modifier
son schéma d'aménagement*) 3184

MUNICIPALITÉ DE CRABTREE (*Prolongation de
délai pour permettre de modifier son schéma
d'aménagement*) 3181

MUNICIPALITÉ DE HARRINGTON (*Prolongation
de délai pour permettre de modifier son schéma
d'aménagement*) 3181

MUNICIPALITÉ DE JOLIETTE (*Prolongation de
délai pour permettre de modifier son schéma
d'aménagement*) 3181

MUNICIPALITÉ DE LA CONCEPTION
(*Prolongation de délai pour permettre de modifier
son schéma d'aménagement*) 3182

MUNICIPALITÉ DE LABELLE (*Prolongation de
délai pour permettre de modifier son schéma
d'aménagement*) 3182

MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI
(*Prolongation de délai pour permettre de modifier
son schéma d'aménagement*) 3182

MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN (*Prolongation
de délai pour permettre de modifier son schéma
d'aménagement*) 3182

MUNICIPALITÉ DE NEW-GLASGOW
(*Prolongation de délai pour permettre de modifier
son schéma d'aménagement*) 3182

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-
MERCY (*Prolongation de délai pour permettre de
modifier son schéma d'aménagement*) 3182

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-
LOURDES (*Prolongation de délai pour permettre
de modifier son schéma d'aménagement*) 3182

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-AÛ-TONNERRE
(*Prolongation de délai pour permettre de modifier
son schéma d'aménagement*) 3182

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-DU-GOUFFRE
(*Prolongation de délai pour permettre de modifier
son schéma d'aménagement*) 3182

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-SAINT-JEAN
(*Prolongation de délai pour permettre de modifier
son schéma d'aménagement*) 3183

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MÉLANIE
(*Prolongation de délai pour permettre de modifier
son schéma d'aménagement*) 3183

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-
KILDARE (*Prolongation de délai pour permettre
de modifier son schéma d'aménagement*) 3183

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ
D'ARGENTEUIL (*Prolongation de délai pour
permettre de modifier son schéma d'aménagement*) 3183

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-EST
(*Prolongation de délai pour permettre de modifier
son schéma d'aménagement*) 3183

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN (*Prolongation
de délai pour permettre de modifier son schéma
d'aménagement*) 3183

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE (*Prolongation
de délai pour permettre de modifier son schéma
d'aménagement*) 3183

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉVÈRE
(*Prolongation de délai pour permettre de modifier
son schéma d'aménagement*) 3183

MUNICIPALITÉ DE SEPT-ÎLES (*Prolongation de
délai pour permettre de modifier son schéma
d'aménagement*) 3183

MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-LACS (*Prolongation
de délai pour permettre de modifier son schéma
d'aménagement*) 3184

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WENTWORTH
(*Prolongation de délai pour permettre de modifier
son schéma d'aménagement*) 3184

MUNICIPALITÉ DU CANTON D'AMHERST
(*Prolongation de délai pour permettre de modifier
son schéma d'aménagement*) 3184

MUNICIPALITÉ DU CANTON D'ARUNDEL
(*Prolongation de délai pour permettre de modifier
son schéma d'aménagement*) 3184

MUNICIPALITÉ D'AGUANISH (*Prolongation de
délai pour permettre de modifier son schéma
d'aménagement*) 3181

M.R.C. DE BONAVENTURE (*Description du
territoire*) 3185

M.R.C. DE CHARLEVOIX (*Prolongation de délai
pour permettre de modifier son schéma
d'aménagement*) 3184

M.R.C. DE CHARLEVOIX (*Prolongation de délai
pour permettre de modifier son schéma
d'aménagement*) 3184

M.R.C. DE CHARLEVOIX (*Prolongation de délai
pour permettre de modifier son schéma
d'aménagement*) 3184

M.R.C. DE LAVAL (*Prolongation de délai pour
permettre de modifier son schéma d'aménagement*) 3185

M.R.C. DE MÉKINAC (*Prolongation de délai pour
permettre de modifier son schéma d'aménagement*) 3185

M.R.C. DE MINGANIE (*Prolongation de délai pour
permettre de modifier son schéma d'aménagement*) 3185

M.R.C. DE PABOK (*Description du territoire/33f1/*) 3185

M.R.C. DE SAINT-AGATHE (*Prolongation de délai
pour permettre de modifier son schéma
d'aménagement*) 3185

M.R.C. DE THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE
(*Prolongation de délai pour permettre de modifier
son schéma d'aménagement*) 3185

M.R.C. DU CENTRE-DE-LA-MAURICIE
(*Prolongation de délai pour permettre de modifier
son schéma d'aménagement*) 3184

VILLE DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC (Prolongation de délai pour permettre de modifier son schéma d'aménagement)	3181	Muriel Kyriacos Philippe Verdy Vasilios Bill Potsou	3190 3190 3191
AVIS DIVERS		COMPAGNIES (PARTIE IA) — LOI SUR LES	
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE BAIE DES CHALEURS, NUMÉRO 10,394	3186	DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION	3192
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DES TROIS CHAINES, NUMÉRO 10,385	3186	DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION	3208
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSIEL DE MARC ANTOINE, NUMÉRO 10,374	3186	DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION	3210
LA PROTECTRICE COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE (<i>Requête</i>)	3186	DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION	3211
RÉGIE DU CINÉMA (<i>Désignation de membres aux fins d'évaluation et de classement des films</i>)	3187	DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT RECTIFIÉ/ COMPLÉTÉ	3220
SUCCESSION ALAIN AUGER (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	3187	COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES	
SUCCESSION GIORGIO DEMANINS (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	3187	LETTRES PATENTES	3220
SUCCESSION LANGIS MARTIN (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	3187	LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES	3224
SUCCESSION PAUL LAVIGNE ET LYNE ST-ONGE (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	3187	COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES	
SUCCESSION RENÉ BELGARDE (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	3187	CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)	3226
SUCCESSION YVES GAUDETTE (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	3187	DISSOLUTION (Article 28)	3226
VILLE DE LAC-ETCHEMIN (<i>Requête en homologation</i>)	3188	DISSOLUTION — DEMANDES DE	
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE		2429-0314 QUÉBEC INC.	3231
ACCORDÉS		2549-9492 QUÉBEC INC.	3231
Erick Savoie	3188	2550-0646 QUÉBEC INC.	3231
Gary Earl Polachek	3188	2622-3552 QUÉBEC INC.	3231
Jacob Weizmann	3188	2628-7110 QUÉBEC INC.	3231
Joseph Franco Fabien Fortin	3188	2632-2008 QUÉBEC INC.	3231
Joseph Marc Stéfan Comtois	3188	2636-2897 QUÉBEC INC.	3231
Joseph Roland Serge Brousseau	3188	2753-4957 QUÉBEC INC.	3231
Lori Ellen Polachek	3188	ANCHOR INVESTMENTS LIMITED	3235
Marie Annette Andrée Josette Légaré	3188	AUTOMOBILES R.L. INC.	3231
Marie Lazure	3189	BLAINVILLE INVESTMENTS INC.	3233
Marie Reine Margot Pigeon	3189	BRIERCRET INVESTMENTS INC.	3233
Marie Thérèse Josée Nadine Comtois	3189	C - L'ART INC.	3232
Marie-Pierro Laurette Dubois	3189	CANADIAN TEXOR LTD.	3235
Sol Joshua Polachek	3189	CASSE-CROÛTE POULIN LTÉE	3231
Wendy Farla Polachek	3189	CENTRE DE DIFFUSION EN ARTS VISUELS DE QUÉBEC INC.	3232
Costi Heinrich	3189	CENTRE DE PLEIN-AIR DOMAINVAL INC.	3232
DEMANDES		CLINIQUE MÉDICALE LEMAN INC.	3232
Amal Nazi	3189	CLUB SOCIAL ET SPORTIF LE 75 INC.	3232
Benoit Lajeunesse	3189	CORPORATION MANUFACTURIERE DE BLOUSES VIVIAN LANE	3232
Ethel Boissonneault	3189	COURRIER JEAN-PIERRE DE MUYS INC.	3232
Ghislaine Dicaire	3189	DALEVIEW INVESTMENT CORPORATION	3234
Huy-Quang Nguyen	3190	DÉCORATION LISE GUY INC.	3232
Josée Arseneau	3190	DÉLAVANT COMMUNICATIONS INC.	3232
Josée Turcotte	3190	DÉPANNEUR AUX GÉMEUX INC.	3232
Joseph Laurent Maurice	3190	GESTION BEAUMAR INC.	3232
Joseph Léo Stéphane Allard	3190	GESTION YVES LETENDRE INC.	3232
Lili Sophie Patricia Bourbeau	3190	GLENAVON INVESTMENTS CORPORATION	3233
Marcel Carrier	3190	GUIDE AMERICAIN VIDEO	3233
Marie Marguerite Doris Godin	3190	HECTO-GYPSE INC.	3233
Marie-Anna Poirier	3190	IMPRIMERIE HENRI GIBEAU INC.	3233

INFO-GESTION MURRAY INC.	3233	INDUSTRIE ET DU COMMERCE	
J.A. MARMEN LTÉE	3233	<i>HEURES D'AFFAIRES</i>	
LA FERME AU SOLEIL COUCHANT INC.	3233	ANDRÉ ELLIOTT AMEUBLEMENT (<i>Autorisation</i>)	3238
LE CENTRE PARISSIAL DE NOTRE-DAME-DE- PITIÉ DE QUÉBEC	3233	MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT (<i>Autorisation</i>)	3238
LES IMMEUBLES PEGO LTÉE	3233	MUNICIPALITÉ DE VAL-DAVID (<i>Autorisation</i>)	3238
LES INVESTISSEMENTS BLAINVILLE INC.	3233	POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS — LOI SUR LES	
LES INVESTISSEMENTS GLENAVON INC.	3233	CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 5)	
LES INVESTISSEMENTS BRIERCREST INC.	3233	PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN	
LES INVESTISSEMENTS Y.D. INC.	3234	ACTES DE DONATION ET DE FIDUCIE CONCLUS PAR GIOVANNI PIETROCUPA	3238
LES PRODUCTIONS AUDIO-VISUELLES OUVERTURES INC.	3234	RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES	3240
LES RECHERCHES NDA (CANADA) INC.	3234	REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)	3268
LM DESICO INC.	3234	SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES	
L'AUTRE DU VIN BELOEIL INC.	3233	ASSOCIATION DES CONSEILLIÈRES ET CONSEILLERS EN RELATIONS DE TRAVAIL ET EN NÉGOCIATION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (<i>Formation</i>)	3239
MULTITRAVO INC.	3234	ASSOCIATION DES SALARIÉS DE TERRAIN DU CLUB DE GOLF DE LA VALLÉE DU RICHELIEU (<i>Formation</i>)	3239
NDA RESEARCH (CANADA) INC.	3234	VENTES PAR SHÉRIF	
PAIN ROCHEFORT INC.	3234	ALMA	
PAYSARÈVE INC.	3234	LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU c. 2627-6154 QUÉBEC INC.	3269
PROPRIÉTAIRES MIEUX PROTÉGÉS INC.	3234	BEAUCE	
SCIERIE ST-ALPHONSE INC.	3234	POMERLEAU c. TRACHY-CHENONCEAUX	3269
SERVICE RENAISSANCE DE SHAWINIGAN INC.	3234	CHICOUTIMI	
SERVICES PROFESSIONNELS SPINNAKER INC.	3234	LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU c. DION POIRIER c. TALBOT	3270 3270
SOCIÉTÉ DE PLACEMENT DALEVIEW INC.	3234	HULL	
SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS ANCHOR LTÉE	3235	PROVENCHER <i>ET ALS</i> c. BARBEAU	3270
SOCIÉTÉ MINIÈRE NORIQUE INC.	3235	THE BANK OF NOVA SCOTIA c. DARCEY	3271
SOCIÉTÉ RANZAL INC.	3235	IBERVILLE	
STATION SERVICE RONBO INC.	3235	BROSSEAU c. LALIBERTÉ	3271
TEXOR CANADIEN LTÉE	3235	LES IMMEUBLES HOUSEHOLD LTÉE c. SIROIS <i>ET AL.</i>	3272
THE VIVIAN LANE BLOUSE CORP.	3132	JOLIETTE	
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES		CAISSE D'ÉCONOMIE DES POLICIERS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL c. PAQUETTE	3272
CHANGEMENTS	3235	CAISSE D'ÉCONOMIE DES POLICIERS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL c. PAQUETTE	3272
PERMIS DE FAIRE AFFAIRES	3236	CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT- ALPHONSE DE RODRIGUEZ c. CONSORTIUM A. F. INC.	3273 3273
INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES		PAYETTEE c. BOULARD	3273
GRUPE NÉERLANDAIS DE RÉASSURANCES (<i>Modification de permis</i>)	3236	SANI-MOBILE MONTRÉAL INC. c. CASAVANT	3273
LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA			
GESTION RAAK INC.	3236		
MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES			
AFFAIRES MUNICIPALES			
RÉGIE DE LA BIBLIOTHÈQUE INTERMUNICIPALE DE PLESSISVILLE (<i>Dissolution</i>)	3237		
VILLES DE TROIS-RIVIÈRES ET TROIS- RIVIÈRES OUEST (<i>Annexion</i>)	3237		
ÉNERGIE ET RESSOURCES			
DIVERS			
INTERDICTION D'ALIÉNER ENTRE VIFS LES LOTS VISÉS AU PRÉSENT AVIS POUR LA PÉRIODE FIXÉE	3237		
RÉVOQUATION DES DROITS DE SURFACE SUR L'ANCIENNE CONCESSION MINIÈRE NUMÉRO 226, AVIS D'INTENTION	3238		

KAMOURASKA

CÔTÉ c. MARQUIS 3274

LABELLE

CORPORATION MUNICIPALE DE LA MINERVE
c. ST-JOVITE REALTIEES CONSTRUCTION ET
AL. 3274

VILLE DE MANIWAKI c. MERCIER 3275

LONGUEUIL

BANQUE DE MONTRÉAL c. THERRIEN 3276

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-
MAXIME c. BERNIER ET AL. 3276

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-
MAXIME c. BERNIER ET AL. 3277

MONTRÉAL

CAISSE POPULAIRE ST-VINCENT DE PAUL c.
ANGLSPERGER 3277

GINGRAS c. BERTRAND 3278

LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE MARATHON
LIMITÉE c. LEKAS 3278

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (CANADA) c. LAVOIE 3279

QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT c. 1641-
3791 QUÉBEC INC. 3279

RIMOUSKI

LA FINANCIÈRE PRÊT-ÉPARGNE INC. c.
MORISSETTE 3280

LA FINANCIÈRE PRÊT-ÉPARGNE INC. c.
MORISSETTE 3280

TÉMISCAMINGUE

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUE ET
DE LOGEMENT ET AL. c. RENAUD 3280

TERREBONNE

CORPORATION MUNICIPALE DE ST-HIPPOLYTE
c. DEGAGNE 3281

CORPORATION MUNICIPALE DE ST-HIPPOLYTE
c. MARTEL 3281

LES MIROIRS ST-ANTOINE INC. c.
CONSTRUCTION GERFAULT LTÉE 3282

MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT c. 144473
CANADA INC. 3282

TROIS-RIVIÈRES

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. 2543-9662
QUÉBEC INC. 3283

AVIS JURIDIQUES

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels — Loi sur l'**Ville de Brossard**

Je, Georgette Lepage, mairesse, étant la plus haute autorité au sein de la Ville de Brossard, dont l'adresse est 3200, boulevard Lapinière, Brossard, Québec J7Z 2B4, donne avis que je désigne, par la présente, la personne ci-après identifiée, responsable au sens de l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1): Daniel Carrier, greffier de la ville, 3200, boulevard Lapinière, Brossard (Québec), J4Z 2B4, (514) 676-0201, (514) 676-2966 (télécopieur)

Responsable de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.

Brossard, le 27 juin 1990

67580

La mairesse,
GEORGETTE LEPAGE

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'**Municipalité d'Aguanish**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 31 août 1990, le délai prescrit à la municipalité d'Aguanish pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de la Minganie.

Québec, le 29 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1576

Municipalité de Brownsburg

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 10 octobre 1990, le délai prescrit à la municipalité de Brownsburg pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté d'Argenteuil.

Québec, le 28 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1577

Municipalité de Baie-Johan-Beetz

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 31 août 1990, le

délai prescrit à la municipalité de Baie-Johan-Beetz pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Minganie.

Québec, le 29 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1578

Ville de Fossambault-sur-le-Lac

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 31 décembre 1990, le délai prescrit à la ville de Fossambault-sur-le-Lac pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier.

Québec, le 29 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1579

Municipalité de Crabtree

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 10 décembre 1990, pour permettre à la municipalité de Crabtree d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Joliette.

Québec, le 29 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1615

Municipalité de Harrington

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 31 juillet 1990, le délai prescrit à la municipalité de Harrington pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté d'Argenteuil.

Québec, le 28 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1580

Municipalité de Joliette

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 10 décembre 1990, pour permettre à la municipalité de Joliette d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispo-

sitions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Joliette.

Québec, le 29 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1581

Municipalité de Labelle

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 7 décembre 1990, le délai prescrit à la municipalité de Labelle pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté des Laurentides.

Québec, le 28 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1582

Municipalité de La Conception

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 30 septembre 1990, le délai prescrit à la municipalité de La Conception pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté des Laurentides.

Québec, le 28 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1583

Municipalité de l'Île-d'Anticosti

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 31 août 1990, le délai prescrit à la municipalité de l'Île-d'Anticosti pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Minganie.

Québec, le 29 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1584

Municipalité de Natashquan

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 31 août 1990, le délai prescrit à la municipalité de Natashquan pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de la Minganie.

Québec, le 29 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1585

Municipalité de New-Glasgow

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 31 août 1990, pour permettre à la municipalité de New-Glasgow d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord.

Québec, le 29 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1586

Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 26 août 1990, le délai prescrit à la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Matawinie.

Québec, le 29 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1587

Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 10 décembre 1990, pour permettre à la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Joliette.

Québec, le 29 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1588

Municipalité de Rivière-au-Tonnerre

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 31 août 1990, le délai prescrit à la municipalité de Rivière-au-Tonnerre pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de la Minganie.

Québec, le 29 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1589

Municipalité de Rivière-du-Gouffre

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 30 septembre 1990, le délai prescrit à la municipalité de Rivière-du-Gouffre pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispo-

sitions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Charlevoix.

Québec, le 29 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1590

Municipalité de Rivière-Saint-Jean

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 31 août 1990, le délai prescrit à la municipalité de Rivière-Saint-Jean pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Minganie.

Québec, le 29 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1591

Municipalité de Saint-André d'Argenteuil

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 30 septembre 1990, le délai prescrit à la municipalité de Saint-André d'Argenteuil pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté d'Argenteuil.

Québec, le 28 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1592

Municipalité de Saint-André-Est

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 30 septembre 1990, le délai prescrit à la municipalité de Saint-André-Est pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté d'Argenteuil.

Québec, le 28 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1593

Municipalité de Sainte-Mélanie

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 10 décembre 1990, pour permettre à la municipalité de Sainte-Mélanie d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Joliette.

Québec, le 29 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1594

Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit

jusqu'au 10 décembre 1990, pour permettre à la municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Joliette.

Québec, le 29 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1595

Municipalité de Saint-Paulin

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 28 septembre 1990, le délai prescrit à la municipalité de Saint-Paulin pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Maskinongé.

Québec, le 28 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1596

Municipalité de Saint-Pierre

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 10 décembre 1990, pour permettre à la municipalité de Saint-Pierre d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Joliette.

Québec, le 29 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1597

Municipalité de Saint-Sévère

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 28 septembre 1990, le délai prescrit à la municipalité de Saint-Sévère pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Maskinongé.

Québec, le 28 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1598

Municipalité de Sept-Îles

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 23 décembre 1990, le délai prescrit à la municipalité de Sept-Îles pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Sept-Rivières.

Québec, le 29 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1599

Municipalité de Val-des-Lacs

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 31 août 1990, le délai prescrit à la municipalité de Val-des-Lacs pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté des Laurentides.

Québec, le 28 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1600

Municipalité de canton de Chatham

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 31 juillet 1990, le délai prescrit à la municipalité de Chatham pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté d'Argenteuil.

Québec, le 28 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1601

Municipalité du canton d'Amherst

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 7 septembre 1990, le délai prescrit à la municipalité du canton d'Amherst pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté des Laurentides.

Québec, le 28 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1602

Municipalité du canton d'Arundel

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 7 décembre 1990, le délai prescrit à la municipalité du canton d'Arundel pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté des Laurentides.

Québec, le 28 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1603

Municipalité du canton de Wentworth

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 9 septembre 1990, le délai prescrit à la municipalité du canton de Wentworth pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispo-

sitions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté d'Argenteuil.

Québec, le 28 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1604

Municipalité régionale de comté de Charlevoix

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 16 juillet 1990, le délai prescrit à la municipalité régionale de comté de Charlevoix pour examiner les règlements d'urbanisme de la municipalité de La Baleine et les approuver s'ils sont conformes aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Québec, le 29 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1605

Municipalité régionale de comté de Charlevoix

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 16 juillet 1990, le délai prescrit à la municipalité régionale de comté de Charlevoix pour examiner le plan d'urbanisme de la municipalité de Saint-Louis-de-l'Isle-aux-Coudres et l'approuver s'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Québec, le 29 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1614

Municipalité régionale de comté du Centre-de-la-Mauricie

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 31 août 1990, le délai prescrit à la municipalité régionale de comté du Centre-de-la-Mauricie pour donner son opinion sur la conformité de l'intervention projetée du ministère de l'Environnement du Québec concernant la constitution d'une réserve écologique aux objectifs du schéma d'aménagement ou aux dispositions du règlement de contrôle intérimaire.

Québec, le 28 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1606

Municipalité régionale de comté de Charlevoix

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 16 juillet 1990, le délai prescrit à la municipalité régionale de comté de Charlevoix pour examiner les règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Hilarion et les approuver s'ils sont conformes aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Québec, le 29 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1607

Municipalité régionale de comté de Laval

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 31 octobre 1990, pour permettre à la municipalité régionale de comté de Laval la publication ou la distribution du résumé d'aménagement révisé.

Québec, le 28 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,

1608

YVON PICOTTE

Municipalité régionale de comté de Mékinac

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 30 novembre 1990, le délai pour permettre à la municipalité régionale de comté de Mékinac d'adopter à l'égard de ses territoires non-organisés des règlements d'urbanisme conformes aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Québec, le 28 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,

1609

YVON PICOTTE

Municipalité régionale de comté de Minganie

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 1^{er} février 1991, le délai prescrit à la municipalité régionale de comté de Minganie pour adopter à l'égard de ses territoires non organisés un règlement de zonage, un règlement de lotissement, un règlement de construction et un règlement visé à l'article 116 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme conformes aux objectifs de son schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Québec, le 29 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,

1610

YVON PICOTTE

Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 30 septembre 1990, pour permettre à la municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville la publication ou la distribution du résumé du règlement de modification numéro 89-3 au schéma d'aménagement.

Québec, le 29 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,

1611

YVON PICOTTE

Municipalité de la paroisse de Sainte-Agathe

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 7 septembre 1990, le délai prescrit à la municipalité de la Paroisse de Sainte-Agathe pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté des Laurentides.

Québec, le 28 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,

1612

YVON PICOTTE

**Municipalité régionale de comté de Pabok
Municipalité régionale de comté de Bonaventure**

Conformément à l'article 186.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1) le ministre des Affaires municipales donne avis de l'entrée en vigueur, le 18 avril 1990, du regroupement des municipalités de la partie est du canton de Port-Daniel et de la partie ouest du canton de Port-Daniel.

Selon l'article 186.1, ce regroupement a eu pour effet de modifier, à cette date, le territoire des municipalités régionales de comté de Bonaventure et de Pabok. La description du territoire ainsi modifié de chacune de ces municipalités régionales de comté est celle apparaissant à la suite du présent avis.

Le ministre des Affaires municipales,

YVON PICOTTE

**DESCRIPTION OFFICIELLE DE LA MUNICIPALITÉ
RÉGIONALE DE COMTÉ DE PABOK**

La municipalité régionale de comté de Pabok comprend le territoire délimité comme suit: partant du coin ouest du canton de Vondenvelden; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: la ligne sud-ouest des cantons de Vondenvelden et de Raudin; la ligne nord-ouest du canton de Port-Daniel; la ligne séparant le canton de Port-Daniel des cantons de Honorat et de Hope et son prolongement jusqu'à la ligne frontière Québec/ Nouveau-Brunswick dans la baie des Chaleurs; ladite ligne frontière en allant dans une direction générale nord-est et les limites de la province dans le golfe Saint-Laurent jusqu'au méridien 63°00' de longitude ouest; ce méridien dans une direction nord jusqu'au prolongement de la ligne nord du canton de Malbaie; ledit prolongement et la ligne nord des cantons de Malbaie, Fortin, Joncas et Power; enfin, partie de la ligne ouest du canton de Power et la ligne nord du canton de Vondenvelden jusqu'au point de départ.

Cette municipalité régionale de comté comprend les municipalités suivantes: les villes de Chandler, Grande-Rivière et Percé; la paroisse de Sainte-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons; les municipalités de Newport, Pabos, Pabos-Mills, Port-Daniel, Saint-François-de-Pabos et Sainte-Thérèse-de-Gaspé.

Elle comprend aussi la partie de la baie des Chaleurs et du golfe Saint-Laurent ainsi que les territoires non organisés situés à l'intérieur du périmètre ci-dessus décrit.

Note: La description officielle du 5 mars 1981 définissant les limites du territoire de la municipalité régionale de comté de Pabok est modifiée et remplacée par la présente afin de tenir compte du regroupement des municipalités de la partie Est du canton de Port-Daniel et de la partie Ouest du canton de Port-Daniel. La contenance mentionnée au second alinéa reflète la situation municipale actuelle.

Ministère de l'Énergie et des Ressources

Service de l'arpentage

Québec, le 4 juin 1990

Préparée par GILLES CLOUTIER, arpenteur-géomètre

**DESCRIPTION OFFICIELLE DE LA MUNICIPALITÉ
RÉGIONALE DE COMTÉ DE BONAVENTURE**

La municipalité régionale de comté de Bonaventure comprend le territoire délimité comme suit: partant du coin nord du canton de Mourier; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: la ligne nord-est des cantons de Mourier, Guéguen et de Weir; la ligne sud-est du canton de Weir; la ligne séparant les

cantons de Honorat et de Hope du canton de Port-Daniel et son prolongement jusqu'à la ligne frontière Québec/Nouveau-Brunswick dans la baie des Chaleurs; ladite ligne frontière en allant dans des directions générales sud-ouest et nord-ouest jusqu'au prolongement de la ligne médiane de la rivière Cascapédia; ledit prolongement et la ligne médiane de cette rivière jusqu'au prolongement de la ligne séparative des lots 7 et 8 du bloc E du Premier rang Cascapédia du cadastre du canton de Maria; en référence à ce cadastre, ledit prolongement et la ligne séparative des lots 7 et 8 du bloc E du Premier rang Cascapédia; la ligne sud-est du Deuxième rang Cascapédia et, dans ce rang, la ligne séparative des lots 7A et 8A, la ligne sud-est des lots 7C, 7B et 6D et la ligne séparative des lots 6C et 6D; partie de la ligne sud-est du rang Patrickton et la ligne séparative des lots 5 et 6A dudit rang; partie de la ligne sud-est du lot 14 du Troisième rang partie est; la ligne séparative des lots 14 et 15 dans chacun des Troisième rang partie est, Quatrième rang et Cinquième rang; partie de la ligne sud-est et les lignes sud et ouest du canton d'Angers; les lignes ouest et sud-ouest du canton de Clapperton; enfin, la ligne nord-ouest des cantons de Clapperton, Marciel, Dufour, Lebre et Mourier jusqu'au point de départ.

Cette municipalité régionale de comté comprend les municipalités suivantes: la ville de New-Richmond; la paroisse de Saint-Siméon; les cantons de Hope et de Saint-Godefroy; les municipalités de Bonaventure, Caplan, Grande-Cascapédia, Hope Town, New Carlisle, Paspébiac, Paspébiac-Ouest, Saint-Alphonse, Saint-Elzéar, Saint-Jules et Shigawake. Elle comprend aussi la partie de la baie des Chaleurs et les territoires non organisés situés à l'intérieur du périmètre ci-dessus décrit.

Note: La description officielle du 27 janvier 1981 définissant les limites du territoire de la municipalité régionale de comté de Bonaventure est modifiée et remplacée par la présente afin de tenir compte du regroupement des municipalités de la partie Est du canton de Port-Daniel et de la partie Ouest du canton de Port-Daniel. La contenance mentionnée au second alinéa reflète la situation municipale actuelle.

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service de l'arpentage
Québec, le 4 juin 1990

Préparée par GILLES CLOUTIER, arpenteur-géomètre
1633

Avis divers

Chevaliers de Colomb du conseil de Baie des Chaleurs numéro 10,394

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb du conseil de Baie des Chaleurs, numéro 10,394 possèdent leur siège social à Saint-Siméon, Comté Bonaventure, province de Québec, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (I et II, Elizabeth II, c. 134, a. 2), et ce, à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le grand chevalier,
RICHARD BUJOLD

Le secrétaire archiviste,
DIAL LEPAGE

67581

Chevaliers de Colomb du conseil des Trois Chaines numéro 10,385

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb du conseil des Trois Chaines, numéro 10,385 possèdent leur siège social à Les Méchins, province de Québec, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (I et II, Elizabeth II, c. 134, a. 2), et ce, à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le grand chevalier,
ROGER VERREAU

Le secrétaire archiviste,
PAUL ÉMILE BOUCHARD

67582

Chevaliers de Colomb du conseil de Marc Antoine numéro 10374

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb du conseil de Marc Antoine, numéro 10374, possèdent leur siège social à Saint-Marc-sur-Richelieu, province de Québec, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (I et II, Elizabeth II, c. 134, a. 2), et ce, à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le grand chevalier,
CAMILLE JEANNOTTE

Le secrétaire archiviste,
JEAN-CLAUDE RIBOURTOUT

67583

La Protectrice, Compagnie d'assurance vie

La présente constitue un avis en vertu de l'article 24 de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32) que les requérants, dont les noms, adresses et professions apparaissent ci-dessous, ont l'intention de constituer en corporation une compagnie ayant comme raison sociale « La Protectrice, Compagnie d'assurance vie ». La compagnie aura son siège social à Montréal. L'objet de la compagnie sera de fournir de l'assurance vie, de l'assurance maladie et de l'assurance contre les accidents. Le capital-actions autorisé sera de l'ordre de 10 000 000 \$. Ce capital-actions autorisé consistera en: 5 000 000 \$ d'actions préférentielles et 5 000 000 \$ d'actions ordinaires. Le capital-actions versé sera de l'ordre de 3 000 000 \$.

Nom	Profession	Adresse	Signature
Earl H. Orser	Cadre	1079, The Parkway, London, Ontario N6A 2W8	EARL H. ORSER
Gordon R. Cunningham	Cadre	613A, rue Wellington, London, Ontario, N6A 3R6	GORDON R. CUNNINGHAM
D.E. Creighton	Cadre	70, Place Doncaster, London, Ontario, N6G 2A5	D.E. CREIGHTON
C.G. Chenier	Cadre	944, boulevard Graham Mont-Royal, QC, H3P 2E9	C.G. CHENIER
Jean Maurice Bousquet	Cadre	14, rue d'Auteuil, Sainte-Julie, QC, J0L 2S0	JEAN MAURICE BOUSQUET

Gilles Arbour	Cadre	12288, Valmont, Montréal, QC, H3P 2E9	GILLES ARBOUR
Bruno Lachance	Cadre	1032, des Cyprès Saint-Jean- Chrysostome, QC, G6Z 2B5	BRUNO LACHANCE

67416-27-4

Régie du cinéma

Extrait des minutes d'une réunion de tous les membres de la Régie du cinéma tenue au 455, rue Sainte-Hélène à Montréal, le 13 juin 1990.

Sur proposition du président dûment secondée, il est résolu par les trois membres de la Régie de désigner, conformément à l'article 136 de la Loi sur le cinéma (L.R.Q., c. C-18.1), un nouveau membre du personnel de la Direction du classement des films à la Régie, soit la nouvelle Directrice du classement, madame Nicole Benoit, pour évaluer et classer les films et les films-annonces. Il est également décidé de publier cette résolution à la *Gazette officielle du Québec*.

Montréal, le 13 juin 1990

Le président,
CLAUDE BENJAMIN

67584

Succession Alain Auger

Avis est, par les présentes, donné que dame Christiane Harvey, agissant en sa qualité de tutrice à son enfant mineure Jessica Harvey-Auger, conformément au jugement de la Cour supérieure du district de Saint-François rendu le 11 janvier 1990 sous le numéro 450-14-000398-899 des dossiers de ladite Cour, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, pour et au nom de Jessica Harvey-Auger, la succession de son père Alain Auger, décédé le 6 octobre 1989 à Sherbrooke, domicilié autrefois au 236 Boulevard Pie XII à Omerville, tel qu'il appert d'un acte reçu devant Carmin Pomerleau, notaire, 324 rue Principale Ouest, Magog, QC, J1X 2A9, le 21 juin 1990 et enregistré à Stanstead le 28 juin 1990 sous le numéro 162500.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Carmin Pomerleau notaire, le 21 juin 1990 et peut être consulté à son bureau.

Magog, le 4 juillet 1990

Le procureur,
CARMIN POMERLEAU, notaire

67607

Succession Giorgio Demanins

Avis public est donné que Dame Rosa Carbonaro-Demanins demeurant au numéro 3855 boulevard Langelier, à Montréal, QC, H1M 2Z6, en sa qualité de légataire universelle de son époux feu Giorgio Demanins a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Giorgio Demanins, en son vivant, demeurant au 3855 boulevard Langelier, à Montréal, QC par acte de déclaration d'inventaire et acceptation sous bénéfice d'inventaire, reçu devant Luigi Albanese notaire, 12, rue Jean-Talon Est, Montréal, QC, H2R 1S3, le vingt-sept juin 1990, sous le numéro 18,796 de ses minutes, et dont copie est enregistrée au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 4297968.

Montréal, le 3 juillet 1990

Le procureur,
LUIGI ALBANESE, notaire

67608

Succession Langis Martin

Avis est par les présentes donné que DIANE MARTIN, ès-qualité de tutrice à son fils Pascal Martin, a accepté sous bénéfice d'inventaire pour et au nom de son fils mineur la succession de Langis Martin, en son vivant manoeuvre, demeurant au 5227, 3^e Avenue, ville de Montréal, province de Québec, décédé sans testament à Montréal, le 14 avril 1990, aux termes d'un acte reçu devant Anne Hamelin, notaire, le 27 juin 1990 et enregistré à au bureau d'enregistrement de Montréal, le 28 juin 1990 sous le numéro 4297714.

Un inventaire des biens a été fait devant Me Anne Hamelin, notaire, et peut être consulté au 276, Saint-Jacques, bureau 905, Montréal, Province de Québec.

Montréal, le 29 juin 1990

Le procureur,
ANNE HAMELIN, notaire

67502

Succession Paul Lavigne et Lyne St-Onge

Avis est, par les présentes, donné que M. Yves Lavigne, demeurant au 139 rue Québec à Cowansville, district de Bedford, QC, ès qualités de tuteur à Vicky et Cédric Lavigne, mineurs et seuls et uniques héritiers de feus leur père et mère, Paul Lavigne et Lyne St-Onge, en leur vivant demeurant au 280 chemin Maheu, canton de Shefford, Granby, QC, décédés le 28 mars 1990 sans laisser de testament, a accepté pour ceux-ci la succession desdits Paul Lavigne et Lyne St-Onge, sous bénéfice d'inventaire, aux termes de l'acte reçu par le notaire Jacques St-François, 4796, rue Foster Waterloo, QC, J0E 2N0, le 21 juin 1990, et dont copie fut enregistrée au bureau d'enregistrement de Shefford, le 22 juin 1990, sous le numéro 345814.

Waterloo, le 27 juin 1990

Le procureur,
JACQUES ST-FRANÇOIS

67503

Succession René Belgarde

Avis est, par la présente, donné que Gérald Lemire, es qualités d'exécuteur testamentaire de la succession de René Belgarde, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de son beau-frère René Belgarde, suivant acte reçu devant Gérard Fradet notaire, 215, rue Lindsay, Drummondville (QC) J2C 1N8, le 28 juin 1990 et enregistré au bureau d'enregistrement d'Arthabaska le trois juillet mil neuf cent quatre-vingt-dix sous le numéro 297737.

Un inventaire des biens du défunt a été fait le 28 juin 1990.

Après deux (2) mois du présent avis, l'exécuteur testamentaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront selon la loi.

Drummondville, le 5 juillet 1990

Le procureur,
GÉRARD FRADET, notaire

67609

Succession Yves Gaudette

Avis est, par les présentes, donné que dame Jacqueline Gaudette, nommée tutrice à Isabelle, Christian et Simon Gaudette, enfants mineurs de Yves Gaudette, décédé en date du trente décembre mil neuf cent quatre-vingt-huit (1988), aux termes d'un jugement rendu en Cour supérieure du district de Saint-Hyacinthe, en date du quinze juin mil neuf cent quatre-vingt-dix (1990), dossier numéro 750-14-000097-908, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, pour et au nom desdits enfants mineurs, la police numéro

413-8504 du Groupe Commerce, Compagnie d'assurances, dévoue en faveur desdits enfants mineurs aux termes de la succession de leur père susnommé.

Un inventaire référant audit actif a été fait devant Me Pierre Pétrin, Notaire, 575, chemin des patriotes à Saint-Denis-sur-Richelieu, et peut être consulté à ses bureaux.

Saint-Denis-sur-Richelieu, le 29 juin 1990

Le procureur,
PIERRE PÉTRIN, notaire

67610

Ville de Lac-Etchemin

Prenez avis qu'en vertu de la Loi concernant la ville de Lac-Etchemin (Projet de Loi 286-1989, c. 97), la ville ci-haut désignée présentera le 23 octobre 1990, devant un Juge de la Cour supérieure siégeant dans et pour le district de Beauce, une requête en homologation du livre reconstitué contenant les procès-verbaux des actes, votes et délibérations du Conseil de cette ville, et ce, pour la période du 24 octobre 1977 au 30 juin 1988.

Ledit livre, dûment reconstitué par le secrétaire-trésorier de cette ville, est conservé au bureau de celui-ci où il peut être examiné sur demande, aux heures habituelles de travail.

Toute personne intéressée peut demander au Tribunal soit d'homologuer ledit livre reconstitué seulement après que le secrétaire-trésorier aura effectué les corrections que le Tribunal pourrait lui ordonner, soit de refuser l'homologation recherchée.

Saint-Joseph-de-Beauce, le 3 juillet 1990

Le procureur de la ville,
YVES LÉTOURNEAU, avocat

67606

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Erick Savoie

Par le certificat numéro 90-293 du 14 juin 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénom de Marie France Johanne Savoie, née le 2 septembre 1961, en celui de Erick.

Sainte-Foy, le 27 juin 1990

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

1613

Gary Earl Polachek

Par le certificat numéro 90-301 du 14 juin 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Gary Earl Polatshek, né le 2 décembre 1961, en celui de Gary Earl Polachek.

Sainte-Foy, le 27 juin 1990

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

1613

Jacob Weizmann

Par le certificat numéro 90-292 du 14 juin 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Yaakov Har-Sinai, né le 25 février 1963, en celui de Jacob Weizmann.

Sainte-Foy, le 27 juin 1990

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

1613

Joseph Franco Fabien Fortin

Par le certificat numéro 90-299 du 14 juin 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph France Fabien Fortin, né le 30 mars 1965, en celui de Joseph Franco Fabien Fortin.

Sainte-Foy, le 27 juin 1990

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

1613

Joseph Marc Stéfano Comtois

Par le certificat numéro 90-290 du 14 juin 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Marc Stéphane Henri, né le 17 août 1964, en celui de Joseph Marc Stéfano Comtois.

Sainte-Foy, le 27 juin 1990

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

1613

Joseph Roland Serge Brousseau

Par le certificat numéro 90-296 du 14 juin 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Roland Serge Péries, né le 14 décembre 1971, en celui de Joseph Roland Serge Brousseau.

Sainte-Foy, le 27 juin 1990

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

1613

Lori Ellen Polachek

Par le certificat numéro 90-302 du 14 juin 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Lori-Ellen Polatshek, née le 13 janvier 1964, en celui de Lori Ellen Polachek.

Sainte-Foy, le 27 juin 1990

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

1613

Marie Annette Andrée Josette Légaré

Par le certificat numéro 90-294 du 14 juin 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Annette Andrée Josephette Légaré, née le 11 avril 1933, en celui de Marie Annette Andrée Josette Légaré.

Sainte-Foy, le 27 juin 1990

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

1613

Marie Lazure

Par le certificat numéro 90-295 du 14 juin 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Aubuchon, née le 17 avril 1964, en celui de Marie Lazure.

Sainte-Foy, le 27 juin 1990

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

1613

Marie-Pierro Laurette Dubois

Par le certificat numéro 90-298 du 14 juin 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Pierrette Laurette Dubois, née le 17 août 1954, en celui de Marie-Pierro Laurette Dubois.

Sainte-Foy, le 27 juin 1990

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

1613

Marie Reine Margot Pigeon

Par le certificat numéro 90-297 du 14 juin 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Reine-Marguerite Pigeon, née le 7 juillet 1959, en celui de Marie Reine Margot Pigeon.

Sainte-Foy, le 27 juin 1990

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

1613

Marie Thérèse Josée Nadine Comtois

Par le certificat numéro 90-291 du 14 juin 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Thérèse Josée Nadine Henri, née le 25 février 1968, en celui de Marie Thérèse Josée Nadine Comtois.

Sainte-Foy, le 27 juin 1990

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

1613

Sol Joshua Polachek

Par le certificat numéro 90-300 du 14 juin 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Solly Polachek, né le 26 décembre 1933, en celui de Sol Joshua Polachek.

Sainte-Foy, le 27 juin 1990

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

1613

Wendy Farla Polachek

Par le certificat numéro 90-303 du 14 juin 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Wendy Farla Polatshek, née le 24 août 1969, en celui de Wendy Farla Polachek.

Sainte-Foy, le 27 juin 1990

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

1613

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le**Demandes****Amal Nazi**

Prenez avis que Amal Nazi, domiciliée au 2555, Modugno, appartement 807, Saint-Laurent, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Amal Chamandy.

Montréal, le 29 mai 1990

Le procureur de la requérante,
HART ST-PIERRE, avocat

67599-29-2

Benoit Lajeunesse

Prenez avis que Benoit Lajeunesse, domicilié au 3285, boulevard le Souvenir, appartement 815, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Benoit Mayer.

Saint-Eustache, le 18 juin 1990

Le procureur du requérant,
DENYSE DUBÉ, notaire

67429-28-2

Costi Heinrich

Prenez avis que Costi Heinrich, domicilié au 144, Querbes, Outremont, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Christopher Costi Haropoulos.

Montréal, le 18 juin 1990

Le procureur du requérant,
FRANCINE LAPIERRE, notaire

67430

Ethel Boissonneault

Prenez avis que Ethel Boissonneault, domicilié au 3625, rue Lanthier, appartement 107, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ethel Bellavance.

Sainte-Foy, le 27 juin 1990

La requérante,
ETHEL BOISSONNEAULT

67596-29-2

Ghislaine Dicaire

Prenez avis que Ghislaine Dicaire, domiciliée au 16, Napoléon, appartement 5, Gatineau, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lyne Dicaire.

Gatineau, le 26 avril 1990

La requérante,
GHISLAINE DICAIRE

67431

Huy-Quang Nguyen

Prenez avis que Huy-Quang Nguyen, domicilié au 1605, croissant Tourangeau, Brossard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Alexandre H. Quang Nguyen.

Brossard, le 18 juin 1990

67432

Le requérant,
HUY-QUANG NGUYEN

Josée Arseneau

Prenez avis que Josée Arseneau, domiciliée au 52, de la Grève, Sullivan, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Josée Tremblay.

Val-d'Or, le 14 juin 1990

67600-29-2

Le procureur de la requérante,
MANON PRÉVOST, *avocate*

Josée Turcotte

Prenez avis que Josée Turcotte, domiciliée au 2425, Girouard Ouest, appartement 2, Saint-Hyacinthe, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Josée Mathieu.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Saint-Hyacinthe, le 21 mai 1990

674330

Le procureur de la requérante,
CAROLE BROUARD, *notaire*

Joseph Laurent Maurice

Prenez avis que Joseph Laurent Maurice, domicilié au 55, Principale, Chénéville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Laurent Maurice Patrice.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Chénéville, le 23 juin 1990

67601-29-2

Le requérant,
JOSEPH LAURENT MAURICE

Joseph Léo Stéphane Allard

Prenez avis que Joseph Léo Stéphane Allard, domicilié au 6338, Villeneuve, appartement 8, Montréal-Nord, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Léo Stéphane Richer.

Montréal, le 27 juin 1990

67597-29-2

Les procureurs du requérant,
ABRAHAM SLAWNER CLEMENT
& SLAWNER

Lili Sophie Patricia Bourbeau

Prenez avis que Lili Sophie Patricia Bourbeau, domiciliée au 5385, Monsabré, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lili Sophie Patricia Houde.

Montréal, le 26 juin 1990

67595-29-2

La requérante,
LILI SOPHIE PATRICIA BOURBEAU

Marcel Carrier

Prenez avis que Marcel Carrier, domicilié au 1280, rue Craig, Sherbrooke, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marcel Mercier.

Sherbrooke, le 27 juin 1990

67504-28-2

Les procureurs du requérant,
LEMAY, LAFLAMME & ASS.

Marie-Anna Poirier

Prenez avis que Marie-Anna Poirier, domiciliée au 58, de Provence, Gatineau, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mariane Poirier.

Hull, le 21 juin 1990

67598-29-2

Le procureur de la requérante,
PAUL-ANDRÉ MORIN

Marie Marguerite Doris Godin

Prenez avis que Marie Marguerite Doris Godin, domiciliée au 1050, Des Tulipes, Saint-Pierre, Île d'Orléans, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Marguerite Doris Josée Godin.

Québec, le 26 juin 1990

67602-29-2

Le procureur de la requérante,
GAËTANE LEMAY, *notaire*

Muriel Kyriacos

Prenez avis que Muriel Kyriacos, domiciliée au 41-A, rue Victoria, Pointe-Claire, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Muriel Leclerc.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Pointe-Claire, le 6 juin 1990

67434

La requérante,
MURIEL KYRIACOS

Philippe Verdy

Prenez avis que Philippe Verdy, domicilié au 175, rue de Normandie, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin

d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Philippe Verdy Filion.

Longueuil, le 19 juin 1990

Le requérant,
PHILIPPE VERDY

67435

Vasilios Bill Potsou

Prenez avis que Vasilios Bill Potsou, domicilié au 2151, rue Keller, Saint-Laurent, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Vasilios William Bladeworth Potsos.

Montréal, le 19 juin 1990

Le requérant,
VASILIOS BILL POTSOU

67436

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2755-1159		
2755-1159 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Montmagny
2755-1167		
2755-1167 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Québec
2755-1993		
2755-1993 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Québec
2755-2678		
2755-2678 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Québec
2755-2686		
2755-2686 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Québec
2755-2694		
2755-2694 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Kamouraska
2755-2728		
2755-2728 QUÉBEC INC.	1990 06 19	Saint-François
2755-2736		
2755-2736 QUÉBEC INC.	1990 06 19	Longueuil
2755-2751		
2755-2751 QUÉBEC INC.	1990 06 19	Québec
2755-3031		
2755-3031 QUÉBEC INC.	1990 06 15	Labelle
2755-3049		
2755-3049 QUÉBEC INC.	1990 06 13	Rimouski
2755-3056		
2755-3056 QUÉBEC INC.	1990 06 15	Longueuil
2755-3270		
2755-3270 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Abitibi
2755-3312		
2755-3312 QUÉBEC INC.	1990 06 19	Chicoutimi
2755-3346		
2755-3346 QUÉBEC INC.	1990 06 19	Saint-Maurice
2755-3353		
2755-3353 QUÉBEC INC.	1990 06 19	Longueuil
2755-3437		
2755-3437 QUÉBEC INC.	1990 06 19	Mingan
2755-3478		
2755-3478 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Saint-François
2755-3486		
2755-3486 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Saint-François
2755-3510		
2755-3510 QUÉBEC INC.	1990 06 19	Québec
2755-3619		
2755-3619 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2755-3650		
2755-3650 QUÉBEC INC.	1990 06 21	Montréal
2755-3734		
2755-3734 QUÉBEC INC.	1990 06 19	Québec
2755-4039		
2755-4039 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Montréal
2755-4047		
2755-4047 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Longueuil
2755-4286		
2755-4286 QUÉBEC INC.	1990 06 19	Québec
2755-4328		
2755-4328 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Arthabaska
2755-4344		
2755-4344 QUÉBEC INC.	1990 06 19	Richelieu
2755-4740		
2755-4740 QUÉBEC INC.	1990 06 22	Québec
2755-4757		
2755-4757 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Saint-François
2755-5358		
2755-5358 QUÉBEC INC.	1990 06 22	Québec
2755-5366		
2755-5366 QUÉBEC INC.	1990 06 22	Montréal
2755-5374		
2755-5374 QUÉBEC INC.	1990 06 22	Québec
2755-5382		
2755-5382 QUÉBEC INC.	1990 06 22	Labelle
2755-5390		
2755-5390 QUÉBEC INC.	1990 06 22	Labelle
2757-7592		
2757-7592 QUÉBEC INC.	1990 06 14	Beauharnois
2757-7899		
2757-7899 QUÉBEC INC.	1990 06 14	Beauharnois
2757-8186		
2757-8186 QUÉBEC INC.	1990 06 14	Montréal
2757-8228		
2757-8228 QUÉBEC INC.	1990 06 15	Terrebonne
2757-8236		
2757-8236 QUÉBEC INC.	1990 06 14	Longueuil
2757-8244		
2757-8244 QUÉBEC INC.	1990 06 15	Québec
2757-8251		
2757-8251 QUÉBEC INC.	1990 06 15	Abitibi
2757-8277		
2757-8277 QUÉBEC INC.	1990 06 15	Saint-Hyacinthe
2757-8285		
2757-8285 QUÉBEC INC.	1990 06 15	Montréal
2757-8293		
2757-8293 QUÉBEC INC.	1990 06 15	Montréal
2757-8517		
2757-8517 QUÉBEC INC.	1990 06 14	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2757-8525 2757-8525 QUÉBEC INC.	1990 06 14	Montréal
2757-8541 2757-8541 QUÉBEC INC.	1990 06 14	Laval
2757-8558 2757-8558 QUÉBEC INC.	1990 06 15	Richelieu
2757-8574 2757-8574 QUÉBEC INC.	1990 06 15	Montréal
2757-8590 2757-8590 QUÉBEC INC.	1990 06 15	Montréal
2757-8616 2757-8616 QUÉBEC INC.	1990 06 15	Beauharnois
2757-8624 2757-8624 QUÉBEC INC.	1990 06 15	Montréal
2757-8632 2757-8632 QUÉBEC INC.	1990 06 15	Terrebonne
2757-8715 2757-8715 QUÉBEC INC.	1990 06 14	Beauharnois
2757-8723 2757-8723 QUÉBEC INC.	1990 06 14	Laval
2757-8731 2757-8731 QUÉBEC INC.	1990 06 14	Joliette
2757-8749 2757-8749 QUÉBEC INC.	1990 06 14	Montréal
2757-8756 2757-8756 QUÉBEC INC.	1990 06 14	Saint-Hyacinthe
2757-8764 2757-8764 QUÉBEC INC.	1990 06 14	Montréal
2757-8772 2757-8772 QUÉBEC INC.	1990 06 14	Longueuil
2757-8780 2757-8780 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Bedford
2757-8806 2757-8806 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Laval
2757-8814 2757-8814 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Laval
2757-8830 2757-8830 QUÉBEC INC.	1990 06 19	Montréal
2757-8921 2757-8921 QUÉBEC INC.	1990 06 14	Iberville
2757-8962 2757-8962 QUÉBEC INC.	1990 06 14	Montréal
2757-9002 2757-9002 QUÉBEC INC.	1990 06 14	Montréal
2757-9028 2757-9028 QUÉBEC INC.	1990 06 14	Longueuil
2757-9069 2757-9069 QUÉBEC INC.	1990 06 14	Laval
2757-9077 2757-9077 QUÉBEC INC.	1990 06 14	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2757-9101		
2757-9101 QUÉBEC INC.	1990 06 15	Bedford
2757-9150		
2757-9150 QUÉBEC INC.	1990 06 15	Laval
2757-9200		
2757-9200 QUÉBEC INC.	1990 06 11	Alma
2757-9275		
2757-9275 QUÉBEC INC.	1990 06 15	Montréal
2757-9291		
2757-9291 QUÉBEC INC.	1990 06 15	Saint-Hyacinthe
2757-9309		
2757-9309 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Montréal
2757-9317		
2757-9317 QUÉBEC INC.	1990 06 15	Kamouraska
2757-9333		
2757-9333 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Montréal
2757-9341		
2757-9341 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Montréal
2757-9358		
2757-9358 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Montréal
2757-9366		
2757-9366 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Montréal
2757-9374		
2757-9374 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Montréal
2757-9382		
2757-9382 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Montréal
2757-9390		
2757-9390 QUÉBEC INC.	1990 07 01	Montréal
2757-9408		
2757-9408 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Alma
2757-9416		
2757-9416 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Montréal
2757-9457		
2757-9457 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Montréal
2757-9473		
2757-9473 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Montréal
2757-9481		
2757-9481 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Montréal
2757-9499		
2757-9499 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Montréal
2757-9507		
2757-9507 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Montréal
2757-9515		
2757-9515 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Montréal
2757-9531		
2757-9531 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Montréal
2757-9549		
2757-9549 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Rouyn-Noranda
2757-9556		
2757-9556 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Rouyn-Noranda

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2757-9564		
2757-9564 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Richelieu
2757-9580		
2757-9580 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Montréal
2757-9598		
2757-9598 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Longueuil
2757-9697		
2757-9697 QUÉBEC INC.	1990 06 15	Montréal
2757-9804		
2757-9804 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Longueuil
2757-9861		
2757-9861 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Terrebonne
2757-9879		
2757-9879 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Iberville
2757-9887		
2757-9887 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Longueuil
2757-9895		
2757-9895 QUÉBEC INC.	1990 06 19	Montréal
2757-9903		
2757-9903 QUÉBEC INC.	1990 06 19	Montréal
2757-9945		
2757-9945 QUÉBEC INC.	1990 06 19	Montréal
2757-9952		
2757-9952 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Laval
2757-9960		
2757-9960 QUÉBEC INC.	1990 06 19	Montréal
2757-9986		
2757-9986 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Iberville
2759-2005		
2759-2005 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Terrebonne
2759-2039		
2759-2039 QUÉBEC INC.	1990 06 19	Montréal
2759-2104		
2759-2104 QUÉBEC INC.	1990 06 19	Montréal
2759-2112		
2759-2112 QUÉBEC INC.	1990 06 19	Montréal
2759-2138		
2759-2138 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Montréal
2759-2153		
2759-2153 QUÉBEC INC.	1990 06 18	Laval
2759-2161		
2759-2161 QUÉBEC INC.	1990 06 19	Montréal
2759-2179		
2759-2179 QUÉBEC INC.	1990 06 19	Montréal
2759-2195		
2759-2195 QUÉBEC INC.	1990 06 19	Joliette
2759-2203		
2759-2203 QUÉBEC INC.	1990 06 19	Laval
2759-2260		
2759-2260 QUÉBEC INC.	1990 06 19	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2759-2286 2759-2286 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Laval
2759-2294 2759-2294 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Montréal
2759-2302 2759-2302 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Montréal
2759-2328 2759-2328 QUÉBEC INC.	1990 06 29	Montréal
2759-2336 2759-2336 QUÉBEC INC.	1990 06 29	Montréal
2759-2419 2759-2419 QUÉBEC INC.	1990 06 19	Longueuil
2759-2443 2759-2443 QUÉBEC INC.	1990 06 19	Longueuil
2759-2468 2759-2468 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Iberville
2759-2476 2759-2476 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Longueuil
2759-2484 2759-2484 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Beauharnois
2759-2500 2759-2500 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Longueuil
2759-2526 2759-2526 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Montréal
2759-2534 2759-2534 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Laval
2759-2542 2759-2542 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Montréal
2759-2591 2759-2591 QUÉBEC INC.	1990 06 21	Laval
2759-2617 2759-2617 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Terrebonne
2759-2625 2759-2625 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Montréal
2759-2641 2759-2641 QUÉBEC INC.	1990 06 19	Joliette
2759-2666 2759-2666 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Saint-Hyacinthe
2759-2708 2759-2708 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Joliette
2759-2724 2759-2724 QUÉBEC INC.	1990 06 29	Montréal
2759-2732 2759-2732 QUÉBEC INC.	1990 06 29	Montréal
2759-2740 2759-2740 QUÉBEC INC.	1990 06 29	Montréal
2759-2807 2759-2807 QUÉBEC INC.	1990 06 19	Bedford
2759-2815 2759-2815 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Montréal
2759-2823 2759-2823 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Pontiac

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2759-2831		
2759-2831 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Longueuil
2759-2849		
2759-2849 QUÉBEC INC.	1990 06 29	Montréal
2759-2856		
2759-2856 QUÉBEC INC.	1990 06 29	Montréal
2759-2864		
2759-2864 QUÉBEC INC.	1990 06 29	Montréal
2759-2872		
2759-2872 QUÉBEC INC.	1990 06 21	Montréal
2759-2880		
2759-2880 QUÉBEC INC.	1990 06 21	Montréal
2759-2914		
2759-2914 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Longueuil
2759-3011		
2759-3011 QUÉBEC INC.	1990 06 29	Montréal
2759-3029		
2759-3029 QUÉBEC INC.	1990 06 29	Montréal
2759-3037		
2759-3037 QUÉBEC INC.	1990 06 29	Montréal
2759-3045		
2759-3045 QUÉBEC INC.	1990 06 29	Montréal
2759-3052		
2759-3052 QUÉBEC INC.	1990 06 29	Montréal
2759-3060		
2759-3060 QUÉBEC INC.	1990 06 29	Montréal
2759-3078		
2759-3078 QUÉBEC INC.	1990 06 29	Montréal
2759-3086		
2759-3086 QUÉBEC INC.	1990 06 29	Montréal
2759-3094		
2759-3094 QUÉBEC INC.	1990 06 29	Montréal
2759-3110		
2759-3110 QUÉBEC INC.	1990 06 21	Terrebonne
2759-3128		
2759-3128 QUÉBEC INC.	1990 06 21	Montréal
2759-3201		
2759-3201 QUÉBEC INC.	1990 06 29	Montréal
2759-3219		
2759-3219 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Chicoutimi
2759-3227		
2759-3227 QUÉBEC INC.	1990 06 20	Montréal
2755-4849		
AÉRO-CAM INC.	1990 06 20	Trois-Rivières
2755-3668		
AGENCE PLEIN AIR CHASSE ET PÊCHE J.T. INC.	1990 06 18	Québec
2755-2587		
ALPHA-BRAVO AVIATION INC.	1990 06 15	Kamouraska
2759-2567		
ALUMINIUM ROGER LANIEL INC.	1990 06 19	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2757-8384 AMÉLI-EAU-RATION INC.	1990 06 15	Beauharnois
2757-9929 APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES CÔTE-NORD INC.	1990 06 19	Montréal
2759-2971 ARTISAN J.P.L. INC.	1990 06 19	Terrebonne
2755-5325 L'ATELIER DE PORTES D'ACIER DE ST-PAULIN INC.	1990 06 21	Trois-Rivières
2755-2645 ATELIER JOCELYNE HUOT INC.	1990 06 18	Québec
2755-1191 AUTOMOBILES 2010 INC.	1990 06 21	Québec
2757-9739 A.S. DESCHENAU INC.	1990 06 15	Joliette
2757-8566 BAJA CONSTRUCTION INC.	1990 06 15	Saint-Hyacinthe
2757-8970 BALANCES TRANS-CAM INC.	1990 06 14	Longueuil
2755-4302 BAR MON APPART'MENT INC.	1990 06 19	Trois-Rivières
2757-9994 BAR SALON ALAIN INC.	1990 06 19	Terrebonne
2755-4666 BIJOUTERIE CORALLINE INC.	1990 06 21	Québec
2759-2898 BOMAX CONSTRUCTION INC.	1990 06 21	Terrebonne
2757-8822 BOUCHER TRANSIT INTERNATIONAL INC.	1990 06 19	Terrebonne
2759-2237 BOUCHERIE CHARCUTERIE MIEVA INC.	1990 06 19	Longueuil
2757-8939 BOURBONNAIS & MATTE INC.	1990 06 14	Longueuil
2757-9168 CAROSSERIE PANTERA INC.	1990 06 15	Montréal
2755-3676 CASSE-CROÛTE ANDRES INC.	1990 06 18	Québec
2755-4088 CASSE-CROÛTE FRANCO (1990) INC.	1990 06 21	Québec
2757-9127 CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE WINSTON (1990) INC. WINSTON'S PHYSICAL FITNESS CENTER (1990) INC.	1990 06 15	Montréal
2755-3247 CHASLE & LARUE INC.	1990 06 15	Montréal
2755-4096 CHAUFFAGE S.M.R. INC.	1990 06 21	Québec
2757-8905 CHOCOLATERIE PRIMAVERA INC.	1990 06 14	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2757-8350 CHOPIN INFORMATIQUE INC.	1990 06 14	Terrebonne
2755-3429 LES CIMENTIERES G.M.R. INC.	1990 06 20	Beauce
2759-2435 CIRCUL'ACTION INC.	1990 06 19	Laval
2755-1183 LA CLEF DU DÉCOUPAGE INC.	1990 06 19	Québec
2755-4112 LES CLÔTURES ET GLISSIÈRES G.S. INC.	1990 06 21	Saint-François
2757-8848 COFFRAGES JCM MONGEAU INC.	1990 06 19	Saint-François
2757-9788 COMMERCE CONNEXION INC.	1990 06 19	Montréal
2755-2926 COMPLEXE HÔTELIER LE GRILLON INC.	1990 06 19	Labelle
2759-2682 COMP-ART INFO INC.	1990 06 20	Montréal
2757-9630 CONFECTION SUPER LOOK INC.	1990 06 19	Drummond
2755-4658 CONSEILLER EN GESTION ET INFORMATIQUE C. PRÉCOURT INC.	1990 06 20	Québec
2757-9663 CONSTRUCTION B. CHARTRAND INC.	1990 06 19	Longueuil
2757-8210 CONSTRUCTION GRANTHAM INC.	1990 06 14	Drummond
2757-9044 CONSTRUCTION LURI INC.	1990 06 14	Montréal
2757-9259 LES CONSTRUCTIONS DÉMIR INC.	1990 06 15	Montréal
2755-3841 LES CONSTRUCTIONS G. MARTIN ET FILS INC.	1990 06 18	Trois-Rivières
2755-3601 LES CONSTRUCTIONS LAFLEUR INC.	1990 06 20	Québec
2757-8913 LES CONSTRUCTIONS THIERRY INC.	1990 06 13	Beauharnois
2757-9465 LES CONSULTANTS A.E.I. INC.	1990 06 18	Montréal
2755-2900 CONSULTANTS EN SÉCURITÉ SHIRLDON INC.	1990 06 20	Saint-François
2757-8194 LES CONSULTANTS NETMAP INC. NETMAP CONSULTING INC.	1990 06 14	Montréal
2759-2252 CORPORATION DE HOLDING SENTRA SENTRA HOLDING CORPORATION	1990 06 19	Montréal
2759-2674 COVEDEX COMPAGNIE VÉNÉZUÉLIENNE D'EXPLOITATION MINIÈRE INC.	1990 06 20	Montréal
2759-2021 CRÉATION IMPULSION INC.	1990 06 18	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2755-4294 LE CROQUE EN GLACE INC.	1990 06 19	Québec
2757-9689 LES CUISINES DU FJORD INC.	1990 06 19	Chicoutimi
2757-8954 C.D. MOREAU RÉNOVATIONS INC.	1990 06 14	Gaspé
2755-1209 DÉLI SANDRA INC.	1990 06 21	Québec
2759-2757 DÉPANNEUR DES RUISSEAUX (51) INC.	1990 06 20	Labelle
2757-9721 DÉPANNEUR F. ESPOSITO INC.	1990 06 18	Montréal
2759-2088 DERGI LTÉE	1990 06 19	Longueuil
2759-2963 DIFFUSION DIRECTE SPORT NEW CONFECTION (SNC) INC.	1990 06 19	Terrebonne
2757-9135 DISTRIBUTIONS RICHARD PRESSEAU LT INC.	1990 06 15	Laval
2759-2013 D. TRÉPANIÉRIE MULTI-SERVICES INC.	1990 06 18	Montréal
2755-3064 ÉCLAIRAGES DÉCORATIFS K.R.T. INC.	1990 06 18	Kamouraska
2755-2611 ÉCOLE DE MUSIQUE PIANISSIMO INC.	1990 06 15	Saint-François
2755-2835 ÉLEVAGE E. W. CARON (NO 10) LTÉE	1990 06 19	Montréal
2755-3171 ÉLEVAGE E. W. CARON (NO 11) LTÉE	1990 06 19	Montréal
2755-3163 ÉLEVAGE E. W. CARON (NO 12) LTÉE	1990 06 19	Montréal
2755-3155 ÉLEVAGE E. W. CARON (NO 13) LTÉE	1990 06 19	Montréal
2755-2769 ÉLEVAGE E. W. CARON (NO 1) LTÉE	1990 06 19	Montréal
2755-2777 ÉLEVAGE E. W. CARON (NO 2) LTÉE	1990 06 19	Montréal
2755-2785 ÉLEVAGE E. W. CARON (NO 3) LTÉE	1990 06 19	Montréal
2755-3148 ÉLEVAGE E. W. CARON (NO 4) LTÉE	1990 06 19	Montréal
2755-2793 ÉLEVAGE E. W. CARON (NO 5) LTÉE	1990 06 19	Montréal
2755-2801 ÉLEVAGE E. W. CARON (NO 6) LTÉE	1990 06 19	Montréal
2755-3189 ÉLEVAGE E. W. CARON (NO 7) LTÉE	1990 06 19	Montréal
2755-2819 ÉLEVAGE E. W. CARON (NO 8) LTÉE	1990 06 19	Montréal
2755-2827 ÉLEVAGE E. W. CARON (NO 9) LTÉE	1990 06 19	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2755-2488 ENTREPRISE M. & L. BOUCHER INC.	1990 06 19	Arthabaska
2759-2922 LES ENTREPRISES DE DÉMOLITION GÉRARD GAUTHIER INC.	1990 06 19	Terrebonne
2759-3003 LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES 440 LTÉE	1990 06 20	Laval
2755-3536 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES MAYER INC.	1990 06 15	Hull-Pontiac
2755-4120 LES ENTREPRISES G. CÔTÉ ET L. FLEURY INC.	1990 06 21	Drummond
2757-8582 LES ENTREPRISES JCS TISSEUR INC.	1990 06 15	Longueuil
2755-1126 LES ENTREPRISES KEMEL INC.	1990 06 18	Québec
2759-2492 LES ENTREPRISES KEN DUPRAS INC.	1990 06 19	Terrebonne
2755-5135 ENTREPRISES MARINES C.L.M. INC.	1990 06 21	Gaspé
2755-3692 LES ENTREPRISES RENÉ CATAFARD INC.	1990 06 14	Terrebonne
2759-2948 ENTRESID INC.	1990 06 19	Longueuil
2755-4690 LES ENTRETIENS P.F.L.S. INC.	1990 06 21	Beauce
2755-3395 LES ÉQUIPEMENTS PIMEX INC.	1990 06 18	Arthabaska
2755-5127 FERME FRANCINE ET GUY ROSA INC.	1990 06 21	Saint-François
2757-9838 FERME R. BLAIN INC.	1990 06 15	Saint-Hyacinthe
2757-9051 FERME SMARDUFF INC.	1990 06 14	Saint-Hyacinthe
2757-9176 LES FILMS ROUGES INC. RED FILMS INC.	1990 06 15	Montréal
2759-2690 FLEURISTE MAC MICHEL INC.	1990 06 20	Montréal
2757-9747 FORTITUDE INC.	1990 06 15	Montréal
2755-1217 LA GALERIE D'ART GARNEAU INC.	1990 06 22	Québec
2755-4716 GESTION ACIVAL INC.	1990 06 22	Québec
2755-1134 GESTION ALAIN PINEAULT INC.	1990 06 18	Chicoutimi
2757-9325 GESTION ALTINORD INC.	1990 06 18	Terrebonne
2755-5762 GESTION BÉMAR INC.	1990 06 22	Frontenac

2757-8996 GESTION CHANTAL BENNY INC.	1990 06 14	Beauharnois
2755-2629 GESTION CHARLES ROBERT INC.	1990 06 18	Québec
2757-9853 GESTION COMPAS INC.	1990 06 18	Montréal
2755-1233 GESTION CUBIQUE INC.	1990 06 21	Joliette
2759-2427 GESTION DANIEL GIROUX INC.	1990 06 19	Montréal
2755-3130 GESTION ÉLEVAGE E.W. CARON (NO 3) LTÉE	1990 06 19	Montréal
2755-2744 GESTION ÉTHIER-MORIN INC.	1990 06 18	Joliette
2757-9820 GESTION GÉNÉRALE B.B.B. INC.	1990 06 18	Saint-François
2757-9572 GESTION GEORGES AWAD INC.	1990 06 18	Montréal
2759-2229 GESTION G. MOISAN & FILS INC.	1990 06 19	Charlevoix
2755-2868 GESTION HÉLODIUS CARON INC.	1990 06 19	Québec
2755-3114 GESTION INDUSTRIE PORCINE DU QUÉBEC LTÉE	1990 06 19	Montréal
2755-2652 GESTION J P K INC.	1990 06 15	Frontenac
2759-2518 GESTION JACQUES COUTURE INC.	1990 06 18	Drummond
2755-1142 GESTION J.L.G. INC.	1990 06 18	Montréal
2757-8178 GESTION LISE BOURBEAU INC.	1990 06 14	Montréal
2755-2470 GESTION MARC PELLERIN INC.	1990 06 15	Trois-Rivières
2759-2799 GESTION MARCEL SAVAGE INC.	1990 06 20	Longueuil
2757-9218 GESTION MARYSE BENNY INC.	1990 06 14	Joliette
2757-9622 GESTION NAGICOM INC.	1990 07 01	Rimouski
2755-1084 GESTION OLO INC.	1990 06 18	Arthabaska
2757-9606 GESTION PARALEG INC.	1990 06 18	Longueuil
2755-3296 GESTION RACHEL & CLÉMENT INC.	1990 06 18	Québec
2755-3122 GESTION RÉNALD CHOQUETTE LTÉE	1990 06 19	Montréal
2757-9523 GESTION RICHARD PÉRIARD INC.	1990 06 18	Montréal

2757-9911 GESTION R.L. PICARD INC.	1990 06 18	Kamouraska
2755-3684 GESTION SERGE OUELLET INC.	1990 06 15	Québec
2757-9226 GESTION SUZANNE BENNY INC.	1990 06 14	Montréal
2755-4724 GESTION VAL-MAURICE RICHARD INC.	1990 06 22	Trois-Rivières
2759-2187 LES GESTIONS BÉRANGER DUFOUR INC.	1990 06 18	Montréal
2759-2773 LES GESTIONS LEMAY, TREMBLAY INC.	1990 06 20	Terrebonne
2759-2989 GILLES MONAST INC.	1990 06 19	Montréal
2757-9010 GRAPHIQUES STONE INC. STONE GRAPHICS INC.	1990 06 14	Montréal
2757-8269 GRAVIÈRE ST-FRANÇOIS (1990) INC.	1990 06 15	Saint-François
2759-2054 GROUPE D'INVESTISSEMENTS ET D'IMMIGRATION DU CANADA (G.I.I.C.) INC.	1990 06 19	Montréal
2759-2955 GROUPE INTERMEDIA INC.	1990 06 19	Montréal
2759-2583 GROUPE MLS INC.	1990 06 21	Montréal
2757-9267 LE GROUPE PROFIT-PLUS INC.	1990 06 15	Montréal
2755-4138 GROUPE RENOCONSEIL INC.	1990 06 22	Québec
2757-8947 LE GROUPE R.B.G.S. INC.	1990 06 13	Saint-François
2755-1100 GROUPE VOYAGES QUÉBEC G.V.Q. (SEPT-ÎLES) INC.	1990 06 14	Mingan
2757-9655 HABITATIONS GIRARD & PETRUK INC.	1990 06 19	Longueuil
2759-2146 HOSPITALITÉ L. & D INC. L & D HOSPITALITY INC.	1990 06 18	Montréal
2757-9234 HYDRO-MÉCA INC.	1990 06 15	Longueuil
2757-9440 H.G. ÉBÉNISTERIE INC.	1990 06 18	Montréal
2757-8368 LES IMMEUBLES CENTRE-NORD INC.	1990 06 14	Montréal
2759-2716 IMMEUBLES LIBERALI INC.	1990 06 20	Montréal
2757-9713 IMMEUBLES TRIPLE-A LTÉE	1990 06 15	Montréal

2759-2245 IMPORTATION EXPORTATION MOUNZER INC. IMPORT EXPORT MOUNZER INC.	1990 06 19	Montréal
2755-2603 INFORMATIQUE HAMEL INC.	1990 06 15	Arthabaska
2757-9614 LES INVESTISSEMENTS DUO INC.	1990 06 19	Kamouraska
2757-8533 LES INVESTISSEMENTS KENCO INC.	1990 06 14	Montréal
2757-9937 IRS INFORMATION RECHERCHE SERVICE INC.	1990 06 19	Montréal
2755-2462 JACQUES & BEAUVOLSK INC.	1990 06 15	Iberville
2759-2450 J.C. BARBER INC.	1990 06 19	Montréal
2755-3635 J.G.A. COMTOIS INC.	1990 06 20	Joliette
2757-9093 LACAILLE, OUELLETTE COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES INC.	1990 06 15	Montréal
2757-9085 LAVE - AUTO LAURY INC.	1990 06 14	Terrebonne
2759-2633 LEGENDRE LUBAWIN GOLDFARB INC.	1990 06 19	Montréal
2755-3866 LETROGRAPHE (1990) INC.	1990 06 20	Québec
2757-8392 LES LIGNES TRACEBEC INC.	1990 06 15	Laval
2755-2538 LIMOTION INC.	1990 06 18	Québec
2755-3874 LES LIMOUSINES DE LA CAPITALE (1990) INC.	1990 06 21	Québec
2755-5341 LOCATION D'AUTOS JO-NO INC.	1990 06 22	Québec
2755-3759 LOGIL INFO INC.	1990 06 19	Québec
2757-8202 LUDGER GRENIER (1990) INC.	1990 06 14	Laval
2759-2658 L'ETCETERA DÉPANNEUR PLUS INC.	1990 06 20	Beauharnois
2755-3544 MAINTENANCE PAUL DUBOIS INC.	1990 06 18	Mégantic
2757-9192 MAISON RÉMY ET ASSOCIÉS LTÉE	1990 06 15	Montréal
2757-8988 MARCHÉ D'ALIMENTATION CLAUDE LORTIE INC.	1990 06 15	Hull
2755-3320 MATELAS CITÉ INC.	1990 06 18	Chicoutimi
2755-3551 MATT-À-TOUT INC.	1990 06 18	Québec

2757-9812 MECH-TECH INDUSTRIEL INC.	1990 06 15	Joliette
2757-8798 MEUBLES CAMILLE LÉVESQUE INC.	1990 06 18	Kamouraska
2759-2070 MIRO DESIGN INC.	1990 06 19	Longueuil
2757-9184 MITCH TRANSPORT INC.	1990 06 15	Longueuil
2757-9119 MOULES ET MATRICES 2000 INC.	1990 06 15	Longueuil
2755-2876 OASIS PLEIN AIR SANTÉ QUÉBEC INC.	1990 06 20	Trois-Rivières
2757-9036 LES PAILLIS VERDYOL QUÉBEC INC.	1990 06 14	Drummond
2757-9978 PALETTE PIE-IX LTÉE	1990 06 18	Montréal
2754-3636 PAVAGE W. CANTIN INC.	1990 05 18	Québec
2755-4682 LES PEINTURES BUREAUTECH INC.	1990 06 21	Québec
2755-3411 LE PERMANENT INC.	1990 06 20	Montréal
2759-2765 PÉTROLES Y. MORIN & FILS INC.	1990 06 20	Joliette
2759-2310 PLACEMENTS JEAN DUMAS INC.	1990 06 19	Beauharnois
2755-3304 PLACEMENTS JEAN-GUY BERGERON INC.	1990 06 18	Québec
2759-2559 PLANCHERS RE-MI INC.	1990 06 19	Joliette
2755-4021 PLANTATOÛT INC.	1990 06 20	Québec
2755-3015 PLOMBERIE RICHARD GAGNON (1990) INC.	1990 06 18	Rouyn-Noranda
2759-2211 POÊLES LESAGE INC.	1990 06 19	Iberville
2757-9424 POSTE D'ESSENCE MARTIN LAVOIE INC.	1990 06 18	Laval
2755-1241 POURVOIRIE DU LAC RAPIDE INC.	1990 06 21	Baie-Comeau
2759-2609 PREV-AUTOMOBILES INC.	1990 06 18	Terrebonne
2759-2120 LES PRODUCTIONS DE LA BOTTINE SPATIALE INC.	1990 06 19	Terrebonne
2757-9648 LES PRODUCTIONS DONMARK INC.	1990 06 19	Longueuil
2757-9770 LES PRODUCTIONS EMI-DIA LTÉE	1990 06 18	Terrebonne
2757-8608 LES PRODUCTIONS FRANÇOIS DUPÉRÉ INC.	1990 06 15	Montréal

2757-8376 PRODUCTIONS HOMART INC. HOMART PRODUCTIONS INC.	1990 06 14	Montréal
2759-2930 PROJET MARKETING INC.	1990 06 19	Laval
2755-3700 PROMOTION IMMOBILIÈRE D.F. INC.	1990 06 15	Québec
2755-4062 PROMOTION IMMOBILIÈRE RIOUX INC.	1990 06 19	Québec
2757-9143 PROMO-MILLE INC.	1990 06 18	Montréal
2755-2553 PRO-FAB SAG-LAC INC.	1990 06 20	Chicoutimi
2757-9671 QUAMEX INC.	1990 06 19	Saint-François
2755-1977 RADISON ACOUSTIQUE LTÉE	1990 06 15	Québec
2759-2047 RAM TRANSPORT INC.	1990 06 19	Terrebonne
2759-2096 RAMEX INTERNATIONAL AUTOMOBILE INC.	1990 06 20	Montréal
2755-3833 LES REBOISEMENTS J.L.M. INC.	1990 06 19	Alma
2759-2997 RÉNOVATIONS D.M.P. INC.	1990 06 19	Richelieu
2755-5770 RESTAURANT MARIVERAIN (1990) INC.	1990 06 22	Beauce
2755-2454 LES RESTAURATIONS DIJARO INC.	1990 06 19	Québec
2757-7881 ROMANOWSKI CONSULTANTS INC.	1990 06 14	Montréal
2757-9283 R.C.L. AUTOMOBILES INC.	1990 06 15	Joliette
2757-9432 R.J. BOLDOC INC.	1990 06 18	Kamouraska
2755-1175 LES SCELLANTS DE LA CAPITALE INC.	1990 06 21	Québec
2757-8319 LE SENS DES SOINS INC.	1990 06 14	Montréal
2757-9754 SERVICE JEAN RACICOT INC.	1990 06 18	Saint-Hyacinthe
2755-1118 LES SERVICES INFORMATIQUES MONTAGNAIS INC.	1990 06 18	Alma
2755-1092 LES SERVICES MÉNAGERS B.W. NEWSAM INC.	1990 06 15	Montréal
2757-9846 LA SOCIÉTÉ GABELCO INC.	1990 06 18	Terrebonne
2755-3403 STATION CLÉMENT GRAVEL INC.	1990 06 20	Québec

2757-9796 STATION SERVICE BORJA INC.	1990 06 18	Montréal
2757-9762 STUDIO JEAN LACROIX INC.	1990 06 15	Trois-Rivières
2757-8640 SYSTÈMES JAMES FOO (CANADA) INC. JAMES FOO SYSTEMS (CANADA) INC.	1990 06 15	Longueuil
2755-5408 TANKCON FRP INC.	1990 06 22	Montréal
2755-2595 TANNERIE CHABANEL INC.	1990 06 15	Québec
2757-9705 TECHDEC AUTOMATION INC.	1990 06 15	Beauharnois
2759-2575 TECHNI-PRO-CÂBLE INC.	1990 06 20	Longueuil
2755-4070 THÉRÈSE FORTIN INC.	1990 06 19	Québec
2755-3007 TIRAGE DE JOINTS PAQUET & FRÈRES INC.	1990 06 18	Québec
2757-9242 LES TRAITEMENTS D'EAU DE LA MONTÉRÉGIE INC.	1990 06 15	Beauharnois
2755-3361 TRANSPORT INTERPROVINCIAL (1990) INC.	1990 06 19	Longueuil
2755-2918 TRANSPORT JACQUES VEILLEUX INC.	1990 06 19	Beauce
2759-2062 TRANSPORT MARILY INC.	1990 06 19	Joliette
2755-3569 TRANSPORT ROBERT LAROCQUE INC.	1990 06 15	Iberville
2755-3858 TRANSPORT S.N.A. INC.	1990 06 20	Québec
2755-4013 LE VRAC DU MARCHÉ ATWATER INC.	1990 06 19	Montréal
2759-2278 YOGOURTY INC.	1990 06 19	Terrebonne

1628

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1471-5387 AMBULANCE DES APPALACHES INC.	1976 11 15	1990 06 19	
1232-4976 ANDEN INC.	1962 09 12	1990 06 11	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1351-3841 CLERMONT CHEVROLET OLDSMOBILE INC.	1924 01 11	1990 06 19	
1131-8557 CONSTRUCTION ROC INC.	1961 09 29	1990 06 18	
1475-2968 LES DISTRIBUTIONS P. HÉBERT INC.	1977 03 16	1990 06 20	LES DISTRIBUTIONS Y. LACELLE INC.
1359-2829 DOMAINE ALARY INC.	1974 09 24	1990 06 15	
1228-9179 LES ÉDIFICES ACME INC.	1957 05 07	1990 06 19	
1503-5181 EMYGI INC.	1976 05 19	1990 06 13	
1162-7163 LES ÉQUIPEMENTS LAGUÈ LTÉE	1960 08 18	1990 06 19	
1637-6162 FERMES DENIS & JEAN BRODEUR INC.	1979 07 13	1990 06 29	FERME AVICOLE JEAN BRODEUR INC.
1624-0483 GARAGE RÉJEAN PILON INC.	1978 03 02	1990 06 18	
1354-9407 GEORGES ALLARD INC.	1974 03 14	1990 06 19	INVESTISSEMENTS PAULINE & ROGER LEMONDE INC.
1264-7038 GUY LANCIAULT INC.	1965 05 21	1990 06 15	
1474-0161 HABITAT BOIS-JOLI INC.	1977 02 07	1990 06 19	
1281-7102 IMMEUBLES RAYROW LTÉE	1979 04 04	1990 06 19	
1463-6641 LES INDUSTRIES PIWI INC.	1975 12 15	1990 06 19	
1147-8237 MACHABEE AUTOMOBILES INC.	1968 09 24	1990 06 19	
1235-5855 MINES AYLNER LTÉE (Libre de responsabilité personnelle)	1963 06 04	1990 06 18	MINES AYLNER LTÉE <i>AYLNER MINES LTD.</i>
1629-5073 LE MOTEL DU TEMIS INC.	1978 09 01	1990 06 20	
1509-8866 NORMAN THOMPSON INC.	1978 01 01	1990 06 18	
1510-9960 PHOTO STUDIO HOULE INC.	1978 02 10	1990 06 15	1510-9960 QUÉBEC INC.
1355-9950 LES PLACEMENTS LAFOREST INC.	1974 05 07	1990 06 15	
1358-6698 PLOMBERIE GASTON CÔTÉ INC.	1974 08 20	1990 06 18	
1195-8220 POURVOYEURS DE LA RIVIÈRE OTTAWA INC.	1965 07 12	1990 06 20	
1106-9382 PRODUITS DE BEAUTÉ DENISE INC.	1961 12 14	1990 06 21	LA VIDÉOTHÈQUE 2000 (MONTRÉAL) INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1461-8979 LES PUISATIERS PELLETIER INC.	1975 09 11	1990 06 15	LES ENTREPRISES GENISELLE INC.
1630-5831 QUINCAILLERIE MOUSSETTE LTÉE	1978 10 19	1990 06 20	
1347-0646 SERVICES DE GÉRANCE B.I.P. LTÉE	1973 10 25	1990 06 20	
1229-4146 SERVICES D'ADMINISTRATION SHERBROOKE INC.	1971 12 16	1990 06 15	
1338-2262 SYNDICAT GILBERT	1940 03 11	1990 07 01	1338-2262 QUÉBEC INC.
1474-5012 TRANSPORT GUAY INC.	1977 02 23	1990 06 20	

*L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

1629

Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2755-1225 CONSTRUCTION G. MORIN INC.	SOCIÉTÉ DE GESTION MORIN INC. CONSTRUCTION G. MORIN INC.	1990 09 01	Bedford
2755-3460 LE CONTRE BAR LTÉE	LE CONTRE BAR LTÉE 2315-2119 QUÉBEC INC.	1990 07 01	Abitibi
2755-2579 DÉPANNEUR BELVÉDÈRE (1990) INC.	2751-3910 QUÉBEC INC. ACCOMMODATION 775 INC.	1990 07 01	Chicoutimi
2755-3452 LA MAISON DES CUIRS C.D.M. INC.	GESTION ANCTIL-JOBIN INC. LA MAISON DES CUIRS C.D.M. INC.	1990 07 01	Québec
2755-2546 LES MEUBLES SMIT & MARTINEAU INC.	LES MEUBLES SMIT & MARTINEAU INC. 2755-2108 QUÉBEC INC.	1990 06 23	Québec
2755-3882 NETTOYEUR RAPIDE DE MONTRÉAL (1975) LTÉE	INVESTISSEMENTS J.P. MARCIL LTÉE NETTOYEUR RAPIDE DE MONTRÉAL (1975) LTÉE	1990 07 01	Montréal

*L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

1630

Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2414-1038 2414-1038 QUÉBEC INC.	1986 03 27	1990 06 15	de la dénomination sociale: LES FOURRURES NOBEL INTERNATIONAL INC.
			<i>NOBEL FURS INTERNATIONAL INC.</i>
2418-8609 2418-8609 QUÉBEC INC.	1986 07 30	1990 06 20	de la dénomination sociale: GESTION DANIEL DUBOIS INC.
2425-4526 2425-4526 QUÉBEC INC.	1986 12 23	1990 06 15	1) de la dénomination sociale: CORPORATION D'ACQUISITIONS ÉNERGIE INC.
			2) du capital- actions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 16
2426-3006 2426-3006 QUÉBEC INC.	1987 01 21	1990 05 25	du district: Laval
2529-4307 2529-4307 QUÉBEC INC.	1987 08 19	1990 06 21	de la dénomination sociale: GESTION PAPYRUS INC.
2530-0021 2530-0021 QUÉBEC INC.	1987 09 03	1990 06 19	du district: Longueuil
2545-1824 2545-1824 QUÉBEC INC.	1987 12 29	1990 06 19	de la dénomination sociale: LIQUIDATION C.P.C. C' PAS CHER INC.
2549-0798 2549-0798 QUÉBEC INC.	1988 02 23	1990 08 01	de la dénomination sociale: GESTION SODEX INC.
2552-4471 2552-4471 QUÉBEC INC.	1988 04 05	1990 06 20	de la dénomination sociale: LES SALONS DE BILLARD V.I.P. INC.
2618-9928 2618-9928 QUÉBEC INC.	1988 05 24	1990 06 18	du district: Bedford
2619-3292 2619-3292 QUÉBEC INC.	1988 05 31	1990 06 21	de la dénomination sociale: IMMOTEL (1990) INC.
2621-6226 2621-6226 QUÉBEC INC.	1988 08 26	1990 06 19	de la dénomination sociale: DÉPANNEUR CHEZ MARIE-ANNE (1990) INC.
2623-2793 2623-2793 QUÉBEC INC.	1988 07 15	1990 06 20	du capital-actions
2627-6436 2627-6436 QUÉBEC INC.	1988 11 09	1990 06 15	du district: Trois-Rivières

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2628-6781 2628-6781 QUÉBEC INC.	1988 09 30	1990 06 20	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 9
2632-5837 2632-5837 QUÉBEC INC.	1988 12 05	1990 06 18	de la dénomination sociale: AUDIO VIDÉO R.D. INC.
2632-9565 2632-9565 QUÉBEC INC.	1988 12 13	1990 05 18	du district: Montréal
2634-1131 2634-1131 QUÉBEC INC.	1989 01 23	1990 06 15	du district: Richelieu
2638-5526 2638-5526 QUÉBEC INC.	1989 02 03	1990 06 21	de la dénomination sociale: GESTION PAULIN INC.
2638-9916 2638-9916 QUÉBEC INC.	1989 02 14	1990 06 15	du district: Joliette
2640-0903 2640-0903 QUÉBEC INC.	1989 03 03	1990 06 14	de la dénomination sociale: COURTIER VIC-ARTS INC.
2643-1536 2643-1536 QUÉBEC INC.	1989 04 11	1990 06 20	de la dénomination sociale: CAFÉ COLLECTION INC.
2645-2284 2645-2284 QUÉBEC INC.	1989 04 26	1990 06 18	de la dénomination sociale: TAPIS RENÉ TOURIGNY INC.
2646-5427 2646-5427 QUÉBEC INC.	1989 05 19	1990 06 20	1) du capital-actions 2) des dispositions
2730-7354 2730-7354 QUÉBEC INC.	1989 06 16	1990 06 18	de la dénomination sociale: PLASTI-FIBRES ETCHEMIN INC.
2737-4685 2737-4685 QUÉBEC INC.	1989 11 03	1990 06 18	de la dénomination sociale: AUBERGE STONEHAM INC.
2737-7282 2737-7282 QUÉBEC INC.	1989 08 23	1990 05 23	du capital-actions
2739-6282 2739-6282 QUÉBEC INC.	1989 11 01	1990 06 15	du capital-actions
2740-1322 2740-1322 QUÉBEC INC.	1989 11 23	1990 06 15	1) de la dénomination sociale: CONSEILLERS EN INTÉGRATION À L'EMPLOI G.H.A. INC. 2) du district: Montréal
2740-3112 2740-3112 QUÉBEC INC.	1989 11 28	1990 06 18	de la dénomination sociale: ALIGNEMENT M.G. DEFOY INC.
2740-9333 2740-9333 QUÉBEC INC.	1989 10 06	1990 06 18	1) de la dénomination sociale: RESTAURATION DU PATRIMOINE DU QUÉBEC INC. 2) du district: Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2742-9349 2742-9349 QUÉBEC INC.	1989 11 21	1990 06 12	de la dénomination sociale: DÉCORATION LUCE DES GRANGES (1990) INC.
2745-5880 2745-5880 QUÉBEC INC.	1989 12 27	1990 06 20	du district: Mégantic
2745-7928 2745-7928 QUÉBEC INC.	1989 12 28	1990 06 19	du district: Drummond
2745-8413 2745-8413 QUÉBEC INC.	1989 12 28	1990 06 19	du district: Bedford
2746-6929 2746-6929 QUÉBEC INC.	1990 02 19	1990 06 20	de la dénomination sociale: CONFECTION SPORT A.N.S. INC.
2747-5185 2747-5185 QUÉBEC INC.	1990 01 18	1990 06 15	de la dénomination sociale: CORPORATION IMMOBILIÈRE MAMMOUTH INC.
2748-4039 2748-4039 QUÉBEC INC.	1990 02 06	1990 06 04	du district: Joliette
2749-2032 2749-2032 QUÉBEC INC.	1990 02 26	1990 06 21	des dispositions
2750-0099 2750-0099 QUÉBEC INC.	1990 03 05	1990 06 21	de la dénomination sociale: SHRIMPCO INC.
2750-3804 2750-3804 QUÉBEC INC.	1990 03 16	1990 06 22	de la dénomination sociale: DÉPANNEUR VIDÉO ÉCLAIR INC.
2750-7318 2750-7318 QUÉBEC INC.	1990 03 23	1990 06 15	de la dénomination sociale: DACOSON INC.
2751-2433 2751-2433 QUÉBEC INC.	1990 04 11	1990 06 19	1) du district: Québec 2) du capital-actions
2751-3563 2751-3563 QUÉBEC INC.	1990 04 06	1990 06 18	du district: Chicoutimi
2752-2135 2752-2135 QUÉBEC INC.	1990 03 19	1990 06 19	de la dénomination sociale: SUPERVISION AUDIO-VIDÉO INC.
2752-4438 2752-4438 QUÉBEC INC.	1990 03 21	1990 06 19	de la dénomination sociale: RE/MAX ST-HUBERT G. R. INC.
2753-2084 2753-2084 QUÉBEC INC.	1990 04 10	1990 06 19	de la dénomination sociale: GESTION CAPRAT INC.
2753-5897 2753-5897 QUÉBEC INC.	1990 04 18	1990 06 21	de la dénomination sociale: DENASAM CONSTRUCTION INC.
2754-6498 2754-6498 QUÉBEC INC.	1990 05 28	1990 06 18	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES L.T. BÉDARD INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2754-7751 2754-7751 QUÉBEC INC.	1990 05 31	1990 06 22	de la dénomination sociale: LABORATOIRE DENTAIRE STE-FOY (1990) INC.
2754-9971 2754-9971 QUÉBEC INC.	1990 06 05	1990 06 21	du district: Roberval
2755-9533 2755-9533 QUEBEC INC.	1990 04 30	1990 06 20	1) de la dénomination sociale: LES FORESTERIES A.G.L. INC. 2) du district: Roberval
2756-1380 2756-1380 QUÉBEC INC.	1990 05 07	1990 06 14	de la dénomination sociale: VENDÔME COMMUNICATION MARKETING INC.
2756-3907 2756-3907 QUEBEC INC.	1990 05 08	1990 06 13	du district: Montréal
2756-4277 2756-4277 QUÉBEC INC.	1990 05 10	1990 05 18	du district: Longueuil
2756-8500 2756-8500 QUÉBEC INC.	1990 05 22	1990 06 15	de la dénomination sociale: SUPER MARCHÉ MOYEN ORIENT CHAABAN INC.
2756-9003 2756-9003 QUÉBEC INC.	1990 05 23	1990 06 08	de la dénomination sociale: TRANSPORTS VASCO INC.
2756-9300 2756-9300 QUÉBEC INC.	1990 05 23	1990 06 19	de la dénomination sociale: PRODUCTIONS MERCI BEAUCOUP INC.
2756-9375 2756-9375 QUÉBEC INC.	1990 05 23	1990 06 07	du district: Laval
2756-9383 2756-9383 QUÉBEC INC.	1990 05 23	1990 06 08	du district: Iberville
2757-1009 2757-1009 QUÉBEC INC.	1990 05 28	1990 06 14	1) de la dénomination sociale: SIBO ARCHITECTURALE INC. 2) du district: Montréal
2757-2999 2757-2999 QUÉBEC INC.	1990 05 31	1990 06 15	du district: Montmagny
2757-3054 2757-3054 QUÉBEC INC.	1990 05 31	1990 06 12	du district: Drummond
2757-3062 2757-3062 QUÉBEC INC.	1990 05 31	1990 06 21	du district: Roberval
1509-2885 ALIMENTATION LAPOINTE & FRÈRES INC.	1977 12 07	1990 06 19	du capital-actions
2161-9671 LES ASSURANCES JEAN VÉZINA INC.	1983 11 01	1990 06 19	du district: Laval
1643-3278 AUGER, DESCHÊNES, MASSÉ ASSURANCES INC.	1980 04 02	1990 06 20	de la dénomination sociale: LES ASSURANCES DESCHÊNES, MASSÉ & ASSOCIÉS INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2757-0530 AUSTRAL COURTAGE IMMOBILIER INC.	1990 05 28	1990 06 14	de la dénomination sociale: AUSTRAL CONSTRUCTION ET RÉNOVATION INC.
2427-2270 BISTROT LE PARIGOT INC.	1986 12 11	1990 06 15	du capital-actions
2526-5646 LA BOÎTE À MUFFIN INC.	1987 06 01	1990 05 18	de la dénomination sociale: 2526-5646 QUÉBEC INC.
1469-6660 B. MORNEAU & FILS INC.	1976 08 30	1990 06 21	du capital-actions
2524-0581 C N A COMMUNICATIONS INC.	1987 04 03	1990 06 18	de la dénomination sociale: CNA TÉLÉPHONE COMMUNICATION INC.
2751-2383 CAPITAL STE-GENEVIÈVE INC.	1990 04 02	1990 06 15	de la dénomination sociale: GENCAP INC.
2537-5932 CARBOTECH INC.	1987 07 28	1990 06 18	1) du capital-actions 2) des dispositions
2433-1100 CARREFOUR MAURICIEN DE L'AUTOMOBILE INC.	1987 02 19	1990 06 20	de la dénomination sociale: 2433-1100 QUÉBEC INC.
1841-3138 CÉRÉALES F.G. INC.	1980 12 05	1990 06 18	1) de la dénomination sociale: LE DOMAINE ROYDOR INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
2732-1173 CÉROJE INC.	1989 06 01	1990 06 19	du district: Terrebonne
1504-2880 CHABOT & LECAVALIER INC.	1976 07 01	1990 06 08	du district: Hull
1356-0438 CHARLES-AUGUSTE FORTIER INC.	1974 04 25	1990 06 15	du capital-actions
2635-1510 CHÂTEAU VINCENT-D'INDY (1989) INC.	1988 12 21	1990 06 18	1) du capital-actions 2) des dispositions
2318-6448 CLINIQUE MÉDICALE SERGE RINGUET INC.	1985 03 27	1990 06 18	de la dénomination sociale: LE GROUPE MEDITREX INC.
2523-9450 COIFFURE INTERNATIONALE I.P. INC.	1987 04 01	1990 06 18	de la dénomination sociale: COIFFURE INTERNATIONALE I.P. 2001 DAVIS INC.
2541-3410 CONFISERIES À-MAMI INC.	1987 11 24	1990 06 18	de la dénomination sociale: PRODUITS GOURMET INC. PRODUCTS GOURMET INC.
2754-6571 CONSTRUCTION MICHEL ST-HILAIRE INC.	1990 05 29	1990 06 18	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2436-7831 CONSTRUCTION R. & J. LAFLAMME (1986) INC.	1986 07 01	1990 06 19	de la dénomination sociale: CONSTRUCTION R. & J. LAFLAMME INC.
1861-1145 LES CONSTRUCTIONS BÉ-CON INC.	1982 09 13	1990 05 24	du capital-actions
2427-0050 LES CONSTRUCTIONS DESVI INC.	1986 12 05	1990 06 19	du district: Drummond
2623-9699 COUSIN'EAU INC.	1988 08 05	1990 05 22	de la dénomination sociale: TRAITEMENT D'EAU COUSIN'EAU ET FILLES (T.E.C.) INC.
2633-7683 DÉPANNEUR CHEZ MARIE-ANNE INC.	1989 01 09	1990 06 19	de la dénomination sociale: 2633-7683 QUEBEC INC.
2332-2233 DÉPANNEUR RESTAURANT CHEZ GIBB INC.	1985 12 16	1990 06 15	de la dénomination sociale: DÉPANNEUR CHEZ GIBB INC.
2312-9802 LES DÉVELOPPEMENTS JOLIAN INC.	1984 11 22	1990 06 22	du capital-actions
2322-8133 DIFFUSION CIBLE INC.	1985 06 20	1990 06 19	de la dénomination sociale: MONTMESNIL JOAILLIER INC.
2315-1822 DUCASSE AMÉNAGEMENT DU PAYSAGE INC.	1985 04 01	1990 07 01	du district: Richelieu
1641-3940 ÉCRINOR INC.	1980 02 06	1990 06 18	du district: Montréal
2757-2593 LES ENTREPRISES COULOMBE ET LAREAU INC.	1990 05 31	1990 06 19	du district: Montréal
2635-4787 LES ENTREPRISES ROBERT RATHÉ INC.	1988 12 28	1990 06 20	de la dénomination sociale: LES RÉNOVATIONS JUVA INC.
2749-1737 ENTRETIEN ANDRÉ ET DENIS INC.	1990 02 22	1990 06 20	de la dénomination sociale: BALAYAGE A.D.C. INC.
1846-7530 LES ESCALIERS DES BOIS-FRANCS INC.	1981 05 22	1990 06 19	de la dénomination sociale: ESCALIERS & ARMOIRES DES BOIS- FRANCS INC.
2617-8699 FALPACO INC.	1988 05 04	1990 06 18	de la dénomination sociale: LES CAOUTCHOUC FALPACO INC.
2526-5364 FERBLANTERIE J.G.L. INC.	1987 06 01	1990 05 18	du capital-actions
2157-4835 FERME 236 INC.	1983 06 29	1990 06 21	du capital-actions
2162-7518 FERME PAUL MASSICOTTE ET FILS INC.	1983 11 22	1990 06 21	du capital-actions
1296-8087 LES FERMES EUG. GUINOIS & FILS LTÉE	1959 04 02	1990 06 18	de la dénomination sociale: LA GUINOISE INTERNATIONALE INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2525-8179 FERTILISATION PROVOST INC.	1987 05 14	1990 06 19	1) de la dénomination sociale: LES INVESTISSEMENTS POISSANT & PROVOST INC. <i>POISSANT & PROVOST INVESTMENTS INC.</i> 2) du capital-actions 3) des dispositions 4) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 15
1146-0219 GARAGE BÉLISLE INC.	1967 01 17	1990 06 20	du capital-actions
2553-7440 GESCOGIL INC.	1988 06 07	1990 06 18	de la dénomination sociale: PLACEMENTS REJO INC.
2642-2915 GESTION CUDEL INC.	1989 04 20	1990 06 21	du district: Beauharnois
2739-0558 GESTION J. LAVOIE INC.	1989 01 10	1990 06 18	1) du capital-actions 2) des dispositions
1853-9353 GESTION MONJAC INC.	1982 01 07	1990 06 15	1) de la dénomination sociale: COUVRE-PLANCHERS JANOR INC. 2) du district: Terrebonne 3) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 7
2742-6907 GESTION OPTEC INC.	1989 11 14	1990 06 18	1) du capital-actions 2) des dispositions
1507-4545 GESTION VÉNAFRO INC.	1977 10 11	1990 06 19	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 5
2431-3447 LES GICLEURS GÉRALD BEAUDOIN INC.	1987 03 25	1990 06 19	1) du capital-actions 2) des dispositions
1841-2759 GIGUÈRE & MORIN INC.	1980 12 03	1990 06 20	1) du capital-actions 2) des dispositions
1274-0163 LE GROUPE MARCIL LTÉE	1956 03 02	1990 06 21	de la dénomination sociale: CORPORATION CAPITAL SHERBROOKE <i>SHERBROOKE CAPITAL CORPORATION</i>
2732-9507 LES HABITATIONS GUY NADEAU INC.	1989 06 21	1990 06 21	du district: Terrebonne
1116-5560 HENDERSON, BARWICK INC.	1922 03 28	1990 06 22	1) du capital-actions 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2754-8726 LES IMMEUBLES R.G.J. INC.	1990 06 11	1990 06 18	du capital-actions
2622-1739 IMMOTEL INC.	1988 06 20	1990 06 21	1) de la dénomination sociale: 2622-1739 QUÉBEC INC. 2) du district: Montréal
2747-4717 INTER ACTION FINANCE INC.	1990 01 17	1990 06 19	de la dénomination sociale: 2747-4717 QUÉBEC INC.
2633-5604 LABORATOIRE DENTAIRE MORISSET INC.	1988 12 31	1990 06 18	du capital-actions
2329-9225 LAVAL MARINE ET SPORT INC.	1985 11 06	1990 06 18	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2414-9734 LES PRODUCTIONS DEUX TEMPS TROIS MOUVEMENTS INC.	1986 04 04	1990 06 18	de la dénomination sociale: DEUX TEMPS TROIS MOUVEMENTS POST-PRODUCTION INC.
2750-0321 LITS D'EAU ST-GEORGES INC.	1990 03 07	1990 06 19	de la dénomination sociale: 2750-0321 QUÉBEC INC.
1476-3312 LUC PELLETIER INC.	1977 04 06	1990 06 21	du capital-actions
2326-0219 LA MAISON DE L'ANSE INC.	1985 08 26	1990 06 21	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 5
2747-9286 MALINDI INC.	1990 01 29	1990 06 18	du district: Rouyn-Noranda
2754-2984 MANIV INC.	1990 05 11	1990 05 31	Date de fusion: 1990 05 31
2425-9129 MÉCANIQUE CONCEPT-AIR INC.	1987 01 13	1990 06 18	du district: Laval
2309-8403 MICHEL BREAU LT INC.	1984 08 31	1990 06 21	1) de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES BREAU LT & CARRIER INC. 2) du district: Trois-Rivières
1846-5864 MULTI-VENTES INC.	1981 05 21	1990 06 15	1) du capital-actions 2) des dispositions
2531-4865 NAHRINE INTERNATIONAL CANADA INC.	1987 10 08	1990 06 07	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES D'IMPORTATIONS J.N.C. CANADA INC. J.N.C. IMPORT ENTERPRISES CANADA INC.
2755-2223 PÂTISSERIE JALOUSIES INC.	1990 06 15	1990 06 21	de la dénomination sociale: PÂTISSERIE SALON DE THE JALOUSIES INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2168-6571 PLACEMENT T. HÉBERT INC.	1984 04 09	1990 06 21	du district: Joliette
1861-8868 PLOMBERIE PIERRE MARCOTTE INC.	1982 09 30	1990 06 21	du district: Montréal
2428-7252 LES PNEUS BERNARD LTÉE	1987 01 31	1990 06 19	du capital-actions
2644-9157 PREAU-VRAC INC.	1989 04 24	1990 06 15	de la dénomination sociale: AQUANIS INC.
2156-2210 RÉAL CARTIER SERVICE DE CHAUFFAGE INC.	1983 05 30	1990 06 18	de la dénomination sociale: RÉAL CARTIER CHAUFFAGE ET VENTILATION INC.
2629-0452 RELAIS DÉTENTE INC.	1988 10 07	1990 06 21	de la dénomination sociale: 2629-0452 QUÉBEC INC.
2757-0928 RÉSIDENTE RACHEL INC.	1990 05 29	1990 06 12	1) des objets 2) des dispositions
2310-0670 RÉSIDENCES FUNÉRAIRES ASSOCIÉES DU QUÉBEC INC.	1984 09 14	1990 06 20	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 5
2624-8104 RESTAURANT LE MARIVERAIN INC.	1988 10 05	1990 06 22	de la dénomination sociale: 2624-8104 QUÉBEC INC.
2751-9438 RESTAURANT MONTMAGNY INC.	1990 05 08	1990 06 19	du district: Québec
2642-0703 SECRÉTARIAT MPF INC.	1989 04 17	1990 06 15	du district: Joliette
2756-6082 SÉCURITÉ GÉAN INC.	1990 05 16	1990 06 14	du capital-actions
2160-3006 LES SERRES FLEURIES DE BELLECHASSE INC.	1983 09 27	1990 06 20	1) de la dénomination sociale: 2160-3006 QUÉBEC INC. 2) du district: Québec
2741-4895 SERVICES D'ENTRETIEN BRUNELLE & DOLBEC INC.	1989 10 23	1990 06 15	1) de la dénomination sociale: SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER J. BRUNELLE INC. 2) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 3
2424-6845 LES SOLUTIONS INTERACTIVES INC.	1986 12 03	1990 06 15	du district: Montréal
2416-4907 SOUS-MARINS HOLLYWOOD INC.	1986 05 13	1990 06 19	de la dénomination sociale: 2416-4907 QUÉBEC INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2643-4456 THERMOVENT, DIVISION ÉLECTRIQUE, INC.	1989 04 24	1990 06 21	de la dénomination sociale: DALTECH ÉLECTRIQUE INC.
1844-0008 THI KA IMPORTATIONS INC.	1981 03 06	1990 06 14	de la dénomination sociale: THIKA IMPORTATIONS INC.
2735-2798 TRANSPORT G & J VERMETTE INC.	1989 08 07	1990 06 19	de la dénomination sociale: L'EXCAVATEUR DU LAC INC.
1619			<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Délivrance d'un certificat rectifié/complété

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat rectifié/complété à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Nature du certificat remplacé	Date du certificat remplacé	Date du certificat rectifié/complété
2732-6800 TRANSPORT HENRI LACHAPPELLE INC.	Modification	1990 05 16	1990 06 21
1620			<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Compagnies (Partie III) — Loi sur les

Lettres patentes

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2755-1308 ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DE BRISAY	1990 06 18	Chantier Brisay, Baie James
2755-3783 ASSOCIATION DE JUMELAGE QUÉBEC BERNIÈRES-FRANCE	1990 06 20	1240, chemin Filteau, Bernières
2754-3883 L'ASSOCIATION DES AMIS DE RAYMOND LAVIGNE INC.	1990 06 19	4409, Wellington, Verdun

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2755-2850 ASSOCIATION DES ANCIENS ET ANCIENNES ÉLÈVES DU SÉMINAIRE DE JOLIETTE ET DE L'ACADÉMIE ANTOINE-MANSEAU INC.	1990 06 20	20, St-Charles Borromée sud, Joliette
2755-2892 ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE ST-MICHEL INC.	1990 06 21	2503, avenue Charland, Montréal
2755-2660 ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DU CENTRE-VILLE DE MONTMAGNY INC.	1990 06 18	Montmagny
2755-3445 ASSOCIATION DES GOLFEURS INVERNESS INC.	1990 06 21	511, chemin Bondville, Foster
2755-2843 ASSOCIATION DES HÔTELIERS PRODUCTEURS DE SPECTACLES DE LA RÉGION DE QUÉBEC	1990 06 20	395, de la Couronne, bureau 222, Québec
2755-3718 ASSOCIATION DES MARCHANDS DES HALLES	1990 06 20	743, rue Principale, Granby
2755-3627 L'ASSOCIATION DES MARCHANDS SECTEUR VIEUX CHAMBLY	1990 06 21	2437, rue Bourgogne, Chambly
2755-3791 L'ASSOCIATION DES PÈRES GAIS DE MONTRÉAL (1990)	1990 06 20	7664, rue St-Denis, Montréal
2755-1316 ASSOCIATION DES PRODUCTEURS EN TOURISME D'AVENTURE DU QUÉBEC	1990 06 19	15, Place Kennedy, Sept-Îles
2755-1373 ASSOCIATION DES RESSORTISSANTS DE LA RÉGION EPIDAVROU, LIMIRAS, LACONIAS, DE MONTRÉAL INC.	1990 06 22	Montréal
2755-4054 ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR ST CYRILLE INC.	1990 06 21	Aréna St-Cyrille, 4675, Principale, Saint-Cyrille
2755-1357 ASSOCIATION DU JARDIN COMMUNAUTAIRE BASILE-PATENAUDE	1990 06 20	5541, 9 ^e Avenue, Rosemont
2755-5317 ASSOCIATION FOLKLORIQUE LANAUDIÈRE INC.	1990 06 22	127, rue Coulombe, Notre-Dame des Prairies
2755-1290 ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DU HAUT-ANJOU INC.	1990 06 18	7500, Goncourt, Anjou
2755-3080 ASSOCIATION RÉGIONALE DE L'ÂGE D'OR DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1990 06 19	Rouyn-Noranda
2755-3072 ASSOCIATION RÉGIONALE DE L'ÂGE D'OR DU SUD-OUEST DU QUÉBEC	1990 06 19	Valleyfield
2755-1340 ASSOCIATION RÉGIONALE DE L'ÂGE D'OR DE GASPÉSIE, ÎLES DE LA MADELEINE	1990 06 19	Gaspé

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2751-9198 LE CAMPAGNOL DES JARDINS DE NAPIERVILLE CENTRE DE JOUR	1990 06 20	910, Notre-Dame, Saint-Rémi
2755-3775 CENTRE DE RECHERCHE EN ENVIRONNEMENT UQAM/SOREL-TRACY	1990 06 20	Tracy
2751-3308 CENTRE DE SERVICES BÉNÉVOLES DE ST-PRIME	1990 06 21	Saint-Prime
2755-3726 CENTRE DES AÎNÉS CÔTE-DES-NEIGES	1990 06 20	Montréal
2754-6860 CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MATAWINIE	1990 06 19	4046, rue Queen, Rawdon
2755-2512 CENTRE D'AIDE AUX EX-TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE DE SHAWINIGAN	1990 06 20	791, 5 ^e Rue, bureau 106, Shawinigan
2755-3809 CHAMPIONNAT DU MONDE DE VÉLO DE MONTAGNE BROMONT 1992	1990 06 20	150, rue Champlain, Bromont
2755-3106 CLINIQUE D'INFORMATION JURIDIQUE DE MCGILL	1990 06 19	3480, rue McTavish, Montréal
2755-3817 CLUB DE VÉLO DE MONTAGNE DE BROMONT	1990 06 20	150, rue Champlain, Bromont
2755-3387 CLUB D'AMIS SPORT CULTURE QUÉBEC - ITALIE	1990 06 20	2060, de Namur, Laval
2755-2496 CLUB D'ATHLÉTISME MÉTROPOLITAIN	1990 06 20	6013, Toulouse, Montréal
2755-3502 CLUB LOISIR ACTION JEUNESSE CONCEPT	1990 06 22	Rawdon
2755-3338 CLUB OPTIMISTE DE ST-CÔME, QUÉBEC INC.	1990 06 19	11, 20 ^e Avenue, Saint-Côme
2754-2810 CLUB OPTIMISTE ORMSTOWN	1990 06 19	Ormstown
2755-1332 COMITÉ DES CITOYENS (SECTEUR ORFORD NORD)	1990 06 19	43, chemin Daigle, Route rurale numéro 1, Saint-Élie d'Orford
2755-2637 COMITÉ LOISIRS ST-IGNACE DE LOYOLA DE BEAUPORT	1990 06 18	3365, chemin Royal, Beauport
2755-3023 LA CORPORATION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE NOUVEL-ÂGE DU QUÉBEC INC.	1990 06 18	3510, boulevard Saint-Laurent, bureau 300, Montréal
2754-6852 ÉCOLE DE MUSIQUE DE RIVIÈRE-DU-LOUP INC.	1990 06 19	67, Durocher, Rivière-du-Loup
2755-3528 EXPÉDITION GASHERBRUM (1990) INC.	1990 06 19	381, boulevard Forillon, Gaspé

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2755-4674 FESTIVAL NAUTIQUE DE SAINT-PAUL-DE- L'ÎLE-AUX-NOIX INC.	1990 06 21	959, Principale, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix
2755-0995 FONDATION DE LA JEUNE CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL INC.	1990 06 18	555, boulevard Dorchester ouest, bureau 1100, Montréal
2755-2710 LA FONDATION DE L'HÔPITAL CHIBOUGAMAU LTÉE	1990 06 19	51, 3 ^e Rue, Chibougamau
2755-1985 FONDATION DES AMATEURS DU LASER INC.	1990 06 18	2200, avenue Léon-Pratte, Saint-Hyacinthe
2755-1282 FONDATION DES AMIS DE L'ÉCOLE DU SOLEIL-LEVANT	1990 06 18	830, rue Buck, Sherbrooke
2755-5333 FONDATION DU COLLÈGE BEAUBOIS	1990 06 22	9509, boulevard Gouin ouest, Pierrefonds
2755-3767 FONDATION ST-JEAN-VIANNEY	1990 06 20	12630, boulevard Gouin est, Montréal
2755-4708 FONDS DE DÉPANNAGE ALIMENTAIRE PERMANENT (FDAP)	1990 06 22	8, St-François Xavier, Candiac
2755-1365 LA GRANDE MURÈNE DE CHINE	1990 06 22	77, avenue Mont-Royal ouest, Montréal
2755-2884 IL ÉTAIT UNE FOIS UN DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE	1990 06 20	Rang 1, Sainte-Hélène-de-Chester
2755-2520 LA LIGUE DES CITOYENS DE ST-TITE-DES-CAPS	1990 06 20	345, Royale, Saint-Tite-des-Caps
2755-2702 MAISON DE PRODUCTION L'OEIL INTERMINABLE	1990 06 19	445, de Sales, app. 10, Chicoutimi
2755-3593 LA MAISON DU SRI DHURKA TEMPLE INC.	1990 06 20	Montréal
2755-2504 LA MAISON D'ART FRA ANGÉLICO	1990 06 20	3980, rue St-Denis, Montréal
2754-5508 MIREPI, MAISON D'HÉBERGEMENT INC.	1990 06 20	126, Saint-Jacques, Saint-Raymond
2746-6465 LA MOSAÏQUE DES PETITS DE L'OUTAOUAIS	1990 06 22	199, boulevard St-René est, Gatineau
2755-3585 NEUVIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA SYNTHÈSE ORGANIQUE (CISO)	1990 06 20	216, rue Senneville, Senneville
2755-4104 ORCHESTRE SPIRITUEL DE BEER-SCHÉBA	1990 06 22	5450, 4 ^e Avenue, Rosemont

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2755-3825 PARC RÉGIONAL DES MONTS VALIN INC.	1990 06 20	Saint-Honoré
2755-3577 REGROUPEMENT AFRO-CANADIEN POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (R.A.C.S.I.)	1990 06 20	1595, boulevard Décarie, app. 37, Saint-Laurent
2755-3643 LES RIVERAINS, LAC ST-JEAN 2000	1990 06 21	3881, Panet, Jonquière
2755-4310 SERVICE D'AIDE AUX HOMMES AGRESSEURS DE LA RIVE-SUD »S.A.H.A.R.A.S.»	1990 06 20	15, rue de l'Arsenal, Lévis
2754-8676 LA SOCIÉTÉ DE LA MOELLE ÉPINIÈRE DU QUÉBEC	1990 06 20	1446, Beverley Crescent, Chomedey
2755-3288 SOCIÉTÉ LAVALLOISE DE PHILOSOPHIE	1990 06 18	475, boulevard de l'Avenir, Laval
2755-4146 SODAC (SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE) DE LONGUEUIL	1990 06 22	Longueuil
2755-1324 LE TOURNOI DE BALLE-MOLLE DE L'ANGE-GARDIEN INC.	1990 06 19	L'Ange-Gardien
1621		<i>L'Inspecteur général des institutions financières,</i> JEAN-MARIE BOUCHARD

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modifications
1639-1005 ASSOCIATION ALTI	1979 09 27	1990 06 21	1) de la valeur des biens immobiliers 2) des dispositions
2537-6468 CENTRE D'ANALYSE DES POLITIQUES ÉNERGÉTIQUES (CAPE)	1987 07 29	1990 06 19	des objets
2428-5090 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES JARDINS DE NAPIERVILLE INC.	1987 01 29	1990 06 19	1) de la dénomination sociale: CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE 2) du siège social: 361, rue Saint-Jacques, Napierville 3) des dispositions 4) du nombre des administrateurs: 9

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modifications
2618-0943 ÉQUIPE CYCLISTE LA ROUE D'OR	1988 06 13	1990 06 21	de la dénomination sociale: ÉQUIPE CKMF 94
1631-7877 GARDERIE DES RIRES	1979 02 13	1990 06 19	de la valeur des biens immobiliers
1356-8654 LA GARDERIE LA GROSSE TORTUE	1975 04 11	1990 06 21	1) des objets 2) de la valeur des biens immobiliers 3) du nombre des administrateurs: 6
2316-8487 MAISON INTERNATIONALE DE QUÉBEC	1985 03 07	1990 06 20	des objets
2746-8339 ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES LAURENTIDES (O.S.L.)	1990 02 23	1990 06 20	de la dénomination sociale: ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DES LAURENTIDES (O.P.L.)
1641-1506 RENDEZ-VOUS, CROISSANCE DU COUPLE INC.	1980 01 28	1990 06 21	1) du siège social:175, rue d'Argenson, Montréal 2) des objets
2542-0795 SOCIÉTÉ DE PROMOTION DES AÉROPORTS DE MONTRÉAL	1987 12 22	1990 06 19	des dispositions
1369-4138 LA SOCIÉTÉ D'ORIENTATION DE ST-FRANÇOIS D'ASSISE	1974 08 21	1990 06 21	des dispositions

1622

L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 21)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
1473-1293 LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE HUNTINGDON, NO: 3957 2166-2895 LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE CAP-AUX-MEULES, NUMÉRO 8526 1318-3280 CONSEIL STE ANNE NO 5425 DES CHEVALIERS DE COLOMB DE STE ANNE DE LA POCATIÈRE INC.	LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE ST-JOSEPH DE HUNTINGDON, NO: 3957 LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE ST-ANDRÉ DE CAP-AUX-MEULES, NO: 8526 LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE STE-ANNE, NO 5425	 1968 09 16

1623

L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Dissolution (Article 28)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1206-7013 1206-7013 QUÉBEC INC.	1971 02 19	1990 06 20
1221-8186 1221-8186 QUÉBEC INC.	1971 11 01	1990 06 20
1859-2790 1859-2790 QUÉBEC INC.	1982 06 30	1990 06 20
2158-5070 2158-5070 QUÉBEC INC.	1983 08 18	1990 06 13
2166-9932 2166-9932 QUÉBEC INC.	1984 03 05	1990 06 20
2170-2527 2170-2527 QUÉBEC INC.	1984 05 15	1990 06 20
2412-7672 2412-7672 QUÉBEC INC.	1986 02 26	1990 06 20
2416-0020 2416-0020 QUÉBEC INC.	1986 04 30	1990 06 13
2423-9063 2423-9063 QUÉBEC INC.	1986 11 10	1990 06 20
2431-9733 2431-9733 QUÉBEC INC.	1987 04 08	1990 06 13
2432-9047 2432-9047 QUÉBEC INC.	1987 03 27	1990 06 13
2434-2438 2434-2438 QUÉBEC INC.	1986 01 14	1990 06 20

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2524-5671 2524-5671 QUÉBEC INC.	1987 04 15	1990 06 20
2531-9534 2531-9534 QUÉBEC INC.	1987 10 22	1990 06 20
2542-3302 2542-3302 QUÉBEC INC.	1987 12 17	1990 06 20
2432-6035 LES AGENCES LUC DUMAS INC.	1987 03 20	1990 06 20
1231-6501 ALSHO CORPORATION	1959 11 03	1990 06 13
1848-1184 LES ARMOIRES VILLAGEOISES INC.	1981 06 30	1990 06 13
2323-1665 A. GRÉGOIRE ÉLECTRONIQUE INC.	1985 06 27	1990 06 20
1135-0964 A.J. MCDERMOTT INC.	1969 05 06	1990 06 20
1641-9046 BÉTONS BEAULAC INC.	1980 06 02	1990 06 20
2165-3274 CARROSSERIES 500 INC.	1984 01 30	1990 06 13
2432-9567 CENTRE DE BIEN-ÊTRE CHANERGIE INC.	1987 03 27	1990 06 13
2320-9513 LE CLUB SOCIAL DES EMPLOYÉS DU TRANSPORT SCULNICK	1985 07 30	1990 06 20
2316-0260 COFFRAGE G. P. C. INC.	1985 02 15	1990 06 20
2311-4358 COMITÉ POUR LES BIENS CULTURELS DE BAIE-DES-ROCHERS	1984 11 20	1990 06 13
2434-4970 LES COMPTEURS ÉLECTRONIQUES J.L. INC.	1986 02 17	1990 06 20
2333-0798 CONSILIA INC.	1986 01 08	1990 06 20
2312-6097 CONSTRUCTION ALAIN BOUCHER INC.	1984 11 13	1990 06 20
1237-0128 CONSTRUCTION BEAUCHEMIN LTÉE	1958 11 27	1990 06 20
1844-5577 LES CONSTRUCTIONS LOUVRE INC.	1981 03 20	1990 06 13
2423-4841 CRÉATIONS PEINSO INC.	1986 10 30	1990 06 20
1647-4249 LA CUILLÈRE APPOLO INC.	1980 09 05	1990 06 20
2149-9363 DE SERRES ET LAROCHELLE CONSULTANTS INC.	1983 01 10	1990 06 20
2437-2914 DESSINS CAN-DO INC.	1986 05 23	1990 06 20
2432-5813 DISTRIBUTION DARY PLOURDE INC.	1987 03 19	1990 06 20
2437-0033 DISTRIBUTIONS J.C. INC.	1986 09 01	1990 06 13

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1214-2568 LES DISTRIBUTIONS MIRACLE INC.	1971 05 19	1990 06 20
1635-4482 DISTRIBUTIONS ROSS INC.	1979 04 12	1990 06 13
1270-4151 DOMAINE LACHARITÉ INC.	1961 11 09	1990 06 13
1214-0885 D.R. CONSTRUCTION INC.	1971 03 18	1990 06 20
1368-2323 EDDY AMYOTTE INC.	1974 05 13	1990 06 20
1474-5830 LES ÉDITIONS PUBLI-ACTION INC.	1977 02 25	1990 06 13
2318-7909 LES ÉDITIONS VIDÉO MERCURY LTÉE	1985 06 10	1990 06 20
1253-9177 LES ENTREPRISES HEB-DO INC.	1966 07 15	1990 06 20
1369-6190 LES ENTREPRISES J. STEELE INC.	1975 02 25	1990 06 20
1478-7097 LES ENTREPRISES J.A.R. WARREN INC.	1977 06 15	1990 06 20
1101-6581 ÉPICERIE & MARCHÉ DE VIANDE CÔTE DES NEIGES LTÉE	1965 07 13	1990 06 20
1852-1732 LES ÉQUIPEMENTS VAUDREUIL INC.	1981 11 12	1990 06 20
2158-1871 FAMILLES D'ACCUEIL POUR ADULTES ET PERSONNES ÂGÉES, SHAWINIGAN GRAND-MÈRE INC.	1984 03 06	1990 06 20
2434-0432 LES FLOCONS DE NEIGE LANDE (CANADA) INC.	1985 12 09	1990 06 20
1465-7100 FLORENT DENEALUT & CIE LTÉE	1976 03 24	1990 06 13
2420-9181 LES FRUITS DU ROYAUME INC.	1986 10 15	1990 06 13
1159-8877 GASTON PICARD INC.	1965 09 21	1990 06 13
1340-4249 GÉRARD & CLAUDE LÉGARÉ INC.	1973 10 02	1990 06 13
2526-9374 GESTION CEBE INC.	1987 06 11	1990 06 20
2321-7557 GESTION FORTIN & BÉRUBÉ INC.	1985 05 31	1990 06 13
2622-1150 GESTION IMMO PLOUFFE INC.	1988 06 17	1990 06 20
2431-2860 GESTION IMMOBILIÈRE BRODEUR INC.	1987 03 26	1990 06 13
2326-6471 GESTION J.J. OUELLET INC.	1985 09 05	1990 06 20
1507-8397 GESTIONS PIERRE RACINE INC.	1977 10 18	1990 06 13

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2740-7006 GRAPHISME 3 IÈME ANNÉE	1989 11 23	1990 06 13
1508-5814 LE GROUPE PIONNIER INC.	1977 11 14	1990 06 13
2156-6211 LE GROUPE VIA INC.	1983 06 09	1990 06 13
2425-1597 G. LAROSE C. INVESTISSEMENTS INC.	1986 12 17	1990 06 13
1636-3137 HUDONEX INC.	1979 05 17	1990 06 20
1280-8333 IMMEUBLES PRINCETON LTÉE	1958 05 16	1990 06 20
1314-4852 IMMEUBLES WESTMORE INC.	1959 06 04	1990 06 20
2162-6627 LES INVESTISSEMENTS HABA LTÉE	1983 11 18	1990 06 13
2432-6944 JACQUES BOURRELLE INC.	1987 03 23	1990 06 20
1110-8156 J.P. ST-ARNAUD & CIE LTÉE	1959 02 09	1990 06 20
1128-3546 LANIEL ALIMENTATION INC.	1969 04 10	1990 06 20
1111-8619 LAU-MAR INC.	1967 05 18	1990 06 20
1264-4464 LEE GROUP INC.	1951 10 27	1990 06 20
2537-4976 LOCATION DE TÉLÉVISEURS YVON GOSSELIN INC.	1987 07 22	1990 06 13
1173-4555 LOCATION INTRABEC INC.	1963 05 27	1990 06 20
1479-1040 LOCATION VAROL INC.	1977 06 30	1990 06 13
1520-7640 LOSMAU	1975 10 10	1990 06 20
2539-0675 LES LUBRIFIANTS POLYSYN INC.	1987 09 11	1990 06 20
2631-9871 MAURICE PLANTE JUNIOR ET FILS MAINTENANCE INC.	1988 11 23	1990 06 20
1155-5000 MÉDILAB INC.	1963 05 13	1990 06 20
2320-1361 MICHEL MARTIN & DANIEL PÉPIN INC.	1985 04 29	1990 06 13
2309-9674 MICRO-SCRIBE INC.	1984 09 07	1990 06 13
2550-4390 LES MODES CARLYN INC.	1988 03 15	1990 06 20
2535-7104 MODIC VAN INC.	1987 05 27	1990 06 13
1192-0980 MOTEL LE CHALUTIER INC.	1969 10 21	1990 06 13

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1461-5157 ONIL BERTHIAUME INC.	1975 08 21	1990 06 13
1463-2673 PAUL ÉGLI INC.	1975 11 21	1990 06 20
1279-4863 PENTAGONE HOLDINGS (1968) INC.	1968 01 31	1990 06 13
2537-6856 LA PERSONNAGERIE N.G. INC.	1987 07 28	1990 06 20
2152-6330 LES PLACEMENTS À VENIR INC.	1983 03 14	1990 06 13
2330-7234 PLACEMENTS ELSA INC.	1985 11 21	1990 06 13
1268-7588 LES PLACEMENTS J.M. SAUVÉ LTÉE	1966 03 16	1990 06 20
1842-9126 LE POLYVALENT INC.	1981 02 04	1990 06 13
2641-8103 POUTRELLES DURAB INC.	1989 04 11	1990 06 20
1121-0473 PUBLICITÉ SERVICES LTÉE	1948 01 28	1990 06 20
2155-8044 RÉNOVATIONS J. PAUL ROY INC.	1983 05 20	1990 06 20
1647-3969 LE RESTAURANT TROIS FRÈRES LO INC.	1980 09 03	1990 06 20
1347-9100 RICHARD DÉCARIE INC.	1972 08 21	1990 06 20
2530-4940 R.K. ATTWELL & ASSOCIÉS INC.	1987 09 16	1990 06 20
1358-5963 SERVICE DE PASTORALE FAMILIALE DE QUÉBEC	1974 08 15	1990 06 13
2433-0029 SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT SOFIMON INC.	1987 02 17	1990 06 20
2331-2507 SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS DANS L'ENTREPRISE QUÉBÉCOISE DE CABANO INC.	1985 11 29	1990 06 20
1631-0948 LA SOURCE D'ENTRAIDE INC.	1978 11 06	1990 06 13
2535-2279 TABAGIE LA BOUÉE INC.	1987 05 15	1990 06 13
2327-9805 LA TABLE DE CONCERTATION-JEUNESSE DE VILLE DE LA BAIE INC.	1985 11 08	1990 06 13
1263-9944 THE GRANDE ROMAINE CLUB	1933 06 28	1990 06 13
1224-4208 THELLEND & LAMBERT INC.	1971 12 28	1990 06 20
2167-5897 TRANSPORT BENOIT KIROUAC INC.	1984 03 16	1990 06 13
1371-2864 TRANSPORT JANSON INC.	1975 02 10	1990 06 20

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2325-4170 »PROPULSION» (BOUTIQUE DE VÊTEMENTS) INC.	1985 08 15	1990 06 13
1624		<i>L'Inspecteur général des institutions financières,</i> JEAN-MARIE BOUCHARD

Dissolution — Demandes de**2429-0314 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2429-0314 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 1^{er} juin 1990

67505

La présidente,
JOCELYNE ROUSSY

2549-9492 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2549-9492 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Ville de la Baie, le 5 juin 1990

67506

Le secrétaire de la compagnie,
MARCELLIN SIMARD

2550-0646 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2550-0646 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 18 juin 1990

67507

Pour la compagnie,
FERNAND CHAGNON

2622-3552 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2622-3552 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Terrebonne, le 26 juin 1990

67508

Le procureur de la compagnie,
SYLVIE LAFOND, notaire

2628-7110 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2628-7110 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 25 juin 1990

67509

Pour la compagnie,
PIERRE LEFEBVRE, C.A.

2632-2008 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2632-2008 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 21 juin 1990

67510

Le président,
BRIAN SHERMAN

2636-2897 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2636-2897 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 18 juin 1990

67511

Pour la compagnie,
FERNAND CHAGNON

2753-4957 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2753-4957 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Terrebonne, le 28 juin 1990

67512

Le président,
JEAN BLAIS

AUTOMOBILES R.L. INC.

Prenez avis que la compagnie «AUTOMOBILES R.L. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Ambroise, le 13 juin 1990

67515

Le président,
ROBERT LAPORTE

CASSE-CROÛTE POULIN LTÉE

Prenez avis que la compagnie «CASSE-CROÛTE POULIN LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Charlesbourg, le 24 juin 1990

67516

La présidente,
EVANGÉLINE POULIN

CENTRE DE DIFFUSION EN ARTS VISUELS DE QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «CENTRE DE DIFFUSION EN ARTS VISUELS DE QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 20 juin 1990

67517

Le secrétaire de la compagnie,
SERGE MASSON

CENTRE DE PLEIN-AIR DOMAINVAL INC.

Prenez avis que la compagnie «CENTRE DE PLEIN-AIR DOMAINVAL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Tracy, le 26 juin 1990

67518

Le président,
R. BOURBONNAIS

C - L'ART INC.

Prenez avis que la compagnie «C - L'ART INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 26 juin 1990

67513

Le président,
CLAUDE LIZOTTE

CLINIQUE MÉDICALE LEMAN INC.

Prenez avis que la compagnie «CLINIQUE MÉDICALE LEMAN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 février 1990

67593

Le secrétaire de la compagnie,
KONG HUY ENG SUI

CLUB SOCIAL ET SPORTIF LE 75 INC

Prenez avis que la compagnie «CLUB SOCIAL ET SPORTIF LE 75 INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Stoneham, le 8 juin 1990

67519

Le président,
BENOIT GAUVIN

CORPORATION MANUFACTURIÈRE DE BLOUSES VIVIAN LANE THE VIVIAN LANE BLOUSE CORP.

Prenez avis que la compagnie «CORPORATION MANUFACTURIÈRE DE BLOUSES VIVIAN LANE — THE VIVIAN LANE BLOUSE CORP.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 21 juin 1990

67520

Les procureurs de la compagnie,
STEIN & STEIN

COURRIER JEAN-PIERRE DE MUYS INC.

Prenez avis que la compagnie «COURRIER JEAN-PIERRE DE MUYS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 mai 1990

67521

Le président,
JEAN-PIERRE DE MUYS

DÉCORATION LISE GUY INC.

Prenez avis que la compagnie «DÉCORATION LISE GUY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Laurent, le 28 juin 1990

67594

La présidente,
LISE GUY

DELAVANT COMMUNICATIONS INC.

Prenez avis que la compagnie «DELAVANT COMMUNICATIONS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 juin 1990

67522

Le président,
ROBERT THÉROUX

DÉPANNEUR AUX GÉMEUX INC.

Prenez avis que la compagnie «DÉPANNEUR AUX GÉMEUX INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 26 juin 1990

67514

Les procureurs de la compagnie,
McCARTHY TÉRAULT

GESTION BEAUMAR INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION BEAUMAR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 26 juin 1990

67523

La secrétaire de la compagnie,
MARIE ARCHAMBAULT

GESTION YVES LETENDRE INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION YVES LETENDRE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 16 juin 1990

67591

Le président de la compagnie,
YVES LETENDRE

GUIDE AMERICAIN VIDEO

Prenez avis que la compagnie «GUIDE AMERICAIN VIDEO» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 27 juin 1990

67525

Le président,
D. MELAMED

HECTO-GYPSE INC.

Prenez avis que la compagnie «HECTO-GYPSE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lac-Saint-Charles, le 27 juin 1990

67526

Le président,
HECTOR ALLARD

IMPRIMERIE HENRI GIBEAU INC.

Prenez avis que la compagnie «IMPRIMERIE HENRI GIBEAU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Chrysostome, le 20 juin 1990

67527

Le procureur de la compagnie,
ARTHUR MARCIL, notaire

INFO-GESTION MURRAY INC.

Prenez avis que la compagnie «INFO-GESTION MURRAY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Gallix, le 29 juin 1990

67590

La secrétaire de la compagnie,
DENYSE B MURRAY

J.A. MARMEN LTÉE

Prenez avis que la compagnie «J.A. MARMEN LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Westmount, le 7 juin 1990

67528

Le secrétaire de la compagnie,
WILLIAM D. HART

LA FERME AU SOLEIL COUCHANT INC.

Prenez avis que la compagnie «LA FERME AU SOLEIL COUCHANT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jean-Chrysostome, le 30 juin 1990

67529

Le président,
DENIS CLOUTIER

L'ANTRE DU VIN BELOEIL INC.

Prenez avis que la compagnie «L'ANTRE DU VIN BELOEIL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Beloeil, le 17 avril 1990

67530

Le président,
LÉON PERRAS

LE CENTRE PAROISSIAL DE NOTRE DAME DE PITIÉ DE QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «LE CENTRE PAROISSIAL DE NOTRE DAME DE PITIÉ DE QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 20 juin 1990

67531

Le président,
ANDRÉ JOURNAULT

LES IMMEUBLES PEGO LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LES IMMEUBLES PEGO LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 juin 1990

67532

Le président,
C.D. GODCHARLES

LES INVESTISSEMENTS BLAINVILLE INC. BLAINVILLE INVESTMENTS INC.

Prenez avis que la compagnie «LES INVESTISSEMENTS BLAINVILLE INC. — BLAINVILLE INVESTMENTS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 juin 1990

67533

Les procureurs de la compagnie,
(S) GROSS, PINSKY

LES INVESTISSEMENTS BRIERCREST INC. BRIERCREST INVESTMENTS INC.

Prenez avis que la compagnie «LES INVESTISSEMENTS BRIERCREST INC. — BRIERCREST INVESTMENTS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 juin 1990

67534

Les procureurs de la compagnie,
(S) GROSS, PINSKY

LES INVESTISSEMENTS GLENAVON INC. GLENAVON INVESTMENTS CORPORATION

Prenez avis que la compagnie «LES INVESTISSEMENTS GLENAVON INC. — GLENAVON INVESTMENTS CORPORATION» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 juin 1990

67524

Les procureurs de la compagnie,
(S) GROSS, PINSKY

LES INVESTISSEMENTS Y.D. INC.

Prenez avis que la compagnie «LES INVESTISSEMENTS Y.D. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 21 juin 1990

67535

La présidente,
DENISE CÔTÉ

LES PRODUCTIONS AUDIO-VISUELLES OUVERTURES INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS AUDIO-VISUELLES OUVERTURES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 9 juillet 1990

67592

La secrétaire de la compagnie,
DIANE GUAY

LES RECHERCHES NDA (CANADA) INC. NDA RESEARCH CANADA INC.

Prenez avis que la compagnie «LES RECHERCHES NDA (CANADA) INC. / NDA RESEARCH CANADA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

67536

Les procureurs du requérant,
ORENSTEIN, RUBY, ORENSTEIN

LM DESICO INC.

Prenez avis que la compagnie «LM DESICO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 26 juin 1990

67537

Le secrétaire de la compagnie,
JEAN LAMARRE

MULTITRAVO INC.

Prenez avis que la compagnie «MULTITRAVO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Victoriaville, le 14 juin 1990

67538

Le procureur de la compagnie,
MARIE-ANDRÉ ROY, *avocate*

PAIN ROCHEFORT INC.

Prenez avis que la compagnie «PAIN ROCHEFORT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Chrysostome, le 20 juin 1990

67539

Le procureur de la corporation,
ARTHUR MARCIL, *notaire*

PAYSAREVE INC.

Prenez avis que la compagnie «PAYSAREVE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 22 juin 1990

67540

Le procureur de la compagnie,
ROBERT DUPUIS

PROPRIÉTAIRES MIEUX PROTÉGÉS INC.

Prenez avis que la compagnie «PROPRIÉTAIRES MIEUX PROTÉGÉS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Verdun, le 26 juin 1990

67541

La présidente,
MICHELINE DUBOIS

SCIERIE ST-ALPHONSE INC.

Prenez avis que la compagnie «SCIERIE ST-ALPHONSE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

New Richmond, le 27 juin 1990

67542

Le procureur de la compagnie,
GILLES TREMBLAY, *notaire*

SERVICE RENAISSANCE DE SHAWINIGAN INC.

Prenez avis que la compagnie «SERVICE RENAISSANCE DE SHAWINIGAN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Shawinigan, le 28 juin 1990

67544

La présidente,
LISE LECLERC

SERVICES PROFESSIONNELS SPINNAKER INC.

Prenez avis que la compagnie «SERVICES PROFESSIONNELS SPINNAKER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 25 mai 1990

67543

L'administrateur,
YVES JUTRAS

SOCIÉTÉ DE PLACEMENT DALEVIEW INC. DALEVIEW INVESTMENT CORPORATION

Prenez avis que la compagnie «SOCIÉTÉ DE PLACEMENT DALEVIEW INC. — DALEVIEW INVESTMENT CORPORATION» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 juin 1990

67546

Les procureurs de la compagnie,
(S) GROSS, PINSKY

**SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS ANCHOR LTÉE
ANCHOR INVESTMENTS LIMITED**

Prenez avis que la compagnie «SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS ANCHOR LTÉE — ANCHOR INVESTMENTS LIMITED» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 juin 1990

Les procureurs de la compagnie,
(S) GROSS, PINSKY

67545

SOCIÉTÉ MINIÈRE NORIQUE INC.

Prenez avis que la compagnie «SOCIÉTÉ MINIÈRE NORIQUE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Val d'Or, le 5 avril 1990

Le procureur de la compagnie,
JASMINE HINSE, notaire

67547

SOCIÉTÉ RANZAL INC.

Prenez avis que la compagnie «SOCIÉTÉ RANZAL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 17 avril 1990

Le secrétaire de la compagnie,
JEAN POTVIN

67548

STATION SERVICE RONBO INC.

Prenez avis que la compagnie «STATION SERVICE RONBO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Rémi, le 22 juin 1990

Le président,
RONALD BOYER

67549

**TEXOR CANADIEN LTÉE
CANADIAN TEXOR LTD.**

Prenez avis que la compagnie «TEXOR CANADIEN LTÉE — CANADIAN TEXOR LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 mai 1990

Les procureurs de la compagnie,
STIKEMAN, ELLIOTT

67550

Compagnies étrangères — Loi sur les

Changements

Les compagnies étrangères ci-dessous mentionnées donnent avis des changements suivants:

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
1330-2088 «VARIG», S.A. (VIAÇÃO AÉREA RIO-GRANDENSE)	1990 05 16	de l'agent principal et son adresse à: Me P. André Gervais, 770, rue Sherbrooke, bureau 1300, Montréal
1625		<i>L'Inspecteur général des institutions financières,</i> JEAN-MARIE BOUCHARD

Permis de faire affaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes:

*Nom de la compagnie **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
2244-0705 ** COMPAGNIE ABERCROMBIE & FITCH (CANADA) INC.	1990 06 20	MM. Desjardins, Ducharme & Ass., 600, de la Gauchetière ouest, bureau 2400, Montréal	600, de la Gauchetière ouest, bureau 2400, Montréal
2873-2287 ** CORPORATION D'ACIER CONCORD DU CONNECTICUT	1990 06 20	Système Corporatif C T (Canada) Ltée, 2535, boulevard Laurier, bureau 500, Sainte-Foy	2535, boulevard Laurier, bureau 500, Sainte-Foy
2814-9490 * LES INVESTISSEMENTS SIEMENS LTÉE	1990 06 20	Me Colin A. Gravenor, Jr., 2001, rue University, bureau 1150, Montréal	2001, rue University, bureau 1150, Montréal
2873-2253 ** STATIONNEMENT IMPÉRIAL LTÉE	1990 06 20	M. Thomas R.M. Davis, «Le Windsor», 1170, rue Peel, 5e étage, Montréal	«Le Windsor», 1170, rue Peel, 5e étage, Montréal

1626

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Inspecteur général des institutions financières

Assurances — Loi sur les

GROUPE NÉERLANDAIS DE RÉASSURANCES (dénomination sociale française utilisée par Netherlands Reinsurance Group N.V.)

Modification de permis

Avis est donné, par les présentes, que le permis d'assureur de GROUPE NÉERLANDAIS DE RÉASSURANCES (dénomination sociale française utilisée par Netherlands Reinsurance Group N.V.) a été modifié et autorise désormais ladite compagnie à pratiquer au Québec les catégories d'assurances suivantes:

- Contre la maladie ou les accidents
- Automobile
- Biens
- Contre la grêle
- Garantie
- Responsabilité
- Maritime

(activités limitées à la réassurance)

Conformément aux exigences du chapitre II, titre IV de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32), l'assureur a été relevé de son obligation de fournir un cautionnement, étant donné qu'il maintient au niveau fédéral un cautionnement jugé équivalent pour les catégories autre que maritime pour laquelle il a déposé un cautionnement de 75 000 \$ auprès du ministre des Finances.

Le siège social de la compagnie est situé au P.O. Box 7846, Amsterdam, Netherlands et son bureau principal au Québec est situé au 1155, boulevard René-Lévesque Ouest, a/s Peat, Marwick & Co., Montréal, Québec, H3B 2J9.

Québec, le 1^{er} juillet 1990

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

1618.1

Liquidation des compagnies — Loi sur la

GESTION RAAK, INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis que lors d'une assemblée des actionnaires de « GESTION RAAK, INC. » tenue à Montréal le 31 janvier 1990, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu des dispositions de la Loi sur les compa-

gnies et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que monsieur Rafic Mansour, 1083, rue Saint-Denis, appartement 2, Montréal, a été nommé liquidateur.

L'inspecteur général des institutions financières.

JEAN-MARIE BOUCHARD
2528-5362

67605

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Divers

Régie de la bibliothèque intermunicipale de Plessisville

Avis est donné que le ministre des Affaires municipales a, conformément à l'article 468.49 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), prononcé en vertu d'un décret le 22 juin 1990 la dissolution de la Régie de la bibliothèque intermunicipale de Plessisville.

Québec, le 22 juin 1990

1632

Le sous-ministre,
FLORENT GAGNÉ

Ville de Trois-Rivières Ouest Ville de Trois-Rivières

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Yvon Picotte, donne avis conformément à l'article 162 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a approuvé, en date du 5 juillet 1990, le règlement numéro 607 de la ville de Trois-Rivières-Ouest décrétant l'annexion à cette municipalité d'une partie du territoire de la ville de Trois-Rivières et imposé un partage de l'actif et du passif relatif au territoire visé par l'annexion.

La description du territoire visé par cette annexion est celle qui a été rédigée par le ministre de l'Énergie et des Ressources le 22 novembre 1989. Cette description apparaît en annexe.

Le ministre des Affaires municipales donne également avis conformément à l'article 30 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), qu'à la suite de cette annexion, la population de la ville de Trois-Rivières-Ouest est établie à 15 538 habitants et celle de la ville de Trois-Rivières à 50 122 habitants.

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE DÉTACHÉ DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES ET ANNEXÉ À LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES-OUEST, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE FRANCHEVILLE

Un territoire faisant actuellement partie de la municipalité de la ville de Trois-Rivières, dans la municipalité régionale de comté de Francheville, comprenant en référence au cadastre de la paroisse de Trois-Rivières les lots ou parties de lots et leurs subdivisions présentes et futures ainsi que les chemins, cours d'eau ou parties d'iceux, le tout renfermé dans les limites ci-

après décrites, à savoir: partant du sommet de l'angle ouest du lot 167-1; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: partie de la ligne séparative des lots 165 et 167 en allant vers le nord-ouest jusqu'à la ligne médiane de la branche ouest de la rivière Milette; ladite ligne médiane dans une direction générale est et la ligne médiane de la rivière Milette dans une direction générale sud-est jusqu'à sa première rencontre avec la ligne séparative des lots 165 et 167-1; enfin, partie de ladite ligne séparative de lots en allant vers le nord-ouest jusqu'au point de départ; lequel territoire est annexé à la ville de Trois-Rivières-Ouest.

Ministère de l'Énergie et des Ressources

Service de l'arpentage

Québec, le 22 novembre 1989

Préparé par GILLES CLOUTIER, arpenteur-géomètre

1632

Énergie et Ressources

Divers

CONCERNANT l'interdiction d'aliénation entre vifs des lots visés au présent avis pour la période fixée

ATTENDU QUE, selon l'article dix (10) de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois (L.R.Q., c. R-3.1), le ministre de l'Énergie et des Ressources prépare un plan de rénovation cadastrale concernant les lots 752 à 762, 893 à 896, 899 à 907, 1219, 1291 à 1294, 1334, 1346 à 1348, 1351, 1352, 1355, 1356, 1360 à 1416, 1418, 1420 à 1424, 1440 à 1468, 1471, 1472, 1475, 1476, 1479 à 1482, 1493 à 1510, 1523 à 1536, 1536A, 1537 à 1546, 1548 à 1577, 1607 à 1609, 1611 à 1616, 1616A, 1617 à 1619, 1621, 1626 à 1858, 1860 à 1908, 1916, 1920, 1921, 1925A, 1926, 1928 à 1936, 1939, 1940, 1942, 1984, 1999, 2000, 2002, 2005, 2008, 2009, 2011 à 2037, 2039 à 2042, 2047, 2052 à 2057, 2058, 2067, 2077 à 2081, 2087, 2088, 2090 à 2092, 2097, 2100 à 2105, 2107, 2108, 2114, 2115, 2117, 2126 à 2130 et leurs subdivisions respectives du cadastre du village de Coaticook et les lots 17-1 à 17-43 du rang 10, 17A et 17B du rang 11 et leurs subdivisions respectives du cadastre du canton de Barford situés dans la division d'enregistrement de Coaticook.

ATTENDU QUE, selon l'article quinze (15) de cette loi, le ministre doit fixer, par avis, une période ne devant pas excéder quinze (15) jours pendant laquelle toute aliénation entre vifs d'un lot visé par l'avis est interdite.

ATTENDU QUE, selon l'article dix-huit (18) de cette loi, le registraire ne peut, pendant cette période d'interdiction, accepter pour enregistrement un acte comportant aliénation entre vifs d'un lot visé par l'avis.

ATTENDU QUE, selon l'article dix-huit (18) de cette loi précitée, le ministre ne peut, pendant cette période, accepter le dépôt d'un plan modifiant un lot visé par l'avis.

ATTENDU QUE l'interdiction sera levée, même avant l'expiration de cette période, dès que le plan de rénovation aura été déposé au bureau de la division d'enregistrement.

EN CONSÉQUENCE, conformément à l'article quinze (15) de la loi précitée, nous émettons cet avis:

La période d'interdiction fixée par le présent avis débutera le 20 août 1990 et se terminera le 3 septembre 1990 ou dès le dépôt du plan de rénovation s'il survient avant l'expiration de cette période.

Le territoire visé par l'interdiction comprend les lots 752 à 762, 893 à 896, 899 à 907, 1219, 1291 à 1294, 1334, 1346 à 1348, 1351, 1352, 1355, 1356, 1360 à 1416, 1418, 1420 à 1424, 1440 à 1468, 1471, 1472, 1475, 1476, 1479 à 1482, 1493 à 1510, 1523 à 1536, 1536A, 1537 à 1546, 1548 à 1577, 1607 à 1609, 1611 à 1616, 1616A, 1617 à 1619, 1621, 1626 à 1858, 1860 à 1908, 1916, 1920, 1921, 1925A, 1926, 1928 à 1936, 1939, 1940, 1942, 1984, 1999, 2000, 2002, 2205, 2008, 2009, 2011 à 2037, 2039 à 2042, 2047, 2052 à 2057, 2058, 2067, 2077 à 2081, 2087, 2088, 2090 à 2092, 2097, 2100 à 2105, 2107, 2108, 2114, 2115, 2117, 2126 à 2130 et leurs subdivisions respectives du cadastre du village de Coaticook et les lots 17-1 à 17-43 du rang 10, 17A et 17B du rang 11 et leurs subdivisions respectives du cadastre du canton de Barford situés dans la division d'enregistrement de Coaticook.

Québec, le 29 juin 1990

*Pour le ministre de
l'Énergie et des Ressources,
Par NORMAND JOBIDON*

1616

Avis d'intention de révoquer les droits de surface sur l'ancienne concession minière numéro 226

Prenez avis qu'en vertu des articles 260, 262, 263 et 264 de la Loi sur les mines (L.R.Q., c. M-13.1), le gouvernement révoquera les droits de surface ci-après décrits, sur partie de l'ancienne concession minière 226 après l'expiration des 90 jours qui suivront la dernière publication de cet avis:

Les blocs 51, 52 et 53 du cadastre du canton de Fournière, les lots 608-49, 608-76 et 608-78 du cadastre du canton de Fournière et le lot 1-2 du bloc 1 du cadastre du canton de Fournière, ville de Malartic couvrant la partie de la concession minière 226 dont les droits de mines ont été rétrocédés au gouvernement du Québec par acte notarié intervenu avec la Canadian Malartic Gold Mines Ltd qui est dissoute depuis le 16 décembre 1980 sans qu'il y ait eu cession des droits de surface.

1577-28-2

Industrie, du Commerce et de la Technologie

Heures d'affaires

André Elliott Ameublement

Avis d'autorisation

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis, conformément à l'article 5.3 de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2) qu'il autorise l'établissement commercial suivant: André Elliott Ameublement, situé au 1735, chemin Gascon, à Terrebonne, à exercer ses activités le dimanche s'il est fermé le vendredi à compter du coucher du soleil et le samedi tout la journée et si, à chaque jour d'ouverture, il n'y a jamais plus de trois personnes en même temps pour en assurer le fonctionnement et ce, à

compter du présent avis d'autorisation. Cette autorisation est pour une durée de deux ans.

Québec, le 15 juin 1990

*Le ministre de l'Industrie, du
Commerce et de la Technologie,
GÉRALD TREMBLAY*

1634

Corporation municipale de Piedmont

Avis d'autorisation

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis, conformément à l'article 5.3 de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2) qu'il autorise les établissements commerciaux situés sur le territoire de la corporation municipale de Piedmont à exercer leurs activités à l'extérieur des périodes prévues par la loi et ce, du 15 juin au 30 septembre 1990.

Québec, le 15 juin 1990

*Le ministre de l'Industrie, du
Commerce et de la Technologie,
GÉRALD TREMBLAY*

1634

Municipalité de Val-David

Avis d'autorisation

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis, conformément à l'article 5.3 de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2) qu'il autorise les établissements commerciaux situés sur le territoire de la municipalité de Val-David à exercer leurs activités, à l'extérieur des périodes prévues par la loi et ce, du 15 juin au 30 septembre 1990.

Québec, le 15 juin 1990

*Le ministre de l'Industrie, du
Commerce et de la Technologie,
GÉRALD TREMBLAY*

1634

Projet de loi d'intérêt privé — Avis de présentation d'un

Actes de donation et de fiducie conclus par Giovanni Pietrocupa

Avis est par les présentes donné que les bénéficiaires de chacun des actes de donation et de fiducie conclu par feu Giovanni Pietrocupa comme donateur devant le notaire John Howard Watson le vingtième (20ième) jour d'octobre 1960, par lesquels des donations irrévocables ont été effectuées à certaines fiducies, l'une pour le bénéfice de Robert Spino, une seconde pour le bénéfice de Laurene Spino, une troisième pour le bénéfice de Lisa Spino, et une quatrième pour le bénéfice de Marc Spino, s'adresseront au Parlement du Québec au cours de la présente session, afin de demander l'adoption d'une loi à caractère privé autorisant la distribution des biens des fiducies au plus tard le 31 décembre 1992.

Toute personne ayant des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit informer la Direction de la législation,

Assemblée nationale, édifice Honoré-Mercier, bureau 2.68,
1025, Saint-Augustin, Québec, G1A 1A3.

Montréal, le 6 juillet 1990

Les procureurs des requérants,
PHILLIPS & VINEBERG

67611

Syndicats professionnels — Loi sur les

ASSOCIATION DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS EN RELATIONS DE TRAVAIL ET EN NÉGOCIATION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

La formation d'une association sous le nom de « ASSOCIATION DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS EN RELATIONS DE TRAVAIL ET EN NÉGOCIATION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC » pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, a été autorisée en date du 1990 05 15.

Le siège principal de l'association est à Québec, district judiciaire de Québec.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2750-3267

67603

ASSOCIATION DES SALARIÉS DE TERRAIN DU CLUB DE GOLF DE LA VALLÉE DU RICHELIEU

La formation d'une association sous le nom de « ASSOCIATION DES SALARIÉS DE TERRAIN DU CLUB DE GOLF DE LA VALLÉE DU RICHELIEU » pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, a été autorisée en date du 1990 04 25.

Le siège principal de l'association est à 1114, Mingan, Lachenaie, district judiciaire de Joliette.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2736-7952

67604

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Dissolution

La ministre déléguée aux Finances donne avis, en vertu de l'article 8 de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, que les corporations dont les noms suivent sont annulées à compter de la date de publication du présent avis.

Dénomination sociale	Adresse du siège social	Date de constitution
2158-8256 2158-8256 QUÉBEC INC.	1000, rue St-Joseph, Sherbrooke	1983 07 29
2159-6549 2159-6549 QUÉBEC INC.	111, rue Comeau, bureau 19, Sept-Îles, Saguenay	1983 09 01
2160-5191 2160-5191 QUÉBEC INC.	1831, chemin Ste-Angélique, Saint-Lazare, Vaudreuil	1983 10 04
2160-6884 2160-6884 QUÉBEC INC.	57, rue Turgeon, Sainte-Thérèse, Terrebonne	1983 09 27
2160-9391 2160-9391 QUÉBEC INC.	4814, avenue Wilson, Montréal	1983 10 24
2161-0548 2161-0548 QUÉBEC INC.	220, rue Codère, Sherbrooke	1983 10 07
2161-0787 2161-0787 QUÉBEC INC.	945, boulevard Foucault, Drummondville, Drummond	1983 10 11
2161-1157 2161-1157 QUÉBEC INC.	4402, chemin Côte St-Paul, Sainte-Julienne, Montcalm	1983 10 12
2161-1967 2161-1967 QUÉBEC INC.	16525, boulevard Lacroix, Saint-Georges, Beauce	1983 10 14
2161-5430 2161-5430 QUÉBEC INC.	591, avenue Prévert, Saint-Pierre, I.O., Montmorency 2	1983 10 24
2161-5802 2161-5802 QUÉBEC INC.	301, rue du Parc, Senneterre, Abitibi	1983 10 25
2161-6974 2161-6974 QUÉBEC INC.	969, rue Rochon, Saint-Laurent, Montréal	1983 11 28
2161-7451 2161-7451 QUÉBEC INC.	1080, rue Port-Royal, Montréal	1983 10 27
2161-8707 2161-8707 QUÉBEC INC.	1500, boulevard de Maisonneuve ouest, Montréal	1983 10 28

2161-9028 2161-9028 QUÉBEC INC.	Route rurale numéro 1, Lac Carré, Terrebonne	1983 10 28
2162-1115 2162-1115 QUÉBEC INC.	151, rue Honfleur, Sainte-Monique, Lac Saint-Jean-Est	1983 11 07
2162-1503 2162-1503 QUÉBEC INC.	420, rue Eugène, Fabreville, Laval	1983 11 08
2162-1636 2162-1636 QUÉBEC INC.	2030, boulevard Jean de Bréboeuf, Grandtham-Ouest, Drummond	1983 11 08
2162-1719 2162-1719 QUÉBEC INC.	6, rue Laurentienne, Val d'Or, Abitibi	1983 11 09
2162-5108 2162-5108 QUÉBEC INC.	11 A, route 217, Saint-Philippe, Laprairie	1983 11 15
2163-1916 2163-1916 QUÉBEC INC.	145, rue L'Assomption, Repentigny, L'Assomption	1983 12 01
2163-2294 2163-2294 QUÉBEC INC.	1459, rue de Lorimier, Montréal	1983 12 19
2163-2393 2163-2393 QUÉBEC INC.	2020, rue University, bureau 1255, Montréal	1983 12 29
2163-4811 2163-4811 QUÉBEC INC.	1460, rue Providence, Longueuil, Chambly	1983 12 07
2163-9273 2163-9273 QUÉBEC INC.	3056, chemin Royal, Beauport, Québec	1983 12 16
2163-9927 2163-9927 QUÉBEC INC.	1495, rue St-Jean-Baptiste, Montréal	1983 12 19
2164-1121 2164-1121 QUÉBEC INC.	750, boulevard Laurentien, Saint-Laurent, Montréal	1983 12 29
2164-4810 2164-4810 QUÉBEC INC.	1265, rue Sérigny, Duvernay, Laval	1984 02 07
2165-2888 2165-2888 QUÉBEC INC.	1155, boulevard Dorchester ouest, bureau 3900, Montréal	1984 01 30

2165-5261 2165-5261 QUÉBEC INC.	173, rue Terrill, Sherbrooke	1984 02 02
2165-5873 2165-5873 QUÉBEC INC.	192, rue Lessard, Loretteville, Québec	1984 02 03
2165-7473 2165-7473 QUÉBEC INC.	3845, rue Ste-Catherine est, Montréal	1984 01 13
2166-1368 2166-1368 QUÉBEC INC.	363, rue Christophe- Février, Boucherville, Chambly	1984 03 14
2166-3760 2166-3760 QUÉBEC INC.	356, Route 122, Saint-Guillaume, Yamaska	1984 02 17
2166-4727 2166-4727 QUÉBEC INC.	60, Rang 5, Saint-Stanislas-de- Kostka, Beauharnois	1984 02 20
2166-6557 2166-6557 QUÉBEC INC.	1360, rue Louis- Francoeur, Cap-Rouge, Québec	1984 02 24
2166-6631 2166-6631 QUÉBEC INC.	540, 70 ^e Rue, Lac-à-la-Tortue, Champlain	1984 02 23
2166-2846 25 ^e ANNIVERSAIRE DE L'ÉCOLE ALBERT-OUELLET	337, 76 ^e Rue ouest, Charlesbourg, Québec	1984 03 05
2164-9777 ACADÉMIE LITTÉRAIRE MULTI- ETHNIQUE DU QUÉBEC	Montréal	1984 03 22
2161-3005 LES ACCESSOIRES JOSÉPHINE INC.	2618, rue Montpellier, Mascouche, L'Assomption	1983 10 18
2161-7402 ACCOMMODATION CJL INC.	4076, rue St-Eugène, Jonquière, Chicoutimi	1983 10 26
2164-5221 ACTION IMMOBILIÈRE G.C. INC.	57, rue Marie de L'Incarnation, Québec	1984 01 09
2165-4330 ACTION TRAVAIL NORMANDIE INC.	Saint-Tite, Champlain	1984 02 28
2161-6339 AERO SOCIÉT'AIR INC.	3075, rue Coderre, Saint-Hubert, Chambly	1984 01 12

2162-1628 AGENCES C.S. INTERNATIONALES INC.	1607, rue Moselle, Charlesbourg, Québec	1983 11 08
2165-3910 AGFOR MÉTAL INC.	9000, boulevard Industriel, Route rurale numéro 2, Trois-Rivières, Saint-Maurice	1984 02 01
2165-6657 L'AIDE AUX SINISTRÉS DU SAGUENAY INC.	Shipsaw, Chicoutimi	1984 07 23
2163-8408 ALIMENTS CORNUCOPIA INC.	5670, avenue Victoria, Montréal	1983 12 15
2163-9430 LES ALIMENTS JARI INC.	393, rue Lafayette, Québec	1983 12 16
2160-9052 ALLIANCE DES PAKISTANAIS AVEC PARTI DU PEUPLE	3550, avenue Lorne, app. 15, Montréal	1984 09 24
2164-7672 ALTERNATIVE LANAUDIÈRE	643, rue Notre-Dame, Joliette	1984 02 13
2159-3652 L'AMICALE DE ST-VINCENT-DE-PAUL	1018, rue Desnoyers, bureau 1, Saint-Vincent- de-Paul, Laval	1983 09 09
2161-8137 LES AMIS DE LA D'TANTE INC.	11625, route 335, Saint-Calixte, Montcalm	1983 11 14
2164-6237 L'AMUSEGUEULE RESTAURANT INC.	3822, boulevard St-Laurent, Montréal	1984 01 11
2162-7328 AMUSEMENTS BERNIER LTÉE	221, rue des Alpes, Pont-Viau, Laval	1983 11 22
2161-1355 LES APPARTEMENTS M.S. INC.	576, rue St-Alphonse, Saint-Bruno, Lac-Saint-Jean-Est	1983 10 11
2166-5062 AQUARELLE DE L'OUTAOUAIS	Hull	1984 03 07
2164-0206 LES ARCHERS DE MANIWAKI INC.	Maniwaki, Gatineau	1984 02 10
2162-3657 ASSOCIATION DE BALLON SUR GLACE, DE CULTURE ET LOISIRS DE OLD FORT BAY	Côte-Nord-du-Golfe-Saint- Laurent, Saguenay	1984 04 19
2161-6982 ASSOCIATION DE CHARITÉ D'AYTAROUN À MONTRÉAL	10255, boulevard Plaza, bureau 2, Montréal-Nord	1983 12 16

2162-3095 ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE RIVE-SUD OUEST	Montréal	1983 12 13
2162-4630 ASSOCIATION DE RACQUETBALL DU SUD-OUEST INC.	Saint-Timothée, Beauharnois	1983 12 29
2159-1532 L'ASSOCIATION DE RECHERCHE EN HISTOIRE URBAINE DE QUÉBEC	Québec	1983 10 12
2162-4671 ASSOCIATION DE TIR AU POIGNET DU QUÉBEC	1835, rue Biencourt, Longueuil, Chambly	1983 11 21
2163-7376 L'ASSOCIATION DES MOTOTOURISTES DE MIRABEL INC.	Saint-Janvier, Deux-Montagnes	1984 01 12
2158-7522 ASSOCIATION DES ARTISTES NOIRS DE MONTRÉAL	Montréal	1983 08 25
2160-9987 ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DE LA MAÎTRISE EN ÉDUCATION DE L'UQAC	555, de l'Université est, Chicoutimi	1983 11 03
2163-0777 ASSOCIATION DES JOURNALISTES DE TÉLÉ-CAPITALE	4553 D, rue de la Sente, Saint-Augustin-de- Desmaures, Portneuf	1983 12 08
2160-9607 ASSOCIATION DES LOCATAIRES DES H.L.M. DE BOIS-DES-FILION	439, rue Lafortune, app. 101, Bois-des-Filion, Terrebonne	1983 10 18
2166-1061 L'ASSOCIATION DES LOCATAIRES DU 3981	3981, boulevard St-Laurent, bureau 800, Montréal	1984 05 22
2161-6669 ASSOCIATION DES MALADIES DE LA PEAU DU QUÉBEC INC.	4902, avenue Verdun, Verdun, Montréal	1983 12 12
2160-9888 ASSOCIATION DES MARCHANDS DE LA RUE STE-CATHERINE OUEST ET ENVIRONS, À MONTRÉAL INC.	Montréal	1983 10 11
2162-8144 ASSOCIATION DES MARCHANDS DU CENTRE D'ACHAT ST-JÉRÔME INC.	1950, boulevard Labelle, Lafontaine, Terrebonne	1984 03 09
2165-6913 L'ASSOCIATION DES PÉDICURES DU QUÉBEC INC.	2016, rue Girard, Varenes, Verchères	1984 03 02
2159-1342 ASSOCIATION DES PETIT- GOAVIENS À MONTRÉAL (A.P.M.)	Montréal	1983 10 11

2159-3751 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES CHASSE ET PÊCHE DE MELBOURNE INC.	Melbourne, Richmond	1983 09 09
2160-1844 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU PARC SAINT-SULPICE INC.	8880, rue Marcel Cadieux, Montréal	1983 09 26
2166-2556 L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE FRANCHISES LM INC.	507, Place d'Armes, bureau 1900, Montréal	1984 03 02
2162-4069 L'ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DES BOCAGES DU GOLF INC.	964 B, rue Jean-Charles Cantin, Saint-Augustin-de- Desmaures, Portneuf	1983 11 29
1315-0149 ASSOCIATION DES VENDEURS DE PIÈCES D'AUTOS USAGÉES A V P A U INC.	Montréal	1970 05 08
2166-5724 ASSOCIATION DU CLUB SOCIAL DES HANDICAPÉS B.R.L.E. A. GIROUX & R. GAUTHIER INC.	2400, rue King ouest, Sherbrooke	1984 07 11
2161-6776 ASSOCIATION INTERNATIONALE PANAEM	10585, boulevard St-Laurent, bureau 9, Montréal	1983 12 06
2161-2395 L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC DUFFY (L'APELD)	215, avenue René, Saint-Calixte, Montcalm	1984 01 06
2159-1573 ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES PROPRIÉTAIRES DE TERRAINS FONCIERS DU QUÉBEC OUEST	Thorne, Pontiac	1983 09 06
2160-9755 ASSOCIATION RÉGIONALE DE RACQUETBALL DE LA MAURICIE	Trois-Rivières, Saint-Maurice	1983 11 02
2166-1483 ASSOCIATION SPORTIVE VIETNAMIENNE AU CANADA	7984, Croissant Salomon, Ville de Brossard, Laprairie	1984 05 07
2159-3595 ASSOCIATION SPORTIVE DES DISCIPLES DE MEMROD (1983) INC.	Montréal	1983 09 16
2159-9782 ASSOCIATION SPORTIVE PICATOU MATANE INC.	1600, rue du Phare ouest, Matane	1983 12 07
2165-9438 ASSURANCES JEAN A. MASSINCAUD LTÉE	295, avenue Touzin, Dorval, Montréal	1984 02 07

2164-0032 L'ATELIER AMIGO	621, rue St-Georges, Saint-Michel-des-Saints, Berthier	1984 02 10
2160-1810 ATELIER DE DÉPANNAGE LÉVIS INC.	Lévis	1983 10 03
2162-9431 LES ATELIERS JENNY B. GINGRAS INC.	58, rue Boucher, Saint-Apollinaire, Lotbinière	1983 11 28
2163-8085 AUBERGE DU LAC CLAIR DE LANAUDIÈRE INC.	3755, avenue Balzac, Brossard, Laprairie	1983 12 14
2165-3472 AUTOMOBILES J.G. LATREILLE INC.	345, rue Dufferin, Salaberry-De-Valleyfield, Beauharnois	1984 02 01
2158-9130 AUTOMOBILES NORVOIE INC.	125, 3 ^e Avenue est, LaSarre, Abitibi	1983 08 11
2164-8407 LES AUTOMOBILES R.M.R. DOYON INC.	322, chemin de la Grande Ligne, Racine, Shefford	1984 01 19
2162-4028 L'A.P.E.U. (AIDER POUR ÊTRE UNIS)	155, boulevard Mont-Bleu, bureau 301, Hull	1984 01 23
2160-5001 A-1 ELECTRIQUE (1983) LTÉE	120, boulevard Ste-Croix, Saint-Laurent, Montréal	1983 10 03
2161-0183 LE BALAFON, BAR-SALON INC.	11699, boul. St-Germain, bureau 307, Montréal	1983 09 30
2164-8183 BANVILLE CHEVROLET-OLDSMOBILE INC.	11, 1 ^{re} Avenue, Forestville, Saguenay	1984 01 20
2162-5595 BAR LAITIER L'ARC-EN-CIEL DES GLACES INC.	1662, rue des Normands, Charlesbourg, Québec	1983 11 15
2158-4156 BATTAGE ST-VALENTIN INC.	16, 3 ^e Ligne, Saint-Valentin, Saint-Jean	1983 07 19
2160-5894 LES BÉNÉVOLES DU FOYER HARRICANA	Amos, Abitibi	1983 12 19
2159-5657 BENE-TOX DES LAURENTIDES INC.	2110, Domaine l'Ermitage, Val-David, Terrebonne	1983 10 31
1467-6423 LES BOISERIES B.R.L. INC.	690, boulevard St-Louis, Saint-Louis-de-France, Champlain	1976 06 08

2166-4776 BOUCHERIE CHARCUTERIE CIOCCA INC.	185, rue St-Viateur ouest, Montréal	1984 02 21
2162-7054 BOUTIQUE J.S.M.D. INC.	10, rue Notre-Dame est, bureau 400, Montréal	1983 11 21
2164-8654 BOUTIQUE TAXI (ALMA) INC.	479, rue Pruneau, Vanier, Québec	1984 01 20
2164-8647 BOUTIQUE TAXI (CHICOUTIMI) INC.	479, rue Pruneau, Vanier, Québec	1984 01 20
2162-9035 BUFFET SOUVERAIN (1983) INC.	4940, rue Couture, Saint-Léonard, Montréal	1983 11 24
2162-0018 B.M. SPORTS LOUISEVILLE INC.	560, rang Grande Carrière, Louiseville, Maskinongé	1983 10 06
2164-4174 CARNAVAL DE ST-JEAN-CHRYSOSTOME INC.	855, chemin Vanier, Saint-Jean-Chrysostome, Lévis	1984 01 18
2161-6438 CARREFOUR DE L'AMITIÉ, LIEU D'ACCUEIL INC.	128, boulevard des Laurentides, Pont-Viau, Laval	1983 12 02
2165-3563 LES CARROSSIERS G.M.R. INC.	7715, 18 ^e Avenue, Montréal	1984 01 31
2164-0453 CENTRE CULTUREL ET SPORTIF RÉGIONAL DE LA MAURICIE INC.	Saint-Barnabé, Saint-Maurice	1984 01 23
2165-6749 CENTRE DE RECHERCHE INTERNATIONAL TONG JEN	Montréal	1984 05 15
2161-1041 CENTRE DE RECHERCHES UFOLOGIQUES C.R.A.S.	2266, rue de Bordeaux, Montréal	1983 11 04
2163-4431 CENTRE DE RÉNOVATION PONT-ROUGE INC.	157, rue du Pont est, Pont-Rouge, Portneuf	1983 12 06
2159-6499 CENTRE DE RÉNOVATION R.C. INC.	1080, rue Lévesque, Saint-Ludger-de-Milot	1983 08 31
2162-2378 CENTRE D'INFORMATION, DE RECHERCHE ET D'ANALYSE SUR LA MONÉTIQUE DU QUÉBEC	384, chemin Tour du Lac, Saint-Dunstan-du-Lac- Beauport, Québec	1983 11 10

2163-3839 CERCLE DE PRESSE DE L'ESTRIE	201, rue Argyle, Sherbrooke	1983 12 29
2163-7806 CERCLE DES FERMÈRES NOTRE-DAME-DES-MÈRES INC.	617, chemin Notre-Dame- des-Mères, Bromptonville, Richmond	1984 01 09
2159-1250 CHAMBRE DE COMMERCE CANADA- TUNISIE	Montréal	1983 09 30
2159-1243 CHAMBRE DE COMMERCE CANADA- MAGHREB	Montréal	1983 10 03
2165-4876 CHAMBREVILLE MONTRÉAL	Montréal	1984 08 02
2163-7004 CHAMPIONNAT DU MONDE DE PÉTANQUE 1986 INC.	4545, avenue Pierre-de- Coubertin, Montréal	1984 01 23
2159-7786 CHASSEURS ET PÊCHEURS DU PETIT QUÉBEC INC.	337-B, rue Principale, Buckingham, Papineau	1983 09 26
2165-3456 CHAUFFAGE P.E. RHÉAUME INC.	1333, rue St-Georges, Saint-Bernard, Dorchester	1984 02 01
2159-9816 LA CHORALE DE LA PAROISSE ST-PATRICK	278, Pr. Shamrock, Pincourt, Vaudreuil	1983 09 30
2165-9479 CLAUBEC INC.	7885, rue Sully, bureau 30, Charlesbourg, Québec	1984 02 07
2158-5724 CLUB AMICAL MIRABEL	14111, rue St-Jean, Sainte-Monique-des-Deux- Montagnes	1983 10 06
2162-3251 CLUB DE BADMINTON LES VOL-O-VENTS DE PORT-CARTIER INC.	Port-Cartier, Saguenay	1983 11 03
2164-0958 CLUB DE BALLE MOLLE MUSICOLOGUE INC.	25, rue Joly, Rivière-du-Loup	1984 02 10
2164-4273 CLUB DE BALLE MOLLE LES TROIS L DE RIVIÈRE-DU-LOUP INC.	25, rue Joly, Rivière-Du-loup	1984 02 06
2164-7318 CLUB DE CO-VOITURE ST-MARCELLIN	Saint-Marcellin, Rimouski	1984 01 12
2160-5530 CLUB DE GOLF LA SARRE INC.	Lasarre, Abitibi	1983 10 04

2161-3930 LE CLUB DE HOCKEY INTERMÉDIAIRE LES CANOTIERS INC.	Cap-de-la-Madeleine, Champlain	1983 11 15
2161-6487 LE CLUB DE HOCKEY JUNIOR TURBOS DE MONTRÉAL INC.	5633, 8 ^e Avenue, Montréal	1983 11 17
2158-5583 LE CLUB DE LUGE LES CONQUÉRANTS DE SHERBROOKE, INC.	132, rue Wellington nord, Sherbrooke	1983 05 09
2164-7375 LE CLUB DE NATATION P.A.T. INC.	791, rue St-Jean-Baptiste Montréal	1984 04 04
1278-0276 CLUB DE NUDISME PARADIS TERRESTRE LTÉE	Chertsey, Montcalm	1972 05 05
2162-2477 LE CLUB DE PATIN ARTISTIQUE LES ROUES D'ARGENT DU CAP	415, rue Vachon, Cap-de-la-Madeleine, Champlain	1983 11 25
2162-4366 CLUB DE PHOTO L'IMAGE, LAC-MÉGANTIC INC.	Lac Mégantic, Frontenac	1983 12 01
2165-4561 CLUB DE VOL LIBRE BAIE-COMEAU	788, boulevard Blanche, Baie-Comeau, Saguenay	1984 04 03
2164-7060 CLUB HAITI SOLEIL INC.	3789, rue Bélanger est, bureau 1, Montréal	1984 02 01
2165-6848 CLUB INFORMATIQUE D'AMOS INC.	942, rue Trudel, Amos, Abitibi	1984 03 01
2162-4333 CLUB JEUNESSE ST-RÉMI	830, rue Notre-Dame, Saint-Rémi, Napierville	1984 01 12
2163-0892 CLUB MICRO CHARLEVOIX INC.	Baie-Saint-Paul, Charlevoix-Ouest	1984 01 26
2159-1888 CLUB MICRO-INFORMATIQUE DE GROULX INC.	Sainte-Thérèse, Terrebone	1983 09 28
2160-3626 CLUB NAUTIQUE DE CHAMBORD INC.	23, rue Principale, Chambord, Lac Saint-Jean-Ouest	1983 10 20
2159-5764 CLUB NAUTIQUE LOTBINIÈRE INC.	7690, rue Marie-Victorin, Lotbinière	1983 09 20
2163-0330 CLUB NORDIQUE DU MONT STE-ANNE INC.	Rang St-Julien, Saint-Ferréol-les-Neiges, Montmorency 1	1984 01 23

2161-2502 CLUB OPTIMISTE ST-CHARLES-DE-MANDEVILLE	14, rue Savoie, Saint-Charles-de- Mandeville, Berthier	1983 10 24
2162-3020 CLUB RÉCRÉATIF NOTRE-DAME DU ROSAIRE INC.	680, rue Joliet, Trois-Rivières-Ouest, Saint-Maurice	1983 12 19
2161-6875 CLUB SOCIAL AUTOMOBILE LA CLÉ	15, boulevard D'Argenson, bureau 304, Repentigny, L'Assomption	1984 01 06
2165-6921 CLUB SOCIAL LE REVAIR INC.	165, la Pointe-aux- Lièvres sud, Québec	1984 03 12
2160-7668 CLUB VÉLO CROSS RIVE SUD	145, rue St-Georges ouest, Lévis	1983 11 15
2164-4166 CLUB VIDÉO CHISASIBI INC.	Chisasibi, Territoire du Nouveau-Québec	1984 03 01
2162-6692 CODES BMS INC.	2505, rue Sherbrooke est, bureau 27, Montréal	1983 11 18
2165-2227 LES COIFFEURS STYLISTES MASCULINS CARL & TANIA INC.	12645, rue Corbeil, Montréal-Nord	1984 01 25
2163-3763 LA COLLECTION TOMMI-GUITE INC.	Percé, Gaspé-Est	1983 12 22
1634-3360 COMITÉ CULTUREL DU PETIT-CAP INC.	Cap-Saint-Ignace, Montmagny	1979 03 06
2162-8284 COMITÉ DE DÉPANNAGE DE PERKINS	Val-des-Monts, Papineau	1984 03 15
2159-5699 COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET INDUSTRIEL DE LAC BOUCHETTE INC.	186, rue Principale, Lac Bouchette, Lac-Saint-Jean-Ouest	1983 10 11
2158-5559 COMITÉ DE RECHERCHE DU CANTON DE LEEDS	Saint-Jacques-de-Leeds, Mégantic	1983 06 17
2161-3518 COMITÉ DE RELANCE INDUSTRIELLE DES VILLES FRONTALIÈRES	75, rue Principale, Beebe-Plain, Stanstead	1983 11 21
2166-5815 COMITÉ DE SOLIDARITÉ »DISPARUS TIERS MONDE«	2515, rue Delisle, Montréal	1984 04 26

2161-2247 COMITÉ DES CITOYENS RETRAITÉS DES RÉSIDENCES FERNAND GONEAU DE TROIS-RIVIÈRES INC.	1475, rue Ste-Marguerite, Trois-Rivières, Saint-Maurice	1983 10 20
2159-1409 COMITÉ DES GENS D'AFFAIRES ET PROPRIÉTAIRES DE SCHEFFERVILLE	525, rue Ruth, Schefferville, Territoire Nouveau-Québec	1983 09 08
2159-3603 COMITÉ DES GENS D'AFFAIRES ET PROPRIÉTAIRES DE VILLE DE GAGNON	60, rue 1, bureau 34, Gagnon, Saguenay	1983 09 09
2162-8516 COMITÉ DES LOISIRS VICTOR LAVIGNE	5400, boulevard Couture, Saint-Léonard, Montréal	1983 12 08
2163-0280 COMITÉ DU CINQUANTENAIRE DE CLOUTIER	Cloutier, Témiscamingue	1984 01 26
2163-5966 COMITÉ D'ENTRAIDE ET DE SOLIDARITÉ DES CHOMEURS DE NOTRE-DAME INC.	Thetford-Mines, Mégantic	1984 01 06
2159-1474 COMITÉ LE PARRAIN RIVE-SUD (1983) INC.	445, rue St-Jean, Longueuil, Chambly	1983 10 25
2166-5658 COMITÉ QUÉBÉCOIS POUR LA PAIX DU CAMBODGE (C.Q.P.C.)	965, rue Visitation, Saint-Charles-Borromée, Joliette	1984 04 03
2163-3797 LE COMITÉ REPENTIGNOIS D'ACTIONS CULTURELLES	Repentigny, L'Assomption	1984 03 22
2164-7706 CONSEIL DES JEUNES DE LAVAL INC.	Laval, Ile-Jésus	1984 02 27
2164-4422 CONSORTIUM INTERNATIONAL DE L'AMEUBLEMENT INC.	4, place du Commerce, bureau 550, Verdun, Montréal	1984 01 26
2164-0016 CONTACT-JEUNESSE 2000	275, rue de l'Église, bureau 512, Québec	1984 01 26
2159-1813 LA CORPORATION DE TRAPPE CHASSE ET PÊCHE AUTOCHTONE DU QUÉBEC INC.	Route rurale numéro 1, Rouyn-Noranda, Témiscamingue	1983 10 04
2159-1029 CORPORATION DES ENFANTS APHASIQUES DU CANADA	Montréal	1983 10 17
2162-3996 CORPORATION DES ÉTUDIANTS B.M.P.	1990, 18 ^e Rue, Québec	1983 11 22

2162-4499 CORPORATION DES NATUROLOGUES DU QUÉBEC	370, boulevard des Laurentides, Pont-Viau, Laval	1984 02 16
2166-2549 LA CORPORATION DES TRAVAILLEURS AMBULANCIERS DU QUÉBEC	1268, avenue des Patriotes, Ancienne Lorette, Québec	1984 07 11
2158-5526 CORPORATION DU CONGRÈS INTERNATIONAL DE SCULPTURE DE ST-JEAN PORT-JOLI 1984	61, avenue de Gaspé est, Saint-Jean-Port-Joli, L'Islet	1983 08 25
2161-2437 CORPORATION DU HAVRE POLYVALENT DE NEW RICHMOND INC.	145, boulevard Perron ouest, New Richmond, Bonaventure	1983 11 16
2160-5845 CORPORATION DU MEANDRE DE LA RIVIÈRE DU NORD INC.	380, rue Principale, Lachute, Argenteuil	1984 01 25
2166-5211 CORPORATION POUR LA PRÉPARATION DE L'AVENIR (CORIF)	700, avenue de Gaspé, bureau 303, Verdun, Montréal	1984 04 30
2164-2822 CÔTÉ, RAYMOND & ASSOCIÉS INC.	2570, rue Charland, bureau 2, Montréal	1983 12 29
2163-7046 LA COUPE DU MONDE DE SKI ACROBATIQUE 1984 INC.	995, Place d'Youville, bureau 239, Québec	1984 01 23
2161-3757 COURSE GRAND-FOND »LOPPET» MONT STE-ANNE INC.	10516, boulevard Ste-Anne, Sainte-Anne-de-Beaupré, Montmorency	1983 10 25
2164-5866 COURTAIR INC.	872, avenue Paradis, Sainte-Foy, Québec	1984 01 06
2162-7013 CROISIÈRES RUIZ INC.	1378, rue des Andes, Beauport, Québec	1983 11 21
2164-3333 C.J. MC. CONSTRUCTION INC.	47, route 204 ouest, Saint-Camille, Bellechasse	1983 12 22
2165-5519 LES DÉLICES DE LA MER DE GRANDE RIVIÈRE INC.	78, rue du Parc, Grande-Rivière, Gaspé-Est	1984 02 02
2162-9415 LES DÉLICES DU ST-LAURENT INC.	96, rue Sainte-Thérèse, Rimouski	1983 11 24

2163-6568 DÉPANNEUR NICOLAS INC.	178, rue Grande-Allée ouest, Grande-Rivière, Gaspé-Est	1983 12 06
2158-4271 DÉVELOPPEMENT P.A. INC.	477, rue Vaudreuil, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Jean	1983 07 20
2166-4115 DIÉSEL P.D.S. INC.	20720, chemin Ste-Marie, Sainte-Anne-de-Bellevue, Montréal	1984 02 16
2164-7540 DIFFUSION CULTURELLE SUR LES ARTS DU CANADA	2644, rue Davidson, bureau 13-A, Montréal	1984 02 14
2164-8092 DIFFUSION TAXI INC.	479, rue Pruneau, Vanier, Québec	1984 01 20
2158-7514 DISCO 407 MERCIER INC.	264, boulevard d'Anjou, Châteauguay	1983 08 08
2165-9842 DISTRIBUTION ALCO INC.	8020, avenue Naples, Ville-de-Brossard, Laprairie	1984 02 09
2162-5389 DISTRIBUTION MICHEL CROTEAU INC.	Rang Centre, Garthby, Wolfe	1983 11 15
2159-4098 LES DISTRIBUTIONS EMBRYBEC INC.	315, boulevard Labbé nord, Victoriaville, Arthabaska	1983 08 25
2166-6425 LES DISTRIBUTIONS GILLES AUCLAIR INC.	105, chemin Chabot, Saint-François-Xavier- de-Brompton, Richmond	1984 02 23
2165-5113 DISTRIBUTIONS LES QUATRE INC.	18, rue Lemay, St-David-de- l'Auberivière, Lévis	1984 02 01
2161-8905 DISTRIBUTIONS R. PELLERIN INC.	273, rue St-Alphonse, Drummondville, Drummond	1983 10 27
2163-0314 DOMAINE DE SÉCURITE OPTIMISTE DE ST-MARC-DES-CARRIÈRES INC.	316, boulevard Dussault, Saint-Marc-des-Carières, Portneuf	1984 01 18
2162-8417 ÉCOLE DE SKI DE FOND »LA RANDONNÉE» INC.	357, rue de la Paix, Lac Saint-Charles, Québec	1983 11 25

2162-9365 LES ÉDITIONS LA MOUCHE SOLEIL INC.	370, avenue Royale, Beauport, Québec	1983 11 28
2163-5107 LES ÉDITIONS MARIE-CLAIRE INC.	2436, avenue Goulet, Beauport, Québec	1983 12 12
2165-2946 ELEPROM INC.	62, chemin De La Passerelle, Saint-Dunstan-Du-Lac- Beauport, Québec	1984 01 30
2160-8740 LES ENSEIGNES AU NÉON LUMINA INC.	515, rue Le Breton, Parc Industriel, Longueuil, Chambly	1983 09 29
2158-9601 ENTRE QUATRE MURS INC.	1380, rue Fleury est, Montréal	1983 08 12
2160-6017 LES ENTREPRENEURS ANDO LTÉE	2296, rue Champfleury, Duvernay, Laval	1983 09 23
2161-8590 LES ENTREPRISES D'ENTRETIEN MÉNAGER YVON ET RENÉ INC.	1974, rang 6, Senneterre, Abitibi	1983 10 28
2163-1056 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES DE LACORNE INC.	La Corne, Abitibi	1983 11 29
2162-8664 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES QUIFO INC.	13, avenue des Placements, Saint-Malachie, Dorchester	1983 11 23
2161-4953 LES ENTREPRISES TRI-ELLES INC.	71, rue Marie-Victorin, Saint-Pierre-les- Becquets, Nicolet	1983 10 21
2160-1109 L'ÉQUIPE BROUILLET INC.	331, rue St-Marc, Louiseville, Maskinongé	1983 09 20
2163-5560 L'ÉQUIPE DE BALLE-MOLLE, LES DIABLOS DE LAVAL	138, 69e Avenue, Chomedey, Laval	1983 12 28
2165-1120 LES ÉQUIPEMENTS DE MANUTENTION YAMASKA INC.	2000, boulevard Casavant, Saint-Hyacinthe	1984 01 23
2165-6533 LES ESPADRILLES DE PIERRE DE VAL D'OR INC.	369, 3e Avenue, Val d'Or, Abitibi	1984 03 20
2164-4307 ESPOIR & AMITIÉ DE L'EST DE MONTRÉAL	13926, rue Notre-Dame est, Montréal	1984 04 25

2161-6792 FÉDÉRATION DES PUGILISTES MONQUEDA	6315, rue P.E. Lamarche, Saint-Léonard, Montréal	1984 01 10
2162-6478 LA FERRONNERIE AMHERST INC.	1757, rue Amherst, Montréal	1983 11 18
2159-3827 FESTIVAL DE L'EAU	Lac Bouchette, Lac Saint-Jean Ouest	1983 05 19
2163-7350 LE FESTIVAL SPORTIF HOCHELAGA	3475, rue Ontario est, Montréal	1984 01 23
2164-4091 LES FÊTES DU CINQUANTENAIRE DE VAL D'OR-1985	Val d'Or, Abitibi	1984 01 27
2162-2394 LA FIERTÉ DE BEN HUR, CHAPITRE NUMÉRO 10	Montréal	1983 12 01
2161-6313 FLAIR AÉRO SPORT INC.	3075, rue Coderre, Saint-Hubert, Chambly	1984 01 12
2159-1771 FONDATION EDMOND SAVARD	Chicoutimi	1983 11 14
2164-7086 FONDATION FLORIAN BLEAU	5870, boulevard Métropolitain est, Montréal	1984 01 24
2161-6396 FONDATION MARIE-REINE-DES- COEURS	Route rurale numéro 3, Drummondville, Drummond	1983 11 07
2166-5898 FONDATION PERCY W. FOY	1253, avenue McGill Collège, Montréal	1985 01 30
2161-8343 LES FORCES D'UNE ÈRE NOUVELLE	2196, rue Perrier, Jonquière, Chicoutimi	1983 11 30
2165-9057 LES FOURNISSEURS PISITIK DU NORD INC.	Kuujuuaq (Fort Chimo), Territoire du Nouveau- Québec	1984 02 03
2162-4283 FRATERNITÉ SAGUENAY HAITI	Jonquière, Chicoutimi	1984 02 21
2165-7143 FRUITERIE DOMENICO SALTARELLI INC.	11847, boulevard Laurentien, Montréal	1984 01 11
2163-3268 GAGNON CONSULTANTS INC.	770, rue de la Canardière, Québec	1983 12 05
2161-7741 GAGNON & GINGRAS, SPORT IMPORT INC.	30, rue Louis Dantin, Saint-David-de- L'Auberivière, Lévis	1983 10 27

2163-5354 GALERIE AU PAS DE LA DANSE INC.	980, rue St-Cyrille ouest, Québec	1983 12 13
2159-3314 LA GALERIE D'ART JACQUES THÉRIAULT INC.	100, rue Gaulin, Beauport, Québec	1983 08 29
2165-6335 LA GALOPAPE INC.	19, rang Montcalm, Saint-Esprit, Montcalm	1984 03 20
2161-3849 LA GAMME »HIC«	5694, avenue Bannantyne, Verdun, Montréal	1983 11 29
2163-7418 GANEC INC.	5075, Gaston, route rurale numéro 4, B.M. 206, Drummondville, Drummond	1984 02 21
2164-4364 GARDERIE COOKE-O-RI-CO	Trois-Rivières, Saint-Maurice	1984 02 13
2162-4556 GARDERIE LA SPIRALE	365, rue Morin, Chicoutimi	1984 01 24
2165-6426 GARDERIE PÈRE GUY	7735, avenue Outremont, Montréal	1984 04 16
2161-8657 GESTION ABIBEC INC.	262, rue Taschereau, Amos, Abitibi	1983 10 26
2159-7208 GESTION BENOIT PAINCHAUD LTÉE	1404, avenue du Collège, Plessisville, Mégantic	1983 09 08
2161-9739 GESTION B. CARRIER INC.	2075, avenue Robert- Giffard, Beauport, Québec	1983 11 02
2165-3605 GESTION DEAN INC.	1041, boulevard Pie XI, Val-Bélair, Québec	1984 02 01
2160-3204 GESTION DU FJORD INC.	442, rue St-François- Xavier, Chicoutimi	1983 09 28
2158-8355 GESTION JEANNINE C.-GIASSON INC.	26, chemin du Roy est, Saint-Jean-Port-Joli, L'Islet	1983 07 29
1463-4778 GESTION LE BOIS DE CHAMPBELLÉ INC.	Longueuil, Chambly	1975 12 05
2159-0195 GESTION MI-LAR INC.	2325, rue Centre, Montréal	1983 08 16

2161-7816 GESTION NÉNUPHAR INC.	770, rue Sherbrooke ouest, bureau 2200, Montréal	1983 10 27
2163-1023 GESTION PAR-BOIS INC.	1135, rue Fréchette, Longueuil, Chambly	1983 11 28
2162-7823 GESTION ROLAND POITRAS LTÉE	90, Timberlea Trail, Kirkland, Montréal	1983 11 25
2162-8888 GESTION SUZNEAU INC.	1715, avenue Oxford, Saint-Laurent, Montréal	1983 11 24
2162-2998 LE GESTIONNAIRE DENJO INC.	170, boulevard des Cèdres, Québec	1983 11 10
2165-2243 GESTIONS RICHARD GAUDREULT (1984) LTÉE	1612, rue Principale, Granby, Shefford	1984 01 26
2161-0324 GESTIONS SATVA INC.	565, Côte Haskel, route rurale numéro 2, Lennoxville, Sherbrooke	1983 10 06
2166-1780 GESTIONS SERCOBEL 84 INC.	7100, rue Bombardier, bureau 113, Anjou, Montréal	1984 02 14
2165-3803 GILLES CHARTIER & ASSOCIÉ INC.	5501, avenue Royale, Saint-Jean-De-Boischatel, Montmorency	1984 02 01
2165-2029 GILLES DUGAL INC.	682, rue Des Érables, Lac Saint-Charles, Québec	1984 01 27
2158-8652 LES GOUTTIÈRES TURGA INC.	758, rue St-Étienne, La Malbaie, Charlevoix-Est	1983 08 02
2165-4843 GRADIRO	2900, boulevard Édouard- Montpetit, Montréal	1984 07 09
2161-6701 GROUPE DE RECHERCHE EN ARTS VISUELS MÉTROPOLITAIN	Montréal	1984 01 10
2165-1922 LE GROUPE IMMOBILIER CIDPER INC.	912, rue Centennial, Greenfield Park, Chambly	1984 01 23

2160-3998 LE GROUPE LA PROMOTION DE L'ÉCONOMIE RURALE - LA FAUCHAISON INC.	Lac-des-Aigles, Rimouski	1983 11 09
2166-1285 GROUPE RÉCRÉATIF ÉCOLE DE SAMBA SAMBALANCE	5171, boulevard St-Laurent, Montréal	1984 05 10
2164-7904 GROUPE SAFARI	3981, boulevard St-Laurent, app. 702 Montréal	1984 03 23
2165-4116 LES HABITATIONS DE ST-JOACHIM-DE- TOURELLE INC.	Tourelle, Gaspé-Ouest	1984 04 16
2165-9016 HANNIBAL TOURS INC.	1390, rue Sherbrooke ouest, bureau 47-B, Montréal	1984 02 06
2160-6660 HARBOIS INC.	1002, rue Raynault, Repentigny, L'Assomption	1983 09 27
2162-4861 HOCKEY BALLE MOLLE BRADOR (1983)	180, Bissot, bureau 6, Sept-Îles, Saguenay	1983 12 01
2161-6271 »ILLICO PATET» LA QUALITÉ DE LA VIE INC.	Sainte-Agathe-des-Monts, Terrebonne	1984 01 06
2158-7894 LES IMMEUBLES THERRIEN-BRUGES LTEE	4001, boulevard Crémazie est, bureau 200, Montréal	1983 08 10
1349-1790 IMMOGES INC.	981, rue Pierre Dupuy, Longueuil, Chambly	1973 11 21
2164-4141 INITIATIVES-JEUNESSE DU GRAND SAINT-GEORGES	128KK, 1 ^{re} Avenue, Saint-Georges, Beauce	1984 04 16
1113-2545 INTERNATIONAL LEASING CORPORATION	1010, rue Ste-Catherine ouest, bureau 501, Montréal	1961 09 28
2163-6139 LES INVESTISSEMENTS G.D. INC.	852, rue des Tulipes, Mascouche, L'Assomption	1983 12 08
2163-4944 LES INVESTISSEMENTS LASALLE INC.	560, place de la Fontaine, bureau 2A, Verdun, Montréal	1983 12 07

2158-8579 LES INVESTISSEMENTS SERBEC INC.	200, rue de Gaspé, bureau 1515, Verdun, Montréal	1983 08 02
2159-2662 IONIQUE ÉLECTRIQUE INC.	5881, avenue du Parc, Montréal	1983 08 23
2162-8482 JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE LOTBINIÈRE L'ÉTOILE	7672, rue Marie-Victorin, Lotbinière	1984 05 08
2163-5669 JOURNAL DES EMPLOYÉS DE VILLE DE SAINT-LAURENT	Saint-Laurent, Montréal	1983 12 22
2158-5955 JOURNAL LE MUSSELY INC.	Saint-Alphonse, Bonaventure	1983 09 06
2164-4240 LA JOVITEK INC.	Saint-Jovite, Terrebonne	1984 02 01
2164-4281 LAIRDÉTEND INC.	4115, rue Maurice, Québec	1984 04 18
2158-6961 LIBRAIRIE MA CHOUETTE INC.	790, boulevard des Seigneurs, bureau 205 Terrebonne	1983 07 28
2163-0256 LIGUE BONNE ENTENTE PORT-CARTIER INC.	Port-Cartier, Saguenay	1983 12 12
2161-8301 LIGUE DE BALLE-LENTE DE MISTASSINI INC.	123, rue St-Michel, Mistassini, Lac Saint-Jean-Ouest	1983 09 08
2162-4929 LIGUE DE HOCKEY DÉBUTANTS ST-CYPRIEN	Saint-Cyprien, Rivière-du-Loup	1984 01 06
2160-5563 LIGUE DE HOCKEY INTERMÉDIAIRE »LES DEUX RIVES» INC.	1482, avenue des Pins, Nicolet	1983 10 24
2162-8060 LIGUE DE HOCKEY-MOUSSE DE POINTE-AU-PIC INC.	130, rue Principale, Pointe-au-Pic, Charlevoix-Est	1984 05 28
2161-4110 LIGUE DE QUILLES COMMERCIALE LE GARDEUR	94, rue St-Paul, Le Gardeur, L'Assomption	1983 11 04
2160-5621 LIGUE DE SACS DE SABLE DE DELEAGE INC.	Route rurale numéro 1, Maniwaki, Gatineau	1983 10 04
2162-3632 LA LIGUE DE TENNIS F.B.J.L. DE LAPRAIRIE INC.	857, rue Desjardins, Laprairie	1983 12 06
2162-3269 LA LIGUE DES QUARTS DE PORT- CARTIER (1983) INC.	Port-Cartier, Saguenay	1983 11 03

2163-0322 LIGUE D'ÉCHECS DE L'EST DU QUÉBEC	367, rue Dubé, Rimouski	1984 01 06
2163-9976 LINGERIE ET CHAUSSURE J.B. INC.	100, rue St-Pierre, Matane	1983 12 20
2162-1214 LES LIQUIDATIONS DU FJORD INC.	1681, boulevard Talbot, Chicoutimi	1983 11 08
2161-4474 LOCATION DE CHAUFFEURS CADIEUX DE QUÉBEC INC.	2350, rue de la Ronde, Québec	1983 10 20
2161-2320 LOGI - FATA INC.	Montréal	1983 11 08
2159-0823 LOGICIEL INFORMATIQUE SUPÉRIEUR (LIS) INC.	2680, rue Létourneux, app. 5, Montréal	1983 08 18
2162-3368 LOISIRS DE LA BATTURE ST-PAUL INC.	2708, chemin de la Batture, Chicoutimi	1983 11 15
1334-6358 LOISIRS ST-LIGUORI INC.	Saint-Liguori, Montcalm	1973 03 29
1501-4517 LES LOISIRS SUPERGA	124, rue St-Viateur ouest, Montréal	1975 12 17
2161-7733 LOUIS LEPAGE (1983), INC.	564, 1 ^{re} Avenue ouest, Sainte-Anne-des-Monts, Gaspé-Ouest	1983 10 28
2158-4925 MAÇONNERIE R-C-M INC.	1830 A, Route 170, Chicoutimi	1983 07 25
2165-6376 MAISON DE L'INDUSTRIE RÉGION 02 INC.	Chicoutimi	1984 03 15
2159-3959 MAISON DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TOURISME DE LA RIVE-SUD INC.	205, chemin Chambly, Longueuil, Chambly	1983 11 22
2163-4373 LA MAISON DU KING HO INC.	5940, rue Auteuil, Ville-de-Brossard, Laprairie	1983 12 06
2159-1664 LA MAISON DU LAC THOMAS	631, Lac Thomas, Saint-Didace, Maskinongé	1983 10 14
2158-9775 MARKEL MINIÈRE & FORAGE (QUÉBEC) INC.	1080, Côte du Beaver Hall, bureau 1500, Montréal	1983 08 15

2160-1208 MÉCANI-TECH INC.	790, avenue St-Jean-Baptiste, bureau 110, Ancienne-Lorette, Québec	1983 09 21
2159-7174 MEUBLAPAR INC.	359, rue Hermine, Québec	1983 09 08
2163-0306 MIORCO INC.	403, boulevard Vachon, Sainte-Marie, Beauce	1983 12 12
2164-4828 LES MONTREURS DE MARIONNETTES	4370, avenue de Châteaubriand, Montréal	1984 03 20
2161-4672 MOTEL 4 SAISONS PARENT INC.	310, 5 ^e Avenue, Parent, Champlain	1983 10 20
2162-3509 MOTI-VENT	665, 8 ^e Rand sud, Courcelles, Frontenac	1984 02 20
2165-6210 MOUVEMENT SECOURS VIOLENCE DU MONTRÉAL-MÉTROPOLITAIN	1466, rue Dezery, Montréal	1984 04 05
2162-4036 MULTI-ART DE LANAUDIÈRE INC.	Saint-Gabriel-de-Brandon, Berthier	1984 02 17
2158-6938 M.A.P. OUTILS INC.	4593, boulevard Métropolitain est, Montréal	1983 07 28
2161-2817 NAVIGATION GASPÉ INC.	29, rue du Quai, Gaspé, Gaspé-Est	1983 10 17
2159-3389 NUTRI-CELL, INC.	3291, chemin Ste-Foy, bureau 207, Sainte-Foy, Québec	1983 08 30
2163-0843 OPÉRATION NETTOYAGE DE L'ENVIRONNEMENT TERRITORIAL »O.N.E.T.«	4568, rue Brébeuf, Montréal	1984 02 10
2164-0818 L'ORCHESTRE DE CHAMBRE PRO ARTE DE MONTRÉAL INC.	865, Carré Richmond, Montréal	1984 03 06
2159-1623 ORDRE DE LA ROSE-CROIX A.M.O.R.C. (SECTION REPENTIGNY)	1330, rue de Louvain est, Montréal	1983 09 14
2164-9868 OUTIKOU INC.	Méchins, Matane	1984 02 16
2161-2262 PARC NAUTIQUE BAIE DES HA! HA! INC.	27585, boulevard de la Grande Baie, La Baie, Chicoutimi	1983 10 28

2162-4986 PARC-ÉCOLE CHANOINE-CÔTE INC.	360, avenue Bélanger, Vanier, Québec	1983 12 19
2163-9521 PARTITION LANNI INC.	313, chemin Westcroft, Beaconsfield, Montréal	1983 12 19
2163-5743 LA PERLE DE L'ENVIRONNEMENT INC.	241, rue Coutu, Ste-Émilie-de-l'Énergie, Joliette	1983 12 22
2159-6770 LES PÉTROLES SUPRÊME INC.	4029, rue Beaubien, Montréal	1983 09 01
2160-9664 PIAST-HEURE	Cité universitaire, rue de la Terrasse, bureau 0020, Sainte-Foy, Québec	1983 10 18
2161-6321 PIERRE-JACQUES AÉRO SPORT INC.	3075, rue Coderre, Saint-Hubert, Chambly	1984 01 12
2161-3823 LES PIONNIERS DU LAC HUNT	Pabos-Mills, Gaspé-Est	1983 10 28
2160-0507 LES PISCINES NOTRE-DAME INC.	3040, 1 ^{re} Avenue, Notre-Dame-des-Pins, Beauce	1983 09 12
2166-2358 LES PLACEMENTS BOUROPAQ INC.	1555, rue Plamondon, Rock Forest, Sherbrooke	1984 02 14
2159-5038 LES PLACEMENTS GINETTE G. DION INC.	101, rue Aqueduc, Victoriaville, Arthabaska	1983 08 30
2166-6649 LES PLACEMENTS RICHARD BEAULIEU INC.	37, 4 ^e Rue est, Rimouski	1984 02 23
2159-0419 PROBLEMA-TECH INC.	10, avenue Laurier, Québec	1983 08 17
2158-6839 LES PRODUCTIONS LANAUDIÈRE INC.	172, rue de Lanaudière, Saint-Gabriel, Berthier	1983 07 28
2165-3126 LES PRODUITS D'ISOLATION C.B.L. INC.	13385, rue Sherbrooke est, Montréal	1984 01 30
2166-0162 LES PROMOTIONS REBBECA INC.	1110, rue Sherbrooke ouest, bureau 1903, Montréal	1984 02 09

2162-1768 P.F. CONSTRUCTION INC.	137, rue Viger, Beauport, Québec	1983 11 09
2161-8202 RADIO CÔTE-DE-BEAUPRÉ	10743, avenue Royale, Sainte-Anne-de-Beaupré, Montmorency 1	1984 01 04
2159-5921 RADIO LE SEMEUR INC.	Albanël, Lac Saint-Jean-Ouest	1983 10 25
2159-7729 RECHERCHE ADOPTÉS PARENTS BIOLOGIQUES R.A.P.B.	Shawinigan-Sud, Champlain	1983 09 26
2159-7760 RÉCUPÉRATION ALIMENTAIRE RALLYE	435, rue du Roi, Québec	1983 09 29
2158-7100 LE REFUGE DE LA ROUGE INC.	Rang 2, L'Ascension, Labelle	1983 09 01
2161-6032 REGROUPEMENT DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE, PROMOTION 90, DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	Sherbrooke	1984 01 30
2159-7828 REGROUPEMENT DES TRAVAILLEURS SANS-EMPLOI DE SECTEUR NORMANDIE	750, rue du Couvent, Saint-Tite, Chambly	1983 10 17
2163-0157 REGROUPEMENT POUR L'ÉTUDE DU LOGO ET DE L'INFORMATIQUE (RELI)	6675, avenue Louis Hébert, Montréal	1983 12 16
2160-0929 LE RELAIS DE ST-EDOUARD INC.	611, rue Paradis, Saint-Edouard-de- Lotbinière	1983 09 14
2159-5830 RENOUVEAU MUNICIPAL DE ST-MATHIEU INC.	2020, chemin St-François, Saint-Mathieu, Saint-Maurice	1983 09 21
2163-8465 RÉNOVATION A.N.N. INC.	1615, rue Agnès, Ville-de-Brossard, Laprairie	1983 12 15
2160-2032 RÉNOVATION CAP-SANTÉ INC.	5, rue Bellevue, Cap-Santé, Portneuf	1983 09 14
2160-0911 RÉNOVATION L.B.P. INC.	9035, rue Berri, Montréal	1983 09 13
2163-1858 LE RÉSEAU CONTACT INC.	289, rue de la Corniche, Saint-Nicolas, Lévis	1983 11 30

2163-7665 RÉSEAU DES MUSÉES DE LA BEAUCE INC.	1055, 116 ^e Rue est, Saint-Georges, Beauce	1984 01 10
2161-6230 RÉSEAU - INFORMATION - ACTION - MÉNopause	Val-David, Terrebonne	1983 12 01
2166-4164 RÉSIDENTENCE LANGLOIS INC.	180, rue Notre-Dame, L'Assomption	1984 02 20
2164-5635 RÉSIDENTENCE MARIE-ÉLISABETH INC.	85, 3 ^e Rue ouest, Sainte-Anne-Des-Monts, Gaspé-Ouest	1983 12 13
2165-5972 LES RÉSIDENTENCES BROUSSEAU INC.	2206, boulevard Dorchester ouest, Montréal	1984 02 06
2166-1749 RESTAURANT ALEXANDRIN INC.	333, boulevard Charest est, Québec	1984 02 14
2161-0761 RESTAURANT KAREL INC.	2840, rue Bouchard, bureau 304, Québec	1983 10 12
2160-0184 RESTAURANT LE PERIDOT INC.	1211, rue Principale, Saint-Étienne-des-Grès, Saint-Maurice	1983 09 09
2162-0562 RESTAURANT MOTEL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE INC.	Route rurale numéro 2, Saint-Ulric, Matane	1983 11 04
2161-7071 RESTAURANT PRONTO INC.	583, rue Principale, Sainte-Dorothée, Laval	1983 10 25
2162-1131 LES RESTAURANTS DE LA CÔTE INC.	112, rue Napoléon, Sept-Îles, Saguenay	1983 11 07
2162-5694 RESTAURATION C E P INC.	265, route 169, route rurale numéro 2, Delisle, Lac Saint-Jean-Est	1983 11 15
2164-4695 REVUE ÉTINCELLES INC.	8780 A, rue Meunier, Montréal	1984 02 15
2165-5584 RE-JEAN FIBRE DE VERRE INC.	1829, rue de Lorraine, Sainte-Julie, Verchères	1984 02 03
2161-0597 LES RUCHERS DE LA TREFLIÈRE INC.	1180, rue Simonds, bureau 12, Granby, Shefford	1983 10 05

2164-9991 LES RYTHMIQUES DE PORT-DANIEL INC.	Port-Daniel, Partie Ouest, Bonaventure	1984 03 07
2161-0795 SALON MAD'MOISEL INC.	374, rue Notre-Dame, Joliette	1983 10 11
2165-1237 LES SALONS C.F.G. INC.	1370, rue Power, bureau B, Sillery, Québec	1984 01 25
2161-6354 SECOURISME TOUT-TERRAIN F.D.D. INC.	Sherbrooke	1984 01 04
2166-3844 SECRETS DE FEMME INC.	5499, rue Bélanger, Montréal	1984 02 17
2160-3857 LE SERVICE DE COVOITURAGE »POUCE-POUCE» INC.	1415, rue Jarry est, Montréal	1983 10 04
2165-8463 SERVICE D'ENTRETIEN HUILEC INC.	7007, rue Beaubien est, Montréal	1984 01 16
2165-8505 SERVICE VIDÉO-LOGIQUE INC.	790, avenue St-Jean- Baptiste, bureau 113, Québec	1984 01 18
2166-4354 SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN INC.	121, 14 ^e Avenue sud, Sherbrooke	1984 02 23
2164-5932 SERVICES D'ENTRETIEN QUALITÉ GAMER INC.	5800, rue Mennereuil, Saint-Léonard, Montréal	1983 12 29
2165-1039 LES SERVICES IMMOBILIERS ADER INC.	51, rue Lauzon, Saint-Romuald, Lévis	1984 01 24
2166-6771 SERVICES IMMOBILIERS MAURO INC.	2243, rue St-Hubert, Jonquière, Chicoutimi	1984 02 24
2163-2807 SOCIÉTÉ 1000 S INC.	147, rue Jean Gareau, Boucherville, Chambly	1983 11 30
2164-7912 SOCIÉTÉ AGRO-SYLVICOLE DE RAPIDE-DANSEUR INC.	Rapide-Danseur, Abitibi	1984 02 17
2166-5229 LA SOCIÉTÉ DES PÊCHEURS DE PENTECÔTE INC.	Rivière-Pentecôte, Saguenay	1984 03 07

2162-3988 LA SOCIÉTÉ D'HABITATION COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL- EST INC.	11370, rue Notre-Dame est, Montréal-Est	1983 11 25
2163-0181 SOCIÉTÉ D'HABITATION AU DOMAINE DU SOLEIL INC.	Saint-Adelme, Matane	1984 05 17
2159-3439 SOCIÉTÉ JEUNESSE B.P. DE STE-URSULE INC.	3290, rue Hamelin, Sainte-Foy, Québec	1983 09 28
2161-1991 SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉDITION QUÉBÉCOISE S.N.E.Q. INC.	2104, rue Prud'Homme, bureau 103, Montréal	1983 10 14
2159-5467 SOLIDARID'ELLES INC.	388, rue Lamarre, Longueuil, Chambly	1983 09 20
2160-4202 SOLLIGESTION INC.	3209, rue de la Paix, Sainte-Foy, Québec	1983 09 20
2165-4470 SORACI INC.	2865, rue Kent, bureau 1, Montréal	1984 02 20
2165-9784 SOTRIS INC.	5950, rue Souart, bureau 207, Montréal	1984 02 08
2159-1698 SPE (QUÉBEC) INC.	Longueuil, Chambly	1983 09 20
2159-2308 STATION-SERVICE M.T. DE LAVAL INC.	268, rue Lahaie, Point-Viau, Laval	1983 08 22
2162-5181 STUDIO 1534 INC.	7238, boulevard Ste-Anne, Château-Richer, Montmorency 1	1983 11 14
2158-6235 LA SURGARANTIE DE L'AUTOMOBILE (MONTRÉAL) INC.	480, chemin St-Louis, Québec	1983 07 25
2159-7182 SURPRISE 83 INC.	80, route 279, Saint-Étienne-de- Beaumont, Bellechasse	1983 09 08
2158-8397 SURVIE DES FORÊTS VAL-DAVID	2200, rue Mont-Vert, Val-David, Terrebonne	1983 08 18
2166-0139 TABAGIE BOISBRIAND INC.	47, chemin Grande Côte, Boisbriand, Terrebonne	1984 02 09
2162-6775 TECH-NORD DIVISION MARITIME INC.	935, rue Gallienne, Sept-Îles, Saguenay	1983 11 18

2160-7528 TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE DE DISRAELI	Disraeli, Wolfe	1983 10 11
2160-3683 LE THÉÂTRE DU XXIIÈME SIÈCLE INC.	2095, avenue Lincoln, app. 3, Montréal	1983 10 03
2166-5666 LE THÉÂTRE ÉVA-TROPE	Montréal	1984 05 17
2163-3730 TOURNOI DE HOCKEY ATOME- RICHELIEU DE CAP-ROUGE INC.	4473, rue St-Félix, Cap-Rouge, Québec	1984 01 26
2162-1404 LES TRANSPORTS GERMAIN PAGEAU INC.	6191, chemin St-André, Jonquière, Chicoutimi	1983 11 07
2162-8003 LA TROUPE DU DOUX DELIRE INC.	9, rang Anctil, Victoriaville, Arthabaska	1983 11 25
2159-1359 T.A.L.H. (TROUPE LES AMANTS DE LA LITTÉRATURE HAITIENNE)	7800, rue Mountain Sights, bureau 14, Montréal	1983 12 22
2165-4231 UNE'IL INC.	2407, rue Marie-Anne, Montréal	1984 03 15
2163-2401 UNI-VERS ACTION JEUNESSE INC.	Montréal	1984 03 08
2160-2727 VARIÉTÉS VALLEYFIELD INC.	241, rue Victoria, Salaberry-de-Valleyfield, Beauharnois	1983 09 19
2159-7513 VEILLÉES DU PLATEAU INC.	983, rue Napoléon, Montréal	1983 09 22
2158-8454 LES VERGERS DU VILLAGE INC.	2360, route 209, Franklin, Huntingdon	1983 08 01
2165-9537 VIDÉO ATOMIQUE INC.	1063, 3 ^e Avenue, Québec	1984 02 08
2160-6744 VIDÉOGAM SERVICES VIDÉO PROFESSIONNELS (S.V.P.) INC.	6707, rue Molson, Montréal	1983 09 27
2159-9964 VILLAGE INTERNATIONAL DE L'HABITAT	Drummondville, Drummond	1983 09 28
2163-7954 VISIONS ÉPHÉMÈRES INC.	28, rue St-Paul, Salaberry-de-Valleyfield, Beauharnois	1984 02 22

2160-3444 VISONARD INC.	1, rue du Ruisseau, Baie-Saint-Paul, Charlevoix-Ouest	1983 10 03
2158-7001 VITRERIE DU GOLFE (1983) INC.	540, rue Noël, Sept-Îles, Saguenay	1983 08 04
2165-7127 VOYAGE ARC-EN-CIEL II INC.	2185, rue Fleury est, Montréal	1984 01 11
2162-4242 WU CHI CHUAN, MÉDITATION EN MOUVEMENT, INC.	1692, rue St-Christophe, Montréal	1984 01 06
1631		<i>La ministre déléguée aux Finances,</i> LOUISE ROBIC

Renseignement sur les compagnies — Loi concernant les

Reprise d'existence — Avis de

La ministre déléguée aux Finances donne avis qu'elle a délivré un certificat de reprise d'existence à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
1361-6685 LES CONSTRUCTIONS A. BÉRUBÉ LTÉE	1990 06 14	Aucune
1842-6783 GESTION RACINE-RICHELIEU INC.	1990 06 11	Aucune
1299-9835 IMMEUBLES GASPER INC.	1990 06 11	Aucune
1258-9180 LES MINES DE LA FAILLE HORNE LIMITÉE	1990 06 11	Aucune

1627

La ministre déléguée aux Finances,
LOUISE ROBIC

Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Alma

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Alma
No 160-18-00004-907

DANS L'AFFAIRE DE LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU,

ET

Dans l'affaire d'une cotisation ou des cotisations établies par le ministre du Revenu national en vertu d'une ou plusieurs des lois suivantes: La Loi de l'impôt sur le revenu, le Régime de pensions du Canada, la Loi sur l'assurance-chômage, contre:

2627-6154 QUÉBEC INC. 183, Honfleur, de Sainte-Monique district d'Alma, QC, partie défenderesse, LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean Est, 725, rue Harvey Ouest, Alma, QC, G8B 1P5, partie mise en cause.

DÉSIGNATION

UN terrain-emplacement sis et situé à Sainte-Monique, comté Lac Saint-Jean connu et désigné comme étant et comprenant:

1. La subdivision soixante-trois du lot originaire numéro trente-quatre/A du rang Six (34/A-63, Rg VI) au cadastre officiel du canton de Taillon.

2. Un terrain de la forme d'un parallélogramme mesurant cent pieds (100 pi) dans sa ligne nord, cent trente-cinq pieds (135 pi) dans son côté est, cent pieds (100 pi) dans son côté sud, et cent trente-cinq pieds (135 pi) dans son côté Ouest connu et désigné comme faisant partie de la subdivision soixante quatre du lot originaire numéro trente-quatre/A du rang Six (ptie 34/A-64, rg VI) au cadastre officiel du canton de Taillon lequel est ainsi borné: au nord par une partie du lot dont il fait partie ainsi que par une partie du lot trente-quatre/A/soixante-deux (ptie 34/A-62) des dits rang et canton appartenant à Ludger Néron, père, ou représentants; à l'est par une partie du lot trente-quatre/A/soixante-quatre (ptie 34/A-64) des dits rang et canton appartenant à Ludger Néron; au sud par une partie du lot trente-trois non subdivisé (ptie 33 n.s.) appartenant à Dame Jean-Marie Girard ou représentants; et à l'ouest par le lot trente quatre/A/soixante-trois (34/A-63) rang et canton susdits. Le tout avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et portant le numéro d'immeuble du 183, rue Honfleur à Sainte-Monique, comté Lac-Saint-Jean, QC.

La mise à prix est fixée à la somme de 16 766,55 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle (1.95 %) par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du shérif d'Alma, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au palais de justice d'Alma, bureau du registraire, 725, rue Harvey Ouest, Alma, G8B 1P5, le DIX-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1990 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
CHARLOTTE S. BERGERON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Alma, le 5 juillet 1990

67551

Beauce

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
C.S.B. 350-05-000138-907
S. 350-18-00006-909

YVON POMERLEAU, entrepreneur général, domicilié et résidant au 188, route Sainte-Marguerite, Sainte-Marguerite, comté Dorchester, district de Beauce, G0S 2X0, partie demanderesse, contre NOEL TRACHY-CHENONCEAUX, médecin, domicilié et résidant au 8, rue Saint-Antoine, Sainte-Marie-de-Beauce, district de Beauce, G6E 3C2, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Beauce, 111, 107^e rue de la Station, Beauceville, comté Beauce, G0S 1A0, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot originaire numéro mille cent quarante-quatre (1144) du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Marie, division d'enregistrement de Beauce.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et notamment la bâtisse portant le numéro d'immeuble 226, place de l'Église, à ville Sainte-Marie-de-Beauce. »

La mise à prix est fixée à 75 296,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Beauce, 111, 107^e rue de la Station, Beauceville, le VINGT-DEUXIÈME jour d'AOUT 1990, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GISÈLE PARÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph-de-Beauce, le 27 juin 1990

67585

Chicoutimi

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
District de Chicoutimi
Nos ITA-5718-89
150-18-000012-901

Dans l'affaire de la LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU, et dans l'affaire d'une cotisation ou des cotisations établies par le ministre du Revenu national en vertu d'une ou plusieurs des lois suivantes: la Loi de l'impôt sur le revenu, le Régime des pensions du Canada, la Loi sur l'assurance-chômage, partie demanderesse, contre, ROBERT DION, 2310, rue St-Dominique, Jonquière, province de Québec, partie défenderesse, et, LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Chicoutimi, 227 rue Racine Est, Chicoutimi, partie mise en cause.

Un immeuble de figure irrégulière, connu et désigné comme étant une partie de la subdivision trois cent vingt-six du lot originaire numéro onze (ptie lot 11-326) au cadastre officiel de la cité d'Arvida, division d'enregistrement de Chicoutimi, et plus amplement décrit comme suit: Borné vers le nord par la subdivision trois cent vingt et un du lot originaire numéro onze (Lot 11-321), vers l'est par la subdivision trois cent deux du lot originaire numéro onze (Lot 11-302) (rue), vers le sud par une partie non-sous-divisée du lot originaire numéro onze (Ptie n.s. lot 11), et vers l'ouest par une autre partie de la subdivision trois cent vingt-six du lot originaire numéro vingt-deux (ptie lot 22-326); mesurant vingt-neuf mètres et sept cent soixante-huit millièmes (29,768 m) et soixante-douze mètres (72,00) vers le nord, dix mètres et soixante-douze (10,72 m) et quarante-huit mètres (48,00 m) le long d'une courbe d'un rayon de neuf cent trois mètres et soixante-huit centièmes (903,68 m) vers l'est, cent un mètres et six cent huit millièmes (101,608 m) vers le sud, soixante-sept mètres et huit cent vingt-deux millièmes (67,822 m) vers l'ouest, contenant en superficie six mille trente-huit mètres carrés et sept dixièmes (6 038,7 m²)

Sujet ledit terrain à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant l'affecter et plus précisément celle reçue devant Me André J. Dumont, notaire, le 3 octobre 1986, et enregistré à Chicoutimi, le 3 octobre 1986, sous le No 451,014. Stipulant: « la propriété ci-dessus décrite et présentement vendue sera exclusivement affectée à des fins de salon funéraire et/ou de cimetière et ne pourra être vendue non construite ». Le tout, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Cet immeuble porte le numéro d'immeuble 3351, boulevard du Saguenay, Jonquière.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif lors de l'adjudication, soit en argent soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, est fixé à 63 956,75 \$ représentant 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, au 227 rue Racine Est, Chicoutimi, le TRENTIÈME jour d'AOUT 1990 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LISE GERVAIS

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Chicoutimi
Nos 150-18-000011-903
150-12-005852-882

CAROLE POIRIER, domiciliée et résidant au 9200, place Belfort appartement 14, Charlesbourg, ville et district de Québec, partie demanderesse, contre GUY TALBOT, domicilié et résidant au 2288, rue Gilbert, Jonquière, district de Chicoutimi, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division de Chicoutimi, 227, rue Racine Est, Chicoutimi, partie mise en cause.

« Tout ce lot de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la cité d'Arvida comme étant le lot onze mille soixante-treize (11073) situé sur le côté sud de la rue Talon, mesurant 55 pieds de largeur par 100 pieds de profondeur, plus ou moins et contenant en superficie 6050 pieds carrés, plus ou moins, mesures anglaises.

Avec la maison dessus construite, portant le numéro 2731 rue Talon, Jonquière, circonstances et dépendances et sujet à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou non-apparentes qui peuvent l'affecter. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif lors de l'adjudication, soit en argent soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, est fixé à 17 303,00 \$ représentant 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Chicoutimi, au 227 rue Racine Est, le TRENTIÈME jour d'AOUT 1990 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
LISE GERVAIS

Bureau du shérif
Cour supérieure
Chicoutimi, le 20 juin 1990

67587

Hull

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-18-001392-907

GÉRARD PROVENCHER ET AL. partie demanderesse contre LYNE BARBEAU, partie défenderesse.

Désignation

« Un emplacement situé dans le canton de Ripon, division d'enregistrement de Papineau, connu et désigné comme étant le lot numéro sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro quarante-neuf (Lot 49-7) au cadastre officiel du canton de Ripon, dans le Quatrième Rang. »

Le montant minimum de l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de deux mille neuf cent soixante-quatre dollars (2 964,00 \$). Ce montant minimum, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale

Bureau du shérif
Cour supérieure
Chicoutimi, le 20 juin 1990

67586

modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 27). Ce montant devra être payé soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Papineau 266, rue Viger, Papineauville, QC, le DOUZIÈME jour de SEPTEMBRE 1990, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
CAROLE HÉBERT

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 27 juin 1990

67554

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-18-001368-899

THE BANK OF NOVA SCOTIA, partie demanderesse, contre JEFFREY DARCEY, partie défenderesse.

Désignation

« Toute cette parcelle de terrain de forme irrégulière faisant partie du lot onze B (ptie lot 11B) et étant le lot un de la subdivision officielle du lot originaire onze B (lot 11B-1), suivant les plan et livre de renvoi officiels pour le rang XII, canton de Templeton, division d'enregistrement de Hull, province de Québec, et pouvant être plus particulièrement décrite comme suit: commençant à un point situé sur la ligne séparative des lots 11 et 11B et des rangs XI et XII, lequel point étant à une distance de neuf cent soixante-six pieds et six dixièmes (966,6 pi) mesurés dans une direction nord 79°20' est, depuis le coin sud-ouest du lot 11 B; de là, suivant une direction nord, 65°42' ouest, une distance de deux cent quatorze pieds (214,0 pi) jusqu'à la limite sud-est du lot 11B-32 (rue); de là, suivant une direction nord 24°36' est, le long de la limite sud-est du lot 11B-32 (rue), une distance de cent quatre-vingt-treize pieds et huit dixièmes (193,8 pi) jusqu'à un point; de là, suivant une direction nord 16°03' ouest, le long de la limite est du lot 11B-32 (rue) une distance de trente-six pieds et sept dixièmes (36,7 pi) jusqu'à un point; de là, suivant une direction nord 32°01' ouest, le long de la limite est du lot 11B-32 (rue) une distance de trente-huit pieds et quatre dixièmes (38,4 pi) jusqu'à la limite sud-ouest du chemin public (ptie lot 11B); de là, les directions et les distances suivantes: une direction sud 70°36' est, une distance de soixante et onze pieds et quatre dixièmes (71,4 pi) jusqu'à un point; une distance sud 75°27' est, une distance de cent dix-neuf pieds et un dixième (119,1 pi) jusqu'à un point; une direction sud 66°53' est, une distance de soixante-cinq pieds et six dixièmes (65,6 pi) jusqu'à un point; une direction sud 56°59' est, une distance de cent soixante-cinq pieds et cinq dixièmes (165,5 pi) jusqu'à un point; une direction sud 63°22' est, une distance de cent quatre-vingt-onze pieds et trois dixièmes (191,3 pi) jusqu'à la ligne séparative des lots 11 et 11B et des rangs XI et XII; de là, suivant une direction sud 79°20' ouest le long de ladite ligne séparative desdits lots et desdits rangs, une distance de quatre cent quinze pieds (415,0 pi), plus ou moins. Ladite parcelle de terrain est bornée au nord-est par le chemin public (ptie lot 11B), au sud par partie du lot 11 et par les lots 11-10, 11-9 et 11-11 (rue) (rang XI), au sud-ouest par partie du lot 11B, au nord-ouest et à l'ouest par le lot 11B-32 (rue) et contient en superficie de

cent un mille trois cent cinquante et un pieds carrés (101 351 pi²), plus ou moins. Dans la présente description et sur le plan qui l'accompagne, les dimensions sont en mesures anglaises et les directions sont astronomiques. Préparé à Hull, QC, le 24^e jour d'octobre 1975, sous le numéro 19134-904D des minutes de l'arpenteur Claude Durocher. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de huit mille trois cent soixante-quatre dollars (8 364,00 \$). Ce montant minimum, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 27). Ce montant devra être payé, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Hull, 170, Hôtel-de-Ville, local 3.120, Hull, QC, le DEUXIÈME jour d'OCTOBRE 1990 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CAROLE HÉBERT

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 19 juin 1990

67555

Iberville

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Iberville
Nos 755-18-000010-901
505-02-002149-890

M. JEAN BROUSSEAU, partie demanderesse, contre M. CLAUDE LALIBERTÉ, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saint-Jean, mis en cause.

Désignation

« Un immeuble avec bâtisse portant le numéro d'immeuble 1808, Moreau, Sabrevois susdit, composé de:

1. Partie du lot numéro quatre-vingt-treize (ptie 93) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Georges-d'Henryville, mesurant soixante-deux pieds et un dixième de pied dans sa ligne ouest, soixante-quinze pieds de profondeur dans chacune de ses lignes nord et sud, soixante-deux pieds et quatre-vingt-deux centièmes de moins, et bornée à l'ouest par une rue, au nord par une autre partie dudit lot (ptie 93) appartenant à Jean-Paul Bouvier ou représentants, à l'est par une autre partie dudit lot (ptie 93) et au sud par une autre partie du même lot servant de droit de passage;

2. Partie dudit lot numéro quatre-vingt-treize (ptie 93) dudit cadastre, mesurant soixante pieds de largeur par environ soixante-quinze pieds de profondeur, mesures anglaises, et plus ou moins, et bornée à l'ouest par la rivière Richelieu, à l'est par la rue, au sud par la partie dudit lot servant de droit de passage et au nord par le résidu dudit lot. »

Évaluation uniformisée 30 528,00 \$

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser audit shérif en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication, est fixé à 25 % de l'évaluation soit: 7 632,00 \$ compte tenu du facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Saint-Jean-sur-Richelieu, au 320, boulevard Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, le VINGT-HUITIÈME jour d'AOUT 1990 à TREIZE heures.

Le shérif,

SUZANNE BUSSIÈRES

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 3 juillet 1990

67556

Bref de saisie-exécution immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District d'Iberville

Nos 500-05-013642-895

755-18-000009-900

LES IMMEUBLES HOUSEHOLD LTÉE, partie demanderesse, contre GÉRALD SIROIS et ROSE-ALINE ROULEAU, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saint-Jean mis en cause.

Désignation

« Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot numéro cinq du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Valentin, division d'enregistrement de Saint-Jean, mesurant ladite partie cinquante pieds (50 pi) de largeur dans ses lignes nord et sud, par cent quatre-vingt-cinq pieds (185 pi) de profondeur dans ses lignes est et ouest et contenant neuf mille deux cent trente pieds carrés (9 230 pi²) en superficie; bornée comme suit: au nord, en front, par la 1^{re} Avenue Ouest (connue et désigné comme étant une partie dudit lot numéro 5) à l'est, au sud et à l'ouest par d'autres parties dudit lot originaire numéro 5 et dont le coin nord-ouest est situé à deux cent cinquante-huit pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pieds (258,85 pi), mesuré dans une direction ouest et le long de l'emprise sud de ladite 1^{re} Avenue Ouest, de l'intersection entre l'emprise Sud de ladite 1^{re} Avenue Ouest et l'emprise Nord-Est du chemin de fer du Canadien National. Le tout mesures anglaises. Avec toutes les bâtisses dessus construites et portant notamment le numéro d'immeuble 43, 1^{re} Avenue Ouest, Saint-Paul-Île-aux-Noix, province de Québec. Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur.

Évaluation uniformisée 48 488,00 \$

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser audit shérif en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication, est fixé à 25 % de l'évaluation soit: 12 122,00 \$ compte tenu du facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Saint-Jean-sur-Richelieu, au 320, boulevard Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, le VINGT-HUITIÈME jour d'AOUT 1990 à ONZE heures.

Le shérif,

SUZANNE BUSSIÈRES

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 3 juillet 1990

67557

Joliette

Saisie-exécution immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

Nos 500-05-001386-901

705-18-000046-900

CAISSE D'ÉCONOMIE DES POLICIERS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, contre RICHARD PAQUETTE, partie défenderesse, LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

« Un emplacement situé en la ville de La Gardeur, connu et désigné comme étant le lot numéro quarante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-dix-sept (97-44) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Paul-l'Ermitte, division d'enregistrement de L'Assomption; avec une bâtisse dessus construite portant le numéro d'immeuble 301, boulevard Lacombe, ville Le Gardeur, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. Ainsi que le tout se trouve actuellement, sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 69 824,60 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, 300 Dorval, L'Assomption, le ONZIÈME jour de SEPTEMBRE 1990 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,

GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif

Cour supérieure

Joliette, le 27 juin 1990

67558

Saisie-exécution immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

Nos 500-05-001385-902

705-18-000045-902

CAISSE D'ÉCONOMIE DES POLICIERS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, contre RICHARD PAQUETTE, partie défenderesse, LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

« Un emplacement situé en la ville de Le Gardeur, connu et désigné comme étant le lot numéro quarante-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-dix-sept (97-43) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Paul-l'Ermitte, division d'enregistrement de L'Assomption; avec une bâtisse dessus construite portant le numéro civique 303, boulevard Lacombe, ville Le Gardeur, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Ainsi que le tout se trouve actuellement, sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 70 681,85 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, 300 rue Dorval, L'Assomption, le ONZIÈME jour de SEPTEMBRE 1990 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 22 juin 1990 67559

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Joliette
Nos 705-02-001658-897
705-18-000032-900

CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-ALPHONSE DE RODRIGUEZ partie demanderesse contre CONSORTIUM A.F. INC. partie défenderesse, LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Joliette, mis en cause.

« Un emplacement situé dans la paroisse de Saint-Alphonse-de-Rodriguez, étant une partie du lot numéro vingt (ptie 20) du rang IV, canton de Cathcart, au cadastre de ladite paroisse, de figure rectangulaire bornée de tous les côtés par des parties du même lot, mesurant trois cents pieds (300 pi) dans ses lignes sud-est et nord-ouest et neuf cent cinquante pieds (950 pi) dans ses lignes nord-est et sud-ouest; le tout mesures anglaises et plus ou moins.

La ligne sud-est de cedit emplacement se trouve à la distance de trois cents pieds (300 pi) du chemin du 4^e Rang, cette distance étant mesurée dans le prolongement de la ligne sud-ouest de cedit emplacement, jusqu'au point de rencontre de la ligne nord-ouest dudit chemin du 4^e Rang.

La ligne sud-ouest de cedit emplacement est parallèle, à la distance de trois cent cinquante pieds (350 pi) de la ligne de division entre lesdits lots 19 et 20, tel que montré sur un plan liséré en rouge en date du vingt-huit septembre Mil neuf cent soixante-dix-neuf (1979) préparé par Yvon Éthier, a.g., et annexé aux présentes après avoir été reconnu véritable et signé pour identification par les parties.

Cedit emplacement est affecté d'un passage éventuel d'une largeur de cinquante pieds (50 pi) à la distance de trois cents pieds (300 pi) au nord-ouest de sa ligne sud-est tel que montré sur ledit plan.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixée à la somme de 1 075,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Joliette, 577 Notre-Dame, Joliette, le SIXIÈME jour de SEPTEMBRE 1990 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 22 juin 1990 67560

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Joliette
Nos 705-04-000189-791
705-18-000051-900

DAME CARMEN PAYETTEE partie demanderesse contre JEAN DENIS BOULARD partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Joliette, mis en cause.

« Le tiers indivis d'un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro cinquante de la subdivision du lot originaire numéro cent soixante-dix (170-50) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette; ledit emplacement contenant dix mille trois cent trente-neuf pieds carrés (10.339 pi²) en superficie. Avec bâtisse dessus érigée, circonstances et dépendances et notamment une bâtisse portant les numéros d'immeubles 80, 80A, 80B, 82, 82A et 82B rang Sainte-Julie, Notre-Dame-des-Prairies. Avec les servitudes actives et passives apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du Shérif de Joliette, est fixé à la somme de 9 395,75 \$ représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Joliette, 577, Notre-Dame, Joliette, le DOUZIÈME jour de SEPTEMBRE 1990 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 27 juin 1990 67561

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Montréal
Nos 500-02-018764-881
705-18-000047-908

SANI-MOBILE MONTRÉAL INC., partie demanderesse contre RAYMONDE CASAVANT partie défenderesse, LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue de Cèdres, en la ville de Mascouche, composé de ce qui suit, savoir:

a) Le lot numéro soixante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit cent dix-huit (818-61) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche, division d'enregistrement de L'Assomption;

b) Le lot numéro soixante-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit cent dix-huit (818-62) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche, division d'enregistrement de L'Assomption;

c) Le lot numéro soixante-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit cent dix-huit (818-63) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche, division d'enregistrement de L'Assomption;

Avec toutes les bâtisses y érigées portant le numéro 1039 de ladite rue De Cèdres, en la ville de Mascouche.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble, sans aucune exception ni réserve de la part du vendeur.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 11 124,00 \$ représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, 300, rue Dorval, L'Assomption, le ONZIÈME jour de SEPTEMBRE à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 27 juin 1990

67562

Kamouraska

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Kamouraska
Nos 250-18-000001-902
250-12-001618-863

HUGUETTE CÔTÉ, 163, avenue du Parc, Trois-Pistoles, G0L 4K0, partie demanderesse, et RÉAL MARQUIS, 270, Saint-Jean-Baptiste, Isle-Verte, G0L 1K0, partie défenderesse et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Témiscouata, 310, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup, district de Kamouraska, mis en cause.

« Un terrain situé en la ville de Trois-Pistoles, mesurant cent pieds (100 pi) direction nord-ouest-sud-est, par cent pieds (100 pi) direction nord-est-sud-ouest, mesures anglaises, borné au nord-ouest et au nord-est à madame Anita Rioux ou représentants, au sud-est à une rue projetée, soit au lot numéro 188-19 et au sud-ouest à l'avenue du Parc; lequel terrain étant connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse de Trois-Pistoles comme faisant partie du lot numéro cent quatre-vingt-huit (188 partie), circonstances et dépendances. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Kamouraska, conformément

à l'article 670^e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 19 432,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Témiscouata, 310, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup, le VENDREDI VINGT-QUATRIÈME jour d'AOÛT 1990 à DIX heures.

Le shérif conjoint,
JEAN-CHARLES FRASER

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rivière-du-Loup, le 29 juin 1990

67565

Labelle

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — Chambre Civile — District de Terrebonne
No 715-02-000239-839
S. 334

CORPORATION MUNICIPALE DE LA MINERVE, corps politique et corporatif légalement constitué, ayant son siège social à la Minerve, district de Labelle, partie demanderesse, contre ST-JOVITE REALTIES CONSTRUCTION & LE CURATEUR PUBLIC, es qualités d'administrateur provisoire aux biens de la Compagnie St-Jovite Realities Construction, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Labelle, 440 boulevard Paquette, Mont-Laurier, QC, J9L 2K6, mis en cause

La description de l'immeuble qui sera vendu est la suivante:

a) Immeuble premier

Le lot numéro vingt et un du lot originaire numéro dix-neuf (19-21) du rang 111 du canton de la Minerve aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton; Le lot numéro vingt-deux du lot originaire numéro dix-neuf (19-22), du rang 111, du canton de la Minerve; aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton; Le lot numéro vingt-trois du lot originaire numéro dix-neuf (19-23) du rang 111, du canton La Minerve, aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton;

b) Immeuble 2

Le lot numéro trente-six du lot originaire numéro dix-neuf (19-36) du rang 111, du canton La Minerve, aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton; Le lot numéro trente-sept du lot originaire numéro dix-neuf (19-37), du rang 111, du canton La Minerve aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton;

c) Immeuble 3

Le lot numéro quarante et un du lot originaire numéro dix-neuf (19-41), du Rang 111, du Canton La Minerve, aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton; Le lot numéro quarante-deux du lot originaire numéro dix-neuf (19-42) du rang 111, du canton La Minerve, aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton

d) Immeuble 4

Le lot numéro cinquante-huit du lot originaire numéro dix-neuf (19-58) du rang 111, du Canton La Minerve, aux plan et livre de

renvoi officiels dudit canton Le lot numéro cinquante-neuf du lot originaire numéro dix-neuf (19-59) du rang 111, du canton La Minerve, aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton;

e) Immeuble 5

Le lot numéro soixante-sept du lot originaire numéro dix-neuf (19-67) du rang 111, du canton La Minerve, aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton Le lot numéro soixante-huit du lot originaire numéro dix-neuf (19-68) du rang 111, du canton La Minerve aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton. Le lot numéro soixante-neuf du lot originaire numéro dix-neuf (19-69), du rang 111, du canton La Minerve aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton Le lot numéro soixante-dix du lot originaire numéro dix-neuf (19-70) du rang 111, du canton La Minerve, aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton;

f) Immeuble 6

Le lot numéro soixante-quatorze du lot originaire numéro dix-neuf (19-74) du rang 111, du canton La Minerve, aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton Le lot numéro soixante-quinze du lot originaire numéro dix-neuf (19-75) du rang 111 du canton La Minerve aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton; Le lot numéro soixante-seize du lot originaire numéro soixante-seize (19-76), du rang 111, du canton La Minerve aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton;

g) Immeuble 7

Le lot numéro quatre-vingt-un du lot originaire numéro dix-neuf (19-81) du rang 111, du canton La Minerve aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton; Le lot numéro quatre-vingt-deux du lot originaire numéro dix-neuf (19-82) du rang 111, du canton La Minerve; aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton; Le lot numéro quatre-vingt-trois du lot originaire numéro dix-neuf (19-83) du rang 111, du canton La Minerve; aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton; Le lot numéro quatre-vingt-quatre du lot originaire numéro dix-neuf (19-84) du rang 111, du canton La Minerve, aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton;

h) Immeuble 8

Le lot numéro quatre-vingt-sept du lot originaire numéro dix-neuf (19-87) du rang 111, du canton La Minerve; aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton; Le lot numéro quatre-vingt-huit du lot originaire numéro dix-neuf (19-88) du rang 111, du canton La Minerve; aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton; Le lot numéro quatre-vingt-neuf du lot originaire numéro dix-neuf (19-89) du rang 111, du canton La Minerve; aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton; Le lot numéro quatre-vingt-dix du lot originaire numéro dix-neuf (19-90) du rang 111, du canton La Minerve; aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton;

i) Immeuble 9

Le lot numéro quatre-vingt-treize du lot originaire numéro dix-neuf (19-93) du rang 111, du canton La Minerve; aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton; Le lot numéro quatre-vingt-quatorze du lot originaire numéro dix-neuf (19-94) du rang 111, du canton La Minerve; aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton;

j) Immeuble 10

Le lot numéro quarante-huit du lot originaire numéro dix-neuf (19-48) du rang 111, du canton La Minerve; aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton; Le lot numéro quarante-neuf du lot originaire numéro dix-neuf (19-49) du rang 111, du canton La

Minerve; aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton; Le lot numéro cinquante du lot originaire numéro dix-neuf (19-50) du rang 111, du canton La Minerve; aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton; Le lot numéro cinquante et un du lot originaire numéro dix-neuf (19-51) du rang 111, du canton La Minerve; aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton; Le lot numéro cinquante-deux du lot originaire numéro dix-neuf (19-52) du rang 111, du canton La Minerve; aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton; Le lot numéro cinquante-trois du lot originaire numéro dix-neuf (19-53) du rang 111, du canton La Minerve; aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton; Le lot numéro cinquante-quatre du lot originaire numéro dix-neuf (19-54) du rang 111, du canton La Minerve; aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton; Le lot numéro cinquante-cinq du lot originaire numéro dix-neuf (19-55) du rang 111, du canton La Minerve; aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton; Le lot numéro cinquante-six du lot originaire numéro dix-neuf (19-56) du rang 111, du canton La Minerve; aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton;

La mise à prix est fixée à 928,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Labelle, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de la Division de Labelle, au 440, boulevard Paquette, Mont-Laurier, QC, J9L 2T6. Le TRENTIÈME jour du mois d'AOÛT 1990 à QUATORZE heures.

La shérif adjointe,
FRANCE GOUGEON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Mont-Laurier, le 28 juin 1990

67566

Ordonnance de saisie et vente immobilière

Canada — Province de Québec

Cour du Québec — Chambre civile — District de Labelle (Maniwaki)

No 565-02-000094-886

S. 560-18-000031-893

LA VILLE DE MANIWAKI, corporation municipale dûment incorporée, ayant son bureau au 186, rue Principale Sud, ville de Maniwaki, district de Labelle, province de Québec, partie demanderesse, contre CLAUDE MERCIER, domicilié et résidant au 358, rue Giroux à Gatineau, district de Hull, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de la division de Gatineau, 266, rue Notre-Dame, Maniwaki, QC, mis en cause.

La description de l'immeuble qui sera vendu est la suivante:

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot cent vingt-trois (lot 123), rang Front, rivière Gatineau, canton de Maniwaki, division d'enregistrement de Gatineau.

La mise à prix est fixée à 6 266,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la

fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Labelle, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Gatineau, 266, rue Notre-Dame, Maniwaki, QC, le CINQUIÈME jour de SEPTEMBRE 1990 à ONZE heures.

La shérif adjointe,
FRANCE GOUGEON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Mont-Laurier, le 25 juin 1990

67567

Longueuil

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Longueuil
No 500-02-020157-892
Et Brefs notés nos 500-05-015756-891
et 500-05-012784-896

LA BANQUE DE MONTRÉAL, corps politique dûment incorporé selon la loi, ayant son siège social et son établissement principal au 119, rue Saint-Jacques, ville de Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre DAME PERRIE THERRIEN, résidant et domiciliée au 116, place Fontainebleau, ville de Saint-Lambert, district de Longueuil, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Chambly, mis en cause.

« Une fraction de la propriété étant la bâtisse située au 116 place Fontainebleau à Saint-Lambert, province de Québec, connue et désignée comme étant le lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-dix (lot 390) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, division d'enregistrement de Chambly, et plus spécifiquement connue comme:

a) Les parties exclusives connues et désignées comme étant les lots numéros cent seize et A seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-dix (lots 390-116 et A16) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil.

b) Tout pourcentage de la propriété indivise des lots communs un et deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-dix (lots 390-1 et 2) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, afférant à la partie exclusive plus haut décrite tel que prévu à la déclaration de copropriété enregistrée à Chambly sous le numéro 605965.

c) Ainsi que tous les droits de la débitrice dans les lots originaires numéros quatre cent quatre-vingt-dix-huit et cinq cent dix-huit (lots 498 et 518) de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil.

Le pourcentage étant de: 4.27 %

Portant le numéro d'appartement: 116.

Sans exception ni réserve et sujet aux dispositions de la déclaration de copropriété reçue devant Me Gilbert Lamoureux, notaire, le vingt-cinq août mil neuf cent quatre-vingt-deux (1982), et enregistrée à Chambly sous le numéro 605965. Tel que le

tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit emplacement. »

La mise à prix est fixée à 33 425,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Chambly, 2555, boulevard Roland-Therrien, salle RC-21, Longueuil, QC, le CINQUIÈME jour de SEPTEMBRE 1990 à TREIZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
ÉLIZABETH S. GOBEILLE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Longueuil, le 27 juin 1990

Le présent avis annule celui déjà paru le 5 juin 1990. 67568

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Longueuil
Nos 505-05-001724-894
505-18-000045-906

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-MAXIME, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son bureau au 194, rue Charron, ville Lemoyne, district de Longueuil, partie demanderesse, contre GILBERT GILLES BERNER et NICOLE BENOIT, résidant et domiciliés au 1650, boulevard Rome, ville de Brossard, district de Longueuil, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Laprairie, mis en cause.

« Un emplacement situé en la ville de Brossard, ayant front sur le boulevard Rome, connu et désigné comme étant:

a) le lot numéro quarante-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-dix (70-49), au cadastre officiel de la paroisse de Laprairie de la Madeleine, division d'enregistrement de Laprairie;

b) le lot numéro quatre-vingt-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante et onze (71-83), audit cadastre.

Avec bâtisse y érigée et portant le numéro 1650 dudit boulevard Rome, circonstances et dépendances.

Sujet à des servitudes en faveur de Bell Canada et Hydro-Québec enregistrées à Laprairie sous les numéros 149178 et 89079.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part de l'emprunteur. »

La mise à prix est fixée à 35 142,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, La Prairie, QC, le ONZIÈME jour de SEPTEMBRE 1990 à TREIZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
ÉLIZABETH S. GOBEILLE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Longueuil, le 29 juin 1990

67563

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Longueuil
Nos 505-05-001724-894
505-18-000045-906

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-MAXIME, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son bureau au 194, rue Charron, ville Lemoine, district de Longueuil, partie demanderesse, contre GILBERT GILLES BERNER et NICOLE BENOIT, résidant et domiciliés au 1650, boulevard Rome, ville de Brossard, district de Longueuil, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Chambly, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Mackay en la ville de Saint-Hubert, connu et désigné comme étant composé:

a) des lots numéros trois cent quarante-trois et trois cent quarante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent trente-quatre (234-343 et 344), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, division d'enregistrement de Chambly;

b) du lot numéro un de la subdivision du lot numéro trois cent cinquante de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent trente-quatre (234-350-1), auxdits plan et livre de renvoi officiels.

Avec bâtisse y érigée et portant les numéros d'immeuble 3326 et 3328 de ladite rue Mackay, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 29 320,05 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Chambly, 2555, boulevard Roland-Therrien, salle RC-21, Longueuil, QC, le DOUZIÈME jour de SEPTEMBRE 1990 à TREIZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
ÉLIZABETH S. GOBEILLE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Longueuil, le 29 juin 1990

67564

Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-005217-896

CAISSE POPULAIRE ST-VINCENT DE PAUL DE MONT-RÉAL, institution financière légalement constituée, sise au 2422, est boulevard de Maisonneuve, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre ANITA ANGLSPERGER, résidant et domiciliée au 1069, rue Berri, Montréal, district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis-en-cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Berri, à Montréal, connu et désigné comme étant la partie nord-ouest du lot numéro quatre cent vingt-trois (ptie N.O. 423) au cadastre officiel du Quartier Saint-Jacques, mesurant vingt-trois pieds et un pouce de largeur (23 pi 1 po) en avant, vingt-trois pieds et dix pouces de largeur (23 pi 10 po) à une profondeur de soixante-sept pieds et cinq pouces, de là rétrécissant à une largeur de vingt-trois pieds et quatre pouces (23 pi 4 po) où il va s'élargissant jusqu'à une largeur de vingt-trois pieds et onze pouces (23 pi 11 po) sur une profondeur additionnelle de trente-trois pieds, jusqu'à l'arrière dudit lot et dont la profondeur totale est de cent pieds et six pouces (100 pi 6 po) sans empiètement, mesures anglaises et plus ou moins, le plus ou moins devant être au bénéfice ou à la perte de l'emprunteur, ainsi qu'il est dit dans le contrat de vente à Aurélien Thibert, borné ledit emplacement, en front par la rue Berri, en arrière par la rue Labelle, du côté sud-est par le résidu ou partie sud-est dudit lot 423 et de l'autre côté au nord-ouest par le lot 424 dudit cadastre officiel. Avec bâtisses y érigées portant les numéros d'immeuble 1069 et 1071 rue Berri, dont le mur sud-est est mitoyen sur une longueur de quarante pieds et dix pouces (40 pi 10 po) et le mur nord-ouest est mitoyen sur une longueur de quarante-trois pieds (43 pi) le tout tel que démontré sur le plan préparé par Léopold Moretti, arpenteur-géomètre, le trois décembre mil neuf cent cinquante-quatre (1954) numéro 1801. Tel que le tout se trouve actuellement avec une servitude de vue par destination de père de famille sur l'emplacement voisin au sud-est connu comme étant la partie sud-est dudit lot 423 pour toutes ouvertures, portes, fenêtres, galeries, escaliers de sauvetage qui ne sont pas à la distance requise par la loi de l'emplacement voisin au sud-est comme étant la partie sud-est dudit lot 423, et de plus, sujet à un droit de passage dans une lisière de terre d'environ trois pieds et cinq pouces de largeur sur une longueur d'environ quarante-huit pieds se trouvant à l'arrière partie sud-est de l'emplacement plus haut décrit pour communiquer dudit emplacement voisin à la rue Labelle, dans lequel passage subsistera l'escalier de sauvetage s'y trouvant présentement, laquelle lisière est bornée comme suit: à l'arrière par la rue Labelle, à un bout et du côté nord-ouest par le résidu dudit lot 423 faisant partie de la partie nord-ouest et du côté sud-est par la partie sud-est dudit lot numéro 423. »

La mise à prix est fixée à 32 967,00 \$ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législa-

tives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10 rue Saint-Antoine est, local 3.03 le VENDREDI TRENTE ET UNIÈME jour d'AOÛT 1990, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST. MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 11 juillet 1990

67575

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-003098-835

JEAN-LOUIS GINGRAS, hommes d'affaires, domicilié et résidant au 116, Bord de l'Eau, à Iberville, district d'Iberville, partie demanderesse contre MICHEL BERTRAND, imprimeur, domicilié et résidant au 650, rue Des Patriotes à Sainte-Rose, ville de Laval, district de Montréal, partie défendresse, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

« Un emplacement de figure irrégulière, ayant front sur la rue Des Patriotes, en la ville de Laval, connu et désigné comme étant le lot quatre-vingt-huit de la subdivision du lot numéro quatre-vingt-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante (50-86-88) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Rose, division d'enregistrement de Laval. »

La mise à prix est fixée à 2 175,00 \$ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, QC, le JEUDI VINGT-NEUVIÈME jour d'AOÛT 1990 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST. MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 4 juillet 1990

67576

les ville et district de Montréal, partie défendresse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un immeuble ayant front sur la rue Viel, à Montréal, connu et désigné comme étant: la subdivision cent cinquante-neuf du lot originaire six (6-159) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal; avec une maison y construite portant le numéro d'immeuble 3150, rue Viel, Montréal. »

L'immeuble servant de résidence familiale.

La mise à prix est fixée à 75 813,00 \$ soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives. L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication 37 906,50 \$ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

« Un immeuble ayant front sur la rue Champagneur, à Montréal, connu et désigné comme étant: la subdivision sept cent cinquante-huit du lot originaire six cent trente-sept (637-758) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal; avec une maison y construite portant le numéro d'immeuble 7833, rue Champagneur, Montréal. »

La mise à prix est fixée à 52 225,50 \$ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus séparément, au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, bureau 3.03 le MARDI LE VINGT-HUITIÈME jour d'AOÛT 1990 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 9 juillet 1990

67577

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001366-903

LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE MARATHON LIMITÉE, un corps politique dûment incorporé, ayant un bureau au 400, Place du Canada, dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse contre NICK LEKAS (NIKOLAOS PETROLEKAS), secrétaire-trésorier, domicilié et résidant au 3150 rue Viel, dans

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 50-05-004447-882

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (CANADA), faisant affaires au 1155, rue University, bureau 1100, Montréal, partie demanderesse, contre **JEAN CLAUDE LAVOIE** résidant et domicilié au 1419, rue Saint-Laurent, Baie-Comeau, partie défenderesse et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

Parties exclusives:

a) unité d'habitation — La subdivision cent sept du lot originaire quatre mille huit cent quatre-vingt-treize (4893-107) aux plan et livre de renvoi officiels de la municipalité de la paroisse de Montréal;

b) casier de rangement — La subdivision B cent soixante-sept du lot originaire quatre mille huit cent quatre-vingt-treize (4893-B167) auxdits plan et livre de renvoi officiels; et

c) aire de stationnement — La subdivision A zéro quatre-vingt-trois du lot originaire quatre mille huit cent quatre-vingt-treize (4893-A083) auxdits plan et livre de renvoi officiels. Avec l'unité de condominium portant le numéro 107 de la bâtisse sise au 30, rue Berlioz, Île des Soeurs, Verdun, province de Québec.

Parties communes:

quatre cent soixante cent millièmes (.00460) des subdivisions un et deux du lot originaire quatre mille huit cent quatre-vingt-treize (4893-1 & 2) auxdits plan et livre de renvoi officiels. Ledit immeuble est sujet aux servitudes et conventions spéciales suivantes, savoir:

a) servitude en faveur de Compagnie Pétrolière Impériale Ltée/ Imperial Oil Limited, telle que créée dans un acte de servitude enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 1956575, prohibant l'entreposage, la vente ou la distribution de produits pétroliers sur ledit emplacement ou sur toute partie dudit emplacement;

b) conventions spéciales:

1. en faveur de Provigo (Détail) Inc. (autrefois Dominion Stores Ltd), à l'effet qu'aucun supermarché ne sera érigé sur ledit emplacement, et qu'aucune partie de l'emplacement ne sera utilisée pour la vente d'aliments; et

2. en faveur de La Banque Royale du Canada, à l'effet qu'aucune partie de l'emplacement ne sera utilisée pour le commerce de banque ou dans le but d'établir un site pour banque;

c) servitude en faveur de Les Investissements Îles des Soeurs Inc., à l'effet qu'aucune partie de l'emplacement ne sera utilisée pour aucun autre but que la construction d'un immeuble à être vendu en copropriété et devant avoir un maximum de deux ans (200) unités, telle que créée dans un acte de vente passé devant Me Louis Drazin, notaire, le deux décembre mil neuf cent quatre-vingt, et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 3132121;

d) servitude de droit de passage à pied sur et à travers toutes et chacune des parties exclusives (aires de stationnement intérieures et extérieures) pour atteindre les portes qui mènent aux parties exclusives (casiers de rangement) ou à toute autre aire commune,

telle que créée par destination du père de famille, en faveur de tous les occupants des parties exclusives (unités d'habitation) dans la Déclaration de copropriété signée le vingt-neuf décembre mil neuf cent quatre-vingt-deux, devant Me Renald Beauregard, notaire, et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 3319209;

e) servitude de droit de vue réciproque, soit entre les parties exclusives elles-mêmes (unités d'habitation, casiers de rangement, aires de stationnement), soit entre les parties exclusives et les parties communes décrites dans la susdite Déclaration de copropriété, permettant de maintenir dans leur état actuel toutes les fenêtres, fenêtres panoramiques, portes et autres ouvertures existantes, telle que créée par destination du père de famille, dans la susdite Déclaration de copropriété.

La mise à prix est fixée à 41,319,75 \$ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le VENDREDI VINGT-QUATRIÈME jour d'AOUT 1990 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 26 juin 1990

67578

Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-001461-909
C. Mun. Lac Beauport: C 1-90
S. 200-18-000082-907

LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT, corporation légalement constituée, ayant son siège social à 65, chemin du Tour du Lac, Lac-Beauport, district de Québec, demanderesse, contre **1641-3791 QUÉBEC INC.**, 230, chemin des Granites, C.P. 171, Lac-Beauport, (Québec) G0A 2C0, défenderesse.

« Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision cent un du lot originaire numéro cent trente-sept (137-101) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport, division d'enregistrement de Québec. Localisation: 96, chemin des Granites. »

La mise à prix est fixée à trois mille deux cent quatre-vingt-douze dollars et soixante cents (3 292,60 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au

shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300 boulevard Jean Lesage, local RC.32, Québec, le VINGT-DEUXIÈME jour d'AOÛT 1990 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MARIE BELZILE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 21 juillet 1990

67569

Rimouski

Saisie immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
No 100-18-000012-906
100-05-000046-901

LA FINANCIÈRE PRÊT-ÉPARGNE INC. corporation légalement constituée, régie par la Loi sur les Sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, ayant son siège social en la ville d'Alma et une succursale au 320, rue Saint-Germain Est, dans les ville et district de Rimouski, QC, G5L 1C2, partie demanderesse, contre ALAIN MORISSETTE, résidant et domicilié à 1717, rue Côté, Mont-Joli, district de Rimouski, G5H 2P4, partie défenderesse, et, LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Rimouski, 337 Moreault, Rimouski, QC, G5L 1P4, mis en cause.

« Un immeuble situé à Saint-Jean-de-Lepage, connu et désigné comme étant une partie du lot soixante-sept (ptie 67) au cadastre officiel de la paroisse Saint-Joseph-de-Lepage, borné vers le nord-est à la route 132, vers le sud-est par une autre partie du lot 67 appartenant à Gérard Corbin, ou représentants, vers le sud-ouest par une autre partie dudit lot 67 appartenant à la fabrique de la paroisse de Saint-Joseph-de-Lepage, et vers le nord-ouest par une autre partie dudit lot 67, appartenant à Cécile St-Amant ou représentants, mesurant, mesures anglaises, cent pieds (100') en son côté nord-est, le long de la route 132, et cent pieds (100 pi) en ses côtés sud-est, sud-ouest et nord-ouest, le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances; »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait à l'ordre du shérif du district de Rimouski, conformément à l'article 670e du C.P.C., est fixé à 5 728,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multiplié par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Rimouski, 337, Moreault, Rimouski, le MERCREDI, VINGT-DEUXIÈME jour d'AOÛT 1990 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-LOUIS LEBREUX

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 28 juin 1990

67570

Saisie immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
Nos 100-18-000012-906
100-05-000046-901

LA FINANCIÈRE PRÊT-ÉPARGNE INC. corporation légalement constituée, régie par la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, ayant son siège social en la ville d'Alma et une succursale au 320, rue Saint-Germain est, dans les ville et district de Rimouski, QC, G5L 1C2, partie demanderesse, contre ALAIN MORISSETTE, résidant et domicilié à 1717, rue Côté, Mont-Joli, district de Rimouski, G5H 2P4, partie défenderesse, et, LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Rimouski, 337 Moreault, Rimouski, QC, G5L 1P4, mis en cause.

« Un immeuble situé à Mont-Joli, connu et désigné comme étant la subdivision quinze du lot originaire numéro quatre-cent quatre-vingt-dix-neuf (499-15) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flavie, ville de Mont-Joli, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait à l'ordre du shérif du district de Rimouski, conformément à l'article 670e du C.P.C., est fixé à 15 762,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multiplié par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Rimouski, 337 Moreault, le MERCREDI VINGT NEUVIÈME jour d'AOÛT 1990 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-LOUIS LEBREUX

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 29 juin 1990

67571

Témiscamingue

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Témiscamingue
Nos 610-18-000002-905
610-05-000012-901

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUE ET DE LOGEMENT, corporation légalement constituée ayant son siège social à Ottawa et un bureau au 665, 3^e Avenue à Val-d'Or, district d'Abitibi, partie demanderesse, contre WALTER RENAUD ET WILLY RENAUD, tous deux domiciliés à Notre-Dame-du-Nord, district de Témiscamingue, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Témiscamingue, mis en cause.

« Un immeuble situé à Notre-Dame-du-Nord, connu et désigné comme étant la subdivision un, du lot originaire soixante-sept, rang Trois, au cadastre officiel du canton de Guigues (lot 67-1, rg 3, Guigues) division d'enregistrement de Témiscamingue. Avec la maison y érigée, circonstances et dépendances. »

Sous réserve du droit de rétion prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal ou mise à prix que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, est fixé à la somme de 10 579,75 \$ représentant 25 % de l'évaluation municipale majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales (1.01).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Témiscamingue, palais de justice, Ville-Marie, QC, le JEUDI, VINGT-TROISIÈME jour d'AOÛT 1990, à ONZE heures.

Le shérif,

ALBERTE BOUCHER

Bureau du shérif
Cour supérieure
Ville-Marie, le 5 juillet 1990

67588

Terrebonne

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Terrebonne
No 700-02-003545-895

CORPORATION MUNICIPALE DE ST-HIPPOLYTE, corporation légalement constituée ayant un bureau au 2253, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte, partie demanderesse contre PAUL ÉMILE DEGAGNE, de lieux inconnu, partie défenderesse et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, mis en cause.

Désignation

« Un certain emplacement vacant situé dans la municipalité de Saint-Hippolyte, connu et désigné comme faisant partie du lot originaire numéro vingt-cinq C (ptie 25C), dans le Troisième Rang du canton d'Abercrombie, au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hippolyte, division d'enregistrement de Terrebonne. Mesurant cent vingt-cinq pieds (125,0 pi) de largeur, par des profondeurs de cent soixante et onze (171,0 pi) dans sa ligne nord et deux cent trente pieds (230,0 pi) dans sa ligne sud, mesures anglaises et plus ou moins. Borné en avant, vers l'est par la propriété appartenant à M. Catania ou représentants; en arrière, vers l'ouest, par la terre d'Armand Blondin ou représentants; d'un côté, vers le nord, par le chemin ou passage; d'un autre côté, vers le sud, par le terrain appartenant en partie à M. St-Onge ou représentants et en partie à M. Bold ou représentants.

La mise à prix est fixée à 2 507,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au Bureau d'enregistrement de la Division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny Ouest, 4^e étage, Saint-Jérôme, Québec, le MERCREDI, CINQUIÈME jour de SEPTEMBRE, à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,

MICHEL ROULEAU, *Tech. en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 3 juillet 1990

67572

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Terrebonne
No 700-02-002472-893

CORPORATION MUNICIPALE DE ST-HIPPOLYTE, corporation légalement constituée ayant un bureau au 2253, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte, partie demanderesse contre LÉO MARTEL, domicilié et résidant au 570, Beauclercq, local 1, Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, mis en cause.

Désignation

« Un certain emplacement vacant situé dans la municipalité de Saint-Hippolyte, et composé de ce qui suit:

a) D'une partie du lot originaire numéro vingt-cinq D (ptie 25D), dans le Troisième Rang du canton d'Abercrombie, au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hippolyte, division d'enregistrement de Terrebonne. Du côté nord-ouest du chemin public, mesurant cent pieds (100,0 pi) (30,48 m) de largeur par une profondeur de cent pieds (100,0 pi) (30,48 m), mesures anglaises et plus ou moins. Borné vers le sud-ouest, par la ligne de division entre les lots 25C et 25D, vers les autres côtés, par le résidu du lot 25D, appartenant à Henri Lacasse ou représentants.

La ligne sud-est est à 297,0 pi (90,52 m) de distance de la clôture du chemin, mesurée le long de la ligne de division des lots 20C et 20D, à angle droit avec ladite ligne de division ou à 100,0 pi de la ligne nord-est de la propriété de Robert Grenville Anderson ou représentants avec droit de passage à travers le résidu du lot 25D pour communiquer à pied ou en voiture du chemin public à cet emplacement avec les autres y ayant droit et aussi avec un droit de passage à perpétuité sur cette partie du lot 25D situé sur le côté sud-est du chemin public pour communiquer de cet emplacement au lac Cornu, dans le chemin privé actuellement existant, avec tous autres y ayant droit, le tout tel qu'établi aux titres de Earl Joseph Noel, et tous ces droits de passage constituent une servitude sur le résidu du lot 25D en faveur dudit emplacement, tel qu'établi dans les titres.

b) D'une partie du lot originaire numéro vingt-cinq C (ptie 25C), dans le Troisième Rang du canton d'Abercrombie, au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hippolyte, division d'enregistrement de Terrebonne. Mesurant quarante-cinq pieds (45,0 pi) (13,71 m) en largeur par soixante-cinq pieds (65,0 pi) (19,81 m) en profondeur, mesures anglaises et plus ou moins. Borné en front, vers le sud-est, et d'un côté, vers le nord-est, par un chemin privé; en arrière, vers le nord-ouest, par la propriété de Dame Bold ou représentants; et de l'autre côté, vers le sud-ouest, par la propriété de R.G. Anderson ou représentants. Avec droit de passage dans le chemin privé pour communiquer au chemin public. »

La mise à prix est fixée à 4 572,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au Bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny Ouest, 4^e étage, Saint-Jérôme, Québec, MERCREDI, CINQUIÈME jour de SEPTEMBRE 1990 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *Tech. en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 3 juillet 1990 67573

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Terrebonne
No 700-02-001381-905

LES MIROIRS ST-ANTOINE INC., corporation légalement constituée ayant son bureau principal au 1153, boulevard Saint-Antoine, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre **CONSTRUCTION GERFAUT LTÉE**, failli, a/s: **ARTHUR ANDERSON INC.**, syndic à la faillite, 600, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 2700, Montréal, district de Montréal, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Terrebonne, mis en cause.

Désignation:

« Un emplacement situé en la ville de Sainte-Thérèse, connu et désigné comme étant les lots, un, deux, R zéro un, R zéro deux, R zéro trois, R zéro quatre, R zéro cinq, R zéro six, S zéro un, S zéro deux, S zéro trois, S zéro quatre, S zéro cinq, S zéro six, S zéro sept, S zéro huit, S zéro neuf, S zéro dix, S onze, S douze, S treize, S quatorze, S quinze, S seize, S dix-sept, S dix-huit, S dix-neuf, S vingt, S vingt et un, S vingt-deux, S vingt-trois, S vingt-quatre, S vingt-cinq, S vingt-six, S vingt-sept, cent un, cent deux, cent trois, cent quatre, cent cinq, cent six, deux cent un, deux cent deux, deux cent trois, deux cent quatre, deux cent cinq, deux cent six, trois cent un, trois cent deux, trois cent trois, trois cent quatre, trois cent cinq, trois cent six de la subdivision officielle du lot originaire mille vingt-six (1026-1, 2, R01, R02, R03, R04, R05, R06, S01, S02, S03, S04, S05, S06, S07, S08, S09, S10, S11, S12, S13, S14, S15, S16, S17, S18, S19, S20, S21, S22, S23, S24, S25, S26, S27, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 301, 302, 303, 304, 305, 306,) au plan et livre de renvois officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne.

Avec bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 53, 57, 61, de ladite rue Saint-Pierre à Sainte-Thérèse. »

La mise à prix est fixée à 29 290,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny Ouest, 4^e étage, Saint-Jérôme, Québec, le VINGT-DEUXIÈME jour d'AOÛT 1990 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 3 juillet 1990 67589

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — Chambre civile — District de Terrebonne
No 700-02-002871-896

MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 670, Principale, Piedmont, district de Terrebonne, QC, partie demanderesse, contre 144473 **CANADA INC.**, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 286 du Carr. Saint-Louis, en la ville et district de Montréal, QC, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** du bureau d'enregistrement de Terrebonne, mis en cause.

« Un emplacement situé en la ville de Piedmont, connu et désigné comme étant le lot quatre de la subdivision officielle du lot originaire trente et un (31-4) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Sauveur, division d'enregistrement de Terrebonne, avec les bâtisses y érigées. »

La mise à prix est fixée à 328 006,87 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny Ouest, 4^e étage, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-NEUVIÈME jour d'AOÛT 1990 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *Tech. en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 27 juin 1990 67574

Trois-Rivières

Saisie-exécution immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Trois-Rivières

No 400-05-000229-881

S. 400-18-000028-898

BANQUE NATIONALE DU CANADA corporation légalement constituée ayant son siège social au 600, rue La Gauchetière Ouest, ville et district de Montréal, QC, demanderesse, contre 2543-9662 QUÉBEC INC. ayant son bureau principal au 700, boulevard Croisetière, Iberville, QC, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, 878, rue De Tonnancourt, cité et district de Trois-Rivières, (G9A 4P8) mis en cause.

« Une terre située en la municipalité de Yamachiche, dans la deuxième concession sud de la Grande-Rivière, connue et désignée comme étant une partie des lots numéros quatre cent vingt-cinq (P.425), quatre cent vingt-six (P.426), quatre cent vingt-sept (P.427) et quatre cent vingt-huit (P.428) du cadastre officiel de la paroisse de Yamachiche, comté de Saint-Maurice, renfermée entre les bornes et limites suivantes: en front par le chemin public de la Grande Rivière Sud, en profondeur au cordon de la paroisse de Pointe-du-Lac, d'un côté vers le nord-est par les terrains de Victor Milot, Alphonse Paillé et Charles Lamothe ou leurs représentants et de l'autre côté vers le sud-ouest par les lots quatre cent vingt-quatre (424) et quatre cent vingt-trois (423) dudit cadastre et pouvant être plus amplement décrite comme suit, savoir:

a) Une première partie du lot 428 est comprise dans les bornes suivantes: en front vers le nord-ouest par le chemin public de la Grande-Rivière Sud, en arrière vers le sud-est par P.428 appartenant à Marcel Gauthier ou représentants, d'un côté vers le sud-ouest par P.427 et de l'autre côté vers le nord-est par P.429, 431 et 432 appartenant à Léo Marcouiller ou représentants, par P.433 appartenant à Aline Kemp Berthiaume ou représentants.

Une deuxième partie du lot 428 est comprise dans les bornes suivantes: en front vers le nord-ouest par le chemin de la Concession, en arrière vers le sud-est au cordon de la paroisse de Pointe-du-Lac, d'un côté vers le sud-ouest par P.427 et de l'autre côté vers le nord-est par P.428 appartenant à Jacques Lemire ou représentants.

b) Une première partie du lot 427 est comprise dans les bornes suivantes: en front vers le nord-ouest par le chemin public de la Grande-Rivière Sud, en arrière vers le sud-est par P.428 appartenant à Marcel Gauthier ou représentants, d'un côté vers le sud-ouest par P.426 et de l'autre côté vers le nord-est par P.428.

Une deuxième partie du lot 427 est comprise dans les bornes suivantes: en front vers le nord-ouest par le chemin de la Concession, en arrière vers le sud-est au cordon de la paroisse de Pointe-du-Lac, d'un côté vers le nord-est par P.428 et de l'autre côté vers le sud-ouest par P.426.

c) La partie du lot 425 est comprise dans les bornes suivantes: en front vers le nord-ouest par P.425 appartenant à Ronald Fournier ou représentants, en arrière vers le sud-est au cordon de la paroisse de Pointe-du-Lac, d'un côté vers le nord-est par P.426 et de l'autre côté vers le sud-ouest par P.422, 423 et P.424 appartenant à Armand Boucher ou représentants.

d) La partie du lot 426 est comprise dans les bornes suivantes: en front vers le nord-ouest par P.426 appartenant à Ronald Fournier, en arrière vers le sud-est au cordon de la paroisse Pointe-du-Lac d'un côté vers le nord-est par P.427 et de l'autre côté vers le sud-ouest par P.425.

Le tout avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et portant le numéro d'immeuble 1402, Grande Rivière Sud, Yamachiche, QC. »

La mise à prix a été fixée à quatre-vingt-douze mille trois cent quarante-cinq dollars (92 345,00 \$) représentant 25 % de l'évaluation municipale majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, 878, rue de Tonnancourt, Trois-Rivières, le MARDI VINGT ET UNIÈME jour d'AOÛT 1990 à DIX heures.

La shérif adjointe,
LOUISE ATTALA

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 6 juillet 1990

67579



QUAND LES FEMMES PARLENT DE LEUR SANTÉ



Découvrez l'état de santé des femmes au Québec!

À partir des résultats de l'enquête Santé Québec de 1987, cet ouvrage présente des données nouvelles sur l'état de santé des femmes, leurs habitudes de vie, leur environnement socio-sanitaire, leur mode d'utilisation des services de santé, et dépeint la situation de certains groupes de femmes considérées plus vulnérables face à certains problèmes.

Écrit dans un langage clair et accessible, **Quand les femmes parlent de leur santé** développe de plus une perspective d'ensemble et suggère, à l'occasion, des pistes de recherche ou d'action.

Un bilan qui s'adresse à toutes les personnes intéressées par la condition des femmes au Québec.

Quand les femmes parlent de leur santé

Ministère de la Santé
et des Services sociaux
1990, 208 pages
EQQ 27483-7

15,95 \$

Retourner ce coupon à

Les Publications du Québec
C.P. 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Vente et information :

(418) 643-5150
(Sans frais) 1 800 463-2100
Télécopieur (418) 643-6177



BON DE COMMANDE

Quantité **Quand les femmes
parlent de leur santé** **15,95 \$**

Mme M

Ajouter 5 % au total pour frais de port et de manutention

Prénom Nom

Entreprise

Adresse

Ville Province

Code postal N° complet client

Code reg. Tel. bul.

VEUILLEZ INDICER VOTRE CHOIX DE PAIEMENT :

Cheque ou mandat-poste ci-joint,
à l'ordre de « Les Publications du Québec »

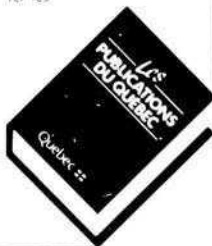
Code reg. Tel. res.

ECHEANCE mois année

Numero de la carte
J'autorise que le montant soit facturé à mon compte.

Signature

Québec



Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756



Éditeur officiel
Québec